

Le bill de Montréal est adopté

APRES UNE DISCUSSION ASSEZ LONGUE, LA LEGISLATURE APPROUVE LE BILL TEL QU'IL LUI EST ARRIVE DU COMITE DES BILLS PRIVES.

AMENDEMENTS REJETES

M. Séguin demande de nouveau la division du quartier Papineau, mais sa proposition est rejetée par un vote de 28 à 20.

(Dépêche Spéciale)

Québec, 28. — Le fameux bill de Montréal a subi, ce soir, sans amendement, sa dernière lecture. Ce fut sans amendements, mais ce ne fut pas sans combat. Tout d'abord, M. Bourassa voulut faire insérer une clause réglant que, dans l'indemnité, aux compagnies, les experts tiendraient compte du bénéfice résultant pour elles de l'enfouissement des fils. L'amendement fut rejeté. Le même sort échut à la proposition de M. Prévost imposant le référendum des propriétaires avant de municipaliser le service d'éclairage. Mais la vraie bataille se fit autour de l'amendement de M. Séguin, demandant la division, rejetée précédemment, du quartier Papineau. La discussion fut longue et opiniâtre; nombre de députés parlèrent. Finalement un vote de 28 à 20 repoussa la proposition Séguin. Le bill intact, tel qu'il sortait du comité, n'a plus qu'à trouver grâce devant le Conseil. C'est bien la grâce que chacun lui souhaite.

(Dépêche spéciale)

Québec, 28. — Après avoir discuté et adopté le bill de la Dominion L., J. & P., la Chambre a abordé ce soir le bill de Montréal, qui vient alors pour troisième lecture.

M. Prévost propose en amendement que la ville devra consulter les propriétaires avant de municipaliser son service d'éclairage. L'amendement est rejeté sur division.

M. Bourassa introduit un amendement, au sujet de l'enfouissement des fils. Il demande que les experts, en fixant l'indemnité aux compagnies, tiennent compte de l'avantage résultant pour elles de cet enfouissement. C'est un principe qui s'applique, dit-il, dans toutes les expropriations. De plus, son application n'est pas aussi difficile qu'on le prétend.

M. Gouin croit que l'amendement sera un nid à procès et qu'il serait plus nuisible qu'utile à Montréal.

M. Tellier déclare que le principe est clair et que jamais les tribunaux n'en ont rejeté l'application.

On vote et l'amendement est rejeté par 37 contre 11 voix, M. Geoffroin votant avec l'opposition et M. Gault avec le gouvernement.

M. Séguin propose un amendement pour que le quartier Papineau soit divisé en deux.

M. Mousseau ne voit pas de raison de diviser ce quartier. De plus, puisqu'on a réduit le nombre des échevins, il est inutile de maintenant l'augmenter.

M. Finnie croit aussi que Montréal veut une réduction et non une augmentation du nombre des échevins.

M. Plante dit que la population dans Papineau est suffisante pour nécessiter une division.

M. Gouin croit qu'il vaut mieux garder la proportion de représentation actuelle d'échevins français et anglais. Il aimerait à savoir ce qu'en pense le député de St-Antoine.

M. Gault dit qu'il est opposé à la division.

M. Prévost est surpris de voir qu'on consulte plutôt M. Gault que les députés ministériels. Il l'en félicite.

M. Mercier croit qu'on a eu tort de réduire le nombre des échevins. Car ce n'était pas trop de 42 pour faire le travail énorme d'administrer Montréal. Pour lui, il est en faveur de diviser Papineau, le plus populaire des quartiers.

M. Reed dit que cette division est demandée par les contribuables et qu'il l'appuiera.

On vote et l'amendement est perdu par 20 contre 28. Le quartier Papineau ne sera donc pas divisé.

LES MASSACRES D'ARMENIE

Les Arméniens de Hadjin ont arboré le drapeau blanc, mais la turc et le pillage continuent, et les autorités refusent d'envoyer des troupes.

Constantinople, 28. — Une dépêche de Miss Rose Lambert, une des missionnaires américaines assiégées à Hadjin annonce que ces dames sont en grand danger. Le messageur envoyé porter la dépêche au bureau du télégraphe a été tué en route. La dépêche dit : "Le soulèvement contre les chrétiens d'Hadjin a commencé il y a neuf jours. Le gouvernement a envoyé des troupes pour mettre fin au combat entre les musulmans et les chrétiens, mais les soldats n'étaient pas en nombre suffisant pour rétablir l'ordre. Des forcenés se sont emparés, il y a cinq jours, du cloître arménien et depuis lors tirent incessamment sur le peuple. Les églises arméniennes ont arboré des drapeaux blancs pour indiquer qu'il n'y aura plus de résistance, et cependant la turc et le pillage continuent. Un grand nombre de magasins ont été pillés et les autres vont sans aucun doute avoir le même sort. Les villages arméniens du voisinage et de toute la province ont été détruits et un grand nombre de personnes tuées. Hadjin est presque absolument sans vivres, et les animaux meurent de faim. Les autorités provinciales ont été suppliées, oralement et par écrit, d'envoyer plus de troupes à Hadjin, mais cette demande est restée jusqu'ici sans réponse."

LA MARINE FRANÇAISE

Le major Schief dit que l'arsenal de Brest est une serre-chaude de tuberculose, qui y fait quatre cents victimes chaque année.

Brest, 28. — Le contre-amiral Adam a déclaré devant la commission spéciale d'enquête que les navires de la réserve, qui ont coûté des sommes énormes, n'ont aucune valeur. Le major Schief a déclaré que l'arsenal est une serre-chaude de tuberculose, et que quatre cents hommes attachés à l'arsenal meurent chaque année de cette maladie.

PROJET D'AMÉLIORATION

Le Boston & Maine émettra des obligations au montant de \$4,500,000, dont plus de la moitié sera dépensée à East Boston.

(Dépêche Spéciale)

Boston, 28. — La compagnie de chemin de fer Boston & Maine a décidé de dépenser à peu près \$4,000,000 dans le Massachusetts cette année. Plus de la moitié de cette somme sera dépensée à East Boston, où la compagnie se propose de construire deux quais, et pour la ligne Cunard et l'autre pour la ligne Leyland, ainsi qu'un élévateur à grain d'une capacité de 1,000,000 boisseaux et une station d'éclairage électrique. Pour couvrir ces dépenses, la compagnie a été autorisée par la commission des chemins de fer à émettre des obligations au montant de \$4,500,000.

LE COMMERCE CANADIEN

Les exportations de mars accusent une augmentation de \$454,487 et les importations de \$3,811,130, sur le mois correspondant de 1908.

(Dépêche Spéciale au "Canada")

Ottawa, 28. — L'état définitif du commerce du Canada pendant le dernier exercice financier, rendu public aujourd'hui par le ministère des douanes, établit que les importations totales se sont montées à \$298,123,792, soit une diminution de \$60,219,793 sur l'exercice précédent, et les exportations de produits domestiques à \$259,922,366, soit une diminution de \$3,446,586. Le commerce de mars continue à donner des preuves d'une perspective encourageante d'une forte augmentation dans le commerce de l'exercice actuel. Les importations ont accusé un total de \$33,863,362, soit une augmentation de \$3,811,130, et les exportations un total de \$18,397,974, soit une augmentation de \$454,487.

Il a été importé durant l'exercice de l'argent monnayé et de l'argent en lingots pour une valeur de \$9,988,442 contre \$6,548,661 en 1907-08, et le chiffre de l'exportation en a été de \$1,589,793. Le grand total du commerce canadien a été de \$559,635,951, contre \$638,380,291 pendant l'exercice précédent.

UNE PREMIERE A PARIS

Le Vaudeville donne la nouvelle pièce de M. Léon Gandillot, "L'Ex", dont les journaux disent beaucoup de bien... et un peu de mal.

(Dépêche Spéciale au "Canada")

Paris, 28. — Le théâtre du Vaudeville vient de donner la première représentation de "L'Ex", une comédie en quatre actes de M. Léon Gandillot.

"L'Ex" désignée par le titre de cette comédie ultra-parisienne, est une actrice qui intervient dans la vie de ménage de son ancien ami pour ramener la bonne entente entre lui et sa femme.

La pièce est imprégnée de l'esprit indulgent, sceptique, des boulevards, et la femme de bonne société qu'est l'épouse, joue un rôle moral et intellectuellement inférieur à celui de l'actrice, représentée par Mlle Jeanne Rolly.

Voici maintenant l'opinion de quelques-uns des journaux de Paris :

"Cette comédie n'a pas été écrite par un optimiste, comme on pourrait facilement le démontrer. M. Gandillot attaque la méthode d'élever les jeunes filles et la manière dont les mariages sont généralement contractés, aussi bien que les préjugés des gens de la haute société, qui sont incessamment démentis par leur conduite." — ("Gil Blas.")

"La nouvelle comédie n'est certainement pas la meilleure œuvre de M. Gandillot, mais elle est remplie de passages frappants, d'observations spirituelles et profondes, et l'action, qui traîne un peu par bouts, se concentre parfois en des scènes qui sortent en relief." — ("Figaro.")

"Cette comédie, dont le dialogue est intéressant, et d'une franchise rafraîchissante, contient de jolies scènes, et est bien appuyée par les deux premiers actes, qui sont excellents. Mais elle semble s'évanouir dans les deux derniers, qui ont sans doute été écrits trop hâtivement." — ("Gaulois.")

"On trouve dans "L'Ex" les qualités scéniques, la finesse d'observation et l'esprit pétillant qui distinguent M. Gandillot, mais il y manque la précision et la clarté qui distinguent les meilleures œuvres de l'auteur." — ("Petit Journal.")

LES MERVEILLES DU TELEGRAPHONE

Comment l'on peut par téléphone se faire entendre de tout un auditoire.

(Dépêche Spéciale)

Pittsburg, 28. — Tranquillement assis dans son bureau, à New-York, le président Paul Morton, de la compagnie d'assurance Equitable, parlant devant un appareil téléphonique ordinaire, a pu envoyer ses adieux et se faire entendre de cent de ses agents réunis à Pittsburg, à 444 milles de distance. Chaque inflection de la voix était parfaitement entendue de chacun des 100 hommes. C'était le premier essai du service public à longue distance du télégraphone, un instrument construit pour répandre le son arrivant par fil téléphonique ordinaire. C'est la "l'invention de deux citoyens de Pittsburg."

Le suffrage des femmes

LE PARLEMENT INTERNATIONAL QUI SE TIENT A LONDRES EST LE GRAND EVENEMENT DE LA SEMAINE

On a fait un accueil enthousiaste à Madame Despard, la présidente de la faction radicale des suffragettes, qui vient de sortir de prison.

Londres, 28. — Le parlement international, représentant les femmes de vingt pays alliées pour demander l'égalité des droits civiques, est le grand événement de la semaine à Londres.

Une démonstration monstre a eu lieu hier soir à la salle Albert. Précédées de mille ouvrières portant cinq lanternes de gardiens de nuit de l'ancien temps et tous les emblèmes d'une centaine de métiers, les déléguées se sont rendues d'Eaton Square à la salle Albert. Les lanternes n'avaient ici aucune signification politique. Elles n'étaient là que pour l'effet spectaculaire.

L'alliance internationale pour le suffrage des femmes n'est pas à proprement parler une association de suffragettes, mais aucun de ceux qui suivent les détails de la grande réunion internationale ne peut douter un instant que ce sont les suffragettes qui sont les héroïnes du moment. La présidente américaine, Madame Chapman Catt, s'est tenue, à leur égard, dans une stricte neutralité, mais son auditoire n'a pas suivi son exemple et il s'est produit une scène d'enthousiasme indescriptible quand Madame

Despard, la présidente de la faction radicale des suffragettes, qui vient de sortir de prison, s'est levée pour adresser la parole à l'assemblée. Cette scène a indiqué clairement de quel côté sont les sympathies des suffragettes du monde entier.

Lady Constance Lytton est à Knobworth, Madame Pankhurst fait la campagne électorale à Sheffield, Lady Christabel est à moitié morte de fatigue, mais Madame Woestenholme Elmy, l'instigatrice de tous les mouvements féministes en Angleterre, est encore active en dépit de ses 76 ans. Madame Elmy a commencé la lutte il y a cinquante ans et la continue avec énergie. Elle est pleine de foi, d'espérance et de confiance dans la victoire définitive. "Même en Amérique, dit-elle, la cause avance en dépit du triple obstacle de la constitution, des buvettes et des trusts. Dans le monde entier la femme commence à avoir conscience de son droit à être regardée comme un citoyen dans tous les Etats, et partout les hommes et les femmes ouvrent de plus en plus les yeux sur le fait que le droit de suffrage est la seule garantie de tous les droits qu'ils réclament."

LE JAPON EN MANDCHOURIE

Le gouvernement du mikado se prépare à maintenir la position acquise, avec ou sans le consentement de la Chine.

Victoria, Colombie Britannique, 28. — Le steamer "Shinano Maru" apporte la nouvelle que le Japon se prépare à asseoir sa puissance en Mandchourie. Une agitation a été inaugurée en faveur d'une "politique plus énergique à l'égard de la Chine."

"Chinese Herald" de Kokohama dit que l'impression gagne du terrain que le Japon, profitant des grosses difficultés diplomatiques auxquelles est en butte le gouvernement de la Chine, travaille délicatement mais sans relâche, à pousser ce pays dans un dilemme diplomatique. Le Japon, appréciant la faiblesse de la Chine dans les questions militaires, navales et financières, la presse d'acquiescer à des pactes contraires à son bien-être et venir, et les concessions faites par la Chine ne font qu'augmenter l'appétit du Japon.

La Chine, cependant, a demandé que la garnison et la police japonaise soient retirées de la zone du chemin de fer Antung-Moukden. Le consul général japonais à Moukden refuse de se rendre à cette demande. En vue de l'article, six de la convention de Pékin et prétendant que le chemin de fer Antung-Moukden est un embranchement du chemin de fer du sud de la Mandchourie, la Chine combat la prétention du consul général. Cette nouvelle difficulté va peut-être retarder la reconstruction de la ligne Antung-Moukden.

Un journal japonais, commentant la situation, dit : "Le Japon va maintenir la position qu'il a acquise légitimement en Mandchourie."

"Le Japon ne se croira pas nécessairement lésé si les questions mandchoues ne sont pas réglées, mais une telle ligne de conduite n'est pas favorable à la Chine. Si la Chine refuse de reprendre ses négociations, le Japon continuera à son gré ses entreprises en Mandchourie."

LE TAXICAB A TORONTO

Cette voiture y a acquis une grande popularité et est reconnue le meilleur moyen de voyager.

(Dépêche Spéciale au "Canada")

Toronto, 28. — Le taxicab est tout à coup devenu populaire. La demande depuis samedi a été si considérable que la compagnie Berna n'a pu répondre à tous les appels, mais on a mis en service de nouvelles voitures aujourd'hui, et il va en venir d'autres encore, de sorte que la compagnie va maintenant être en mesure de satisfaire le public.

Rien de plus agréable que de voyager en taxicab. La voiture glisse tout simplement sur la voie avec le moins de vibration possible. C'est le modèle idéal de locomotion. Le coût du voyage est basé sur la distance parcourue quand le voyageur est dans la voiture, et cette distance est indiquée par le compteur.

A New-York, Chicago, Londres, Paris et dans toutes les grandes villes européennes, le taxicab est le mode ordinaire de locomotion, et tout le monde s'en trouve bien.

LE RÉVEIL DE LA CHINE

Un édit impérial nomme une commission chargée de préparer les plans pour la création d'une marine.

(Dépêche Spéciale au "Canada")

Washington, 28. — Le fait que la Chine s'est rendue à la demande de ceux qui désirent une forte marine est annoncé dans un rapport du ministre américain à Pékin, M. Rockhill, qui est publié hier dans les rapports consulaires du département du commerce et du travail. M. Rockhill transmet au gouvernement la copie traduite d'un édit impérial ordonnant la nomination d'une commission chargée de préparer les plans pour la création d'une marine chinoise. Voici le texte de cet édit :

"Shan-Ch'i, prince de Sou, nous a soumis un mémoire demandant que des mesures préliminaires soient prises en vue de la création d'une marine. La substance du mémoire révèle une grande sagesse. La création d'une marine est importante pour le gouvernement du pays. Que Chan-Ch'i, prince de Sou, Tsai Tse, duc impérial du premier degré, T'ieh-Liang, président du bureau de la guerre, et l'amiral Sa Chen-Ping, fassent ces premiers préparatifs indiqués dans le mémoire en question. Que I-K'uang, prince de Ch'ing, examine constamment ce qu'ils feront, afin qu'ils exercent la prudence nécessaire. Quand les parties essentielles de la ligne de conduite à suivre auront été arrêtées, que de nouvelles instructions soient demandées."

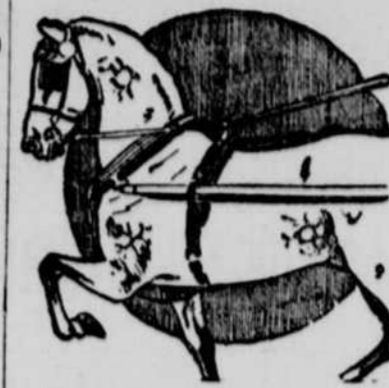
"Attendu que les devoirs de T'ieh-Liang sont nombreux et importants, qu'il soit relevé de son poste de commissaire nommé pour entraîner la garde du palais, afin qu'il puisse avec une attention non divisée s'occuper des préparatifs et que la nation en devienne plus forte."

LES TARIFS DE CHEMINS DE FER

La Canadian Pacific Despatch augmente ses prix et la guerre est finie.

(Dépêche Spéciale au "Canada")

New York, 28. — La guerre des tarifs de chemin de fer semble finie. La Canadian Pacific Despatch, une ligne de transport rapide des marchandises composée du Pacifique Canadien, du New York, New Haven & Hartford et de quelques autres chemins de fer américains qui servent d'auxiliaires pour la collection et la distribution des marchandises au sud-ouest des grands lacs, a décidé d'augmenter ses tarifs de transport. A la clôture de la navigation sur les lacs, l'année dernière, la Canadian Pacific Despatch opéra une réduction de ses tarifs qui fit perdre beaucoup d'affaires non seulement au Grand Tronc, qui est concurrent au Canada, mais aussi à la ligne de steamers Old Dominion. La compagnie annonce aujourd'hui qu'à compter du 19 mai prochain elle exigera un tarif de soixante-neuf cents par cent livres pour les marchandises de première classe entre New York et Chicago, au lieu des soixante-cinq qui ont causé tout le grabuge, depuis six mois, dans le monde des chemins de fer.



Avez-vous ce qu'il vous faut pour l'ouverture du HORSE SHOW

Sinon, venez visiter nos salles d'échantillons où vous trouverez un assortiment sans pareil en fait de

Selles, Harnais, Colliers, Brides, Pompons, Etc.

Jamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL RUF NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

18 Piastres Par Semaine

VOUS POUVEZ ECONOMISER CE MONTANT EN EMPLOYANT LE MALAXEUR A BETON RANSOME

Nous vous expliquerons comment économiser ce montant. Venez-nous voir. Nous vendons des Malaxeurs avec ou sans poulies. De toutes les capacités. Sur commandes ou "à stock". Successeurs de feu JAS. COOPER 1-6-7-J-N

F. H. Hopkins & Co., Tel. Main 3420-3421 New Imperial Bank Bldg

MACHINE A FORER LES Puits

Nous avons en STOCK — une Machine "STAR" No 16. Capacité 400 pieds. Sera vendue à sacrifice. Cette Machine est neuve — n'a pas encore été montée. Téléphonnez ou Télégraphiez-nous pour renseignements — et venez la voir.

WILLIAMS & WILSON, 320-326 rue St-Jacques, Montréal

LES FINANCES BRITANNIQUES

Londres, 28. — Le chancelier de l'échiquier, M. David Lloyd-George, a rendu public ce soir un mémorandum qui explique les revenus et les dépenses de l'année. Il estime les revenus, pour l'année 1909-10, à \$741,950,000, et les dépenses à \$830,760,000, ce qui donne un déficit de \$78,810,000. Le budget sera présenté demain à la Chambre des Communes. On fait remarquer que l'augmentation des dépenses est due principalement aux pensions de vieillesse et aux crédits de la marine.

Parlant des finances de l'année dernière, le chancelier dit que presque toutes les branches du commerce et de l'industrie ont souffert d'une dépression sérieuse, les rapports du commerce extérieur accusant une diminution de près de \$570,000,000 sur l'année 1907. Le chancelier ajoute qu'il est impossible de prédire une réaction rapide immédiate, mais il est d'avis qu'il y a des signes que le commerce étranger commence à s'améliorer.

Les revenus de 1908 ont été de \$751,000,000 inférieurs aux estimés budgétaires. La dette nationale se monte maintenant à \$3,770,606,545.

LES DROITS SUR LE BOIS

Washington, 28. — Le sénateur Simmons, de la Caroline du nord, a traité au long, aujourd'hui, la question du tarif sur le bois. Il a parlé pendant trois heures et demie en faveur du maintien du tarif actuel, qui n'est, dit-il, qu'une mesure de revenu.

Il présente la principale industrie de douze Etats, affectant plus de mille villes qui en dépendent en grande partie. Il est opposé à la réduction des droits sur le bois principalement parce que, dit-il, le bois constitue un élément considérable du coût de production de n'importe quel autre article manufacturé et qu'il est un concurrent des articles qui ajoutent au coût de sa production. "Je prétends, dit-il, qu'il ne peut exister de répression plus cruelle d'une industrie qu'une loi qui ajoute trente pour cent au coût de sa production, puis la force à subir la concurrence, d'un côté du produit étranger qui peut être produit à trente pour cent meilleur marché, et de l'autre avec un produit de notre propre pays dont le prix a été augmenté de trente pour cent par le tarif protecteur."

La croisade contre les droits sur le bois, déclare M. Simmons, a été inaugurée à l'instigation de spéculateurs qui ont des intérêts au Canada. Il affirme qu'il n'y a pas de trust du bois. Les seuls à bénéficier de la réduction ou de l'abolition des droits sur le bois, dit-il, seraient les grands fabricants de boîtes dont les établissements sont situés sur le bord des grands lacs.

PIERRE CHARLES L'ENFANT

Washington, 28. — Des honneurs extraordinaires ont été rendus aujourd'hui à la mémoire du major Pierre Charles L'Enfant, le fameux ingénieur français qui, sur l'ordre de George Washington, dressa les plans de la ville de Washington.

Le corps du major L'Enfant, qui a été exhumé de l'endroit où il avait été enterré en 1825, sur la ferme Digges, dans le Maryland, et transporté au capitole sous escorte militaire. Dans la rotonde, où les restes ont été mis en chapelle ardente, le vice-président Sherman et l'ambassadeur de France, M. Jusserand, ont fait l'éloge du célèbre Français. Le président Taft assistait à la cérémonie. Le corps a été transporté cet après-midi, au cimetière national d'Arlington, où a eu lieu la cérémonie religieuse. A part les troupes régulières qui formaient l'escorte, il y avait dans la procession plusieurs associations patriotiques et civiles de Washington. M. l'abbé William T. Russell, curé de l'église Saint-Patrick de cette ville, l'église que fréquentait le major L'Enfant, officiait courant des articles qui ajoutent au coût de sa production.

LES FINANCES BRITANNIQUES

Londres, 28. — Le chancelier de l'échiquier, M. David Lloyd-George, a rendu public ce soir un mémorandum qui explique les revenus et les dépenses de l'année. Il estime les revenus, pour l'année 1909-10, à \$741,950,000, et les dépenses à \$830,760,000, ce qui donne un déficit de \$78,810,000. Le budget sera présenté demain à la Chambre des Communes. On fait remarquer que l'augmentation des dépenses est due principalement aux pensions de vieillesse et aux crédits de la marine.

Parlant des finances de l'année dernière, le chancelier dit que presque toutes les branches du commerce et de l'industrie ont souffert d'une dépression sérieuse, les rapports du commerce extérieur accusant une diminution de près de \$570,000,000 sur l'année 1907. Le chancelier ajoute qu'il est impossible de prédire une réaction rapide immédiate, mais il est d'avis qu'il y a des signes que le commerce étranger commence à s'améliorer.

LES DROITS SUR LE BOIS

Washington, 28. — Le sénateur Simmons, de la Caroline du nord, a traité au long, aujourd'hui, la question du tarif sur le bois. Il a parlé pendant trois heures et demie en faveur du maintien du tarif actuel, qui n'est, dit-il, qu'une mesure de revenu.

Il présente la principale industrie de douze Etats, affectant plus de mille villes qui en dépendent en grande partie. Il est opposé à la réduction des droits sur le bois principalement parce que, dit-il, le bois constitue un élément considérable du coût de production de n'importe quel autre article manufacturé et qu'il est un concurrent des articles qui ajoutent au coût de sa production. "Je prétends, dit-il, qu'il ne peut exister de répression plus cruelle d'une industrie qu'une loi qui ajoute trente pour cent au coût de sa production, puis la force à subir la concurrence, d'un côté du produit étranger qui peut être produit à trente pour cent meilleur marché, et de l'autre avec un produit de notre propre pays dont le prix a été augmenté de trente pour cent par le tarif protecteur."

PIERRE CHARLES L'ENFANT

Washington, 28. — Des honneurs extraordinaires ont été rendus aujourd'hui à la mémoire du major Pierre Charles L'Enfant, le fameux ingénieur français qui, sur l'ordre de George Washington, dressa les plans de la ville de Washington.

Le corps du major L'Enfant, qui a été exhumé de l'endroit où il avait été enterré en 1825, sur la ferme Digges, dans le Maryland, et transporté au capitole sous escorte militaire. Dans la rotonde, où les restes ont été mis en chapelle ardente, le vice-président Sherman et l'ambassadeur de France, M. Jusserand, ont fait l'éloge du célèbre Français. Le président Taft assistait à la cérémonie. Le corps a été transporté cet après-midi, au cimetière national d'Arlington, où a eu lieu la cérémonie religieuse. A part les troupes régulières qui formaient l'escorte, il y avait dans la procession plusieurs associations patriotiques et civiles de Washington. M. l'abbé William T. Russell, curé de l'église Saint-Patrick de cette ville, l'église que fréquentait le major L'Enfant, officiait courant des articles qui ajoutent au coût de sa production.

Miller Malt Extract

Le Plus Riche des Aliments Liquides

Laporte, Martin & Co, L'tée, 562 à 568 rue St-Paul, Montréal



Lettre parlementaire

LE PRET DE DIX MILLIONS AU G.T.P. — L'HON. M. GRAHAM REpond AUX CRITIQUES DE L'OPPOSITION.

(Service spécial du "Canada")
Ottawa, 28. — La séance d'aujourd'hui a été presque toute entière consacrée à l'étude de la question du prêt de 10,000,000 au Grand Tronc Pacifique.

Le bill de la Canada Life

Dès l'ouverture de la séance, M. Pardee a donné avis pour lundi prochain, d'une motion concluant à la mise du bill de la "Canada Life" sur le feuillet de la Chambre.

Amendements au tarif

M. Fielding soumet à la Chambre, constituée en comité général, la résolution qui accompagnait le discours sur le budget, la semaine dernière et qui a trait à l'entrée au pays du sucre brut étranger.

Les dix millions du G.T.P.

La Chambre a abordé ensuite l'étude du bill autorisant le pays à prêter dix millions au Grand Tronc Pacifique.

Le chef de l'opposition dit que ce chemin de fer coûtera près de 300 millions, dont 190 pour la division Winnipeg-Moncton, et la balance pour la section de l'Ouest.

M. Borden croit que l'entreprise du G. T. P. réussira, mais il ajoute que le pays encourt tous les risques et que, s'il y a des bénéfices, la compagnie du Transcontinental les retirera seule, puisqu'il ne verse que le dixième du coût de cette entreprise.

Le chef de l'opposition explique ensuite, selon la théorie qui lui est chère, que le pays payant les neuf dixièmes de cette entreprise, sans en avoir la propriété, aurait dû bien en payer la totalité et faire de ce transcontinental une propriété d'Etat.

Il ne croit pas qu'on puisse obliger, d'après le contrat, le G. T. P. à exploiter cette partie de la ligne avant la reconstruction du pont de Québec. M. Borden voudrait savoir si ce prêt de 10 millions sera le seul que le Canada fera au Grand Tronc Pacifique. Il croit qu'il faut tenir compte des intérêts du pays avant tout.

La réponse du gouvernement

M. Graham, ministre des Chemins de Fer, dit que le Gouvernement ne sait pas si ce sera le seul prêt au G. T. P. Cela dépendra des circonstances. S'il faut enlever l'argent, plus tard, pour empêcher l'arrêt des travaux, le gouvernement y verra.

LE BILL SCOLAIRE AU COMITE DES BILLS PRIVES

LE BILL A L'EFFET DE RENDRE ELECTIVE LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE MONTREAL A ETE DISCUTE LONGUEMENT.

Mgr Bruchési en faveur du système électif, mais par paroisse. — Les objections. — L'opinion de M. Tellier.

(Correspondance Spéciale)
Québec, 28. — Le bill de M. Langlois sur l'élection des commissaires à Montréal était la pièce de résistance au comité de législation, ce matin.

Il s'est fait, sur ce bill, une longue discussion. La majorité semble fortement en faveur du bill, mais on ne s'accorde guère sur la constitution définitive, qui devrait régir la commission scolaire.

Quant à l'article portant que trois prêtres, nommés par l'évêché feraient partie de la commission, il a été critiqué par M. Bourassa. Il est facile d'enlever l'article et de s'en tenir au code municipal, qui décrète que tout ecclésiastique peut être commissaire.

Cette réforme est approuvée par une grande partie de Montréal, plusieurs associations ont endossé cette politique, ainsi que plusieurs clubs.

De plus, il a démontré que l'administration de la commission n'a pas été si prospère. Les critiques faites ont tellement porté que la commission a retiré son bill devant la Chambre. Voter ce bill, c'est permettre au peuple de Montréal, de s'intéresser aux choses de l'éducation, dont il ne s'occupe pas aujourd'hui, parce qu'il n'y a aucun contrôle.

Les deux montées dont parle M. Borden ont évité la construction de 36 milles de chemin de fer et ne nous coûtent pas au trafic ordinaire.

M. Graham déplore la catastrophe du Pont de Québec, et ne croit pas que le G.T.P., refuse, à cause de cet accident d'exploiter la ligne Québec-Moncton avant 1916. Le pont de Québec va être reconstruit au plus tôt.

M. Graham ajoute que le Canada et le Grand Tronc se sont associés pour construire le G.T.P., et que, par conséquent, il faut mener à bonne fin cette œuvre, dont M. Borden admet la nécessité, comme tout le monde, du reste.

Le chemin de fer est nécessaire, aux points de vue militaire et commercial. Le commerce de l'Ouest l'exige entièrement. D'ici à 50 ans le Canada deviendra le pourvoyeur du blé de l'Univers, car il a d'immenses acres de terres à exploiter.

Ceci doit décider le pays à pousser d'avant la construction du G.T.P. Cette construction est cause que deux millions et demi d'acres de terre à blé sont en culture, et que 15,339 homesteads ont été pris, depuis 1904.

M. Graham répond solennellement à ceux qui trouvent trop élevé le coût du G.T.P. Il dit qu'il est fait du meilleur matériel possible, qu'il vaudrait mieux importer quel chemin de fer de première classe du Canada. S'il coûte plus cher qu'on le croyait en 1904, c'est que le matériel et la main d'œuvre coûtent d'avantage qu' alors. Il sera le meilleur transcontinental de l'Amérique, quant à la qualité.

Il coûte plus cher qu'on le pensait, soit, mais il en est de même de toutes les grandes entreprises de l'Univers. Ainsi le Canal de Panama qui devait coûter 270 millions coûtera près de 400 millions. En passant, M. Graham rend hommage au talent et au dévouement des membres de la commission du Transcontinental.

Le Canal de New-York-Erie coûtera 125 millions au lieu de 62 millions. Et le chemin du Pacifique Canadien, de Sudbury à Toronto, évalué d'abord à \$35,000 du mille, va coûter \$45,000.

M. Graham dit que le prêt de dix millions au G. T. P. est un placement, sur d'excellentes garanties. A ceux qui demandent pourquoi le Canada n'a pas d'obligations du Grand Tronc Pacifique, M. Graham rétorque en disant qu'il n'en a jamais eu du Pacifique. Les avantages que le pays retirera de ce chemin de fer valent de l'argent.

M. Graham croit finalement que l'intérêt du pays exige qu'il fasse ce prêt de dix millions au G. T. P.

La droite a applaudi vigoureusement ce discours de M. Graham, qui est un des plus forts qu'il ait prononcés cette année.

Autres critiques
M. H... ex-ministre conservateur des chemins de fer, et MM. Monk et Nantel ont soulevé diverses objections au prêt et ont protesté contre cette méthode d'aider au G. T. P. A six heures, la Chambre s'est adjournée.

F. R.

tribunales ne prennent aucune part à la votation, qui se fait par quelques propriétaires. L'élection dans une ville entraîne une foule d'abus. Comment avoir confiance aux commissaires élus par le peuple, si les échevins qu'ils élisent méritent d'être surveillés par un bureau de contrôle.

L'administration actuelle donne entière satisfaction. Qui dit que la commission éléctive fera aussi bien. De plus, les catholiques ont droit d'avoir des commissaires qui protègent leurs droits.

M. Langlois dit que les commissaires élus n'ont pas pour premier but de diminuer les taxes, et il donne des chiffres concluants, montrant que la taxe la moins élevée est celle imposée par la commission actuelle, tandis que les commissaires élus par le peuple n'ont pas peur d'augmenter les taxes pour faire des améliorations.

M. Lavergne croit qu'on devrait adopter le préambule, reste à modifier le bill. Car une grande commission centrale ne lui semble pas désirable.

M. Prévost est en faveur du préambule.

M. Tellier dit qu'il s'agit d'un bill public, dont le préambule doit s'adopter en dernier lieu. Il appuie le principe du bill, sans accepter le système qu'il propose. Car il est opposé à confier à un seul corps l'administration scolaire. On devrait mettre tous les quartiers sur un même pied.

M. Langlois explique qu'il ne crée rien, ni change rien. Il propose seulement 15 commissaires électifs, au lieu de neuf hommes nommés par des corps publics. Il n'a pas d'objection à une commission scolaire par quartier, mais ce système ne donne guère dans la province de bons résultats. Le morcellement n'est guère profitable.

M. Plante est en faveur de la commission éléctive, sans se prononcer sur les détails. A Valleyfield, il est heureux de constater que les commissaires qu'il le peuple sont des hommes compétents. On ne doit pas craindre de laisser le choix au peuple.

M. Francœur se prononce contre le

Ne Portez Pas de Bandages

Après trente années d'expérience, j'ai fait une nouvelle découverte pour Hommes, Femmes et Enfants; elle guérit la Hernie.

Cela ne vous coûte rien d'essayer

Si vous avez essayé à peu près tout le reste, venez à moi. J'ai guéri mon plus grand succès dans les cas où les autres ont échoué. Envoyez aujourd'hui même le coupon ci-dessous et je vous enverrai gratuitement mon livre qui traite de la Hernie et de sa guérison, montrant ma nouvelle découverte. Vous ferez connaître les prix de même que les noms de beaucoup de personnes qui l'ont essayé et ont été guéries. Soutagement immédiat dans tous les cas où d'autres n'ont pas réussi. Souvenez-vous que je n'emploie pas d'opium, pas de hernies, aucune attache. Je l'envoie à l'essai comme preuve de la vérité de ce que je dis. Vous êtes le juge et une fois que vous aurez vu et lu mon livre, vous serez aussi enthousiaste que nos centaines de patients dont vous pourrez aussi lire les lettres. Remplissez le coupon ci-dessous et mettez-le à la poste aujourd'hui. Ce livre vaut la peine d'être lu, que vous essayiez ma découverte ou non.

Coupon Gratuit d'Informations
C. E. Brooks 9607, Brooks Bldg., Marshall, Mich.

Envoyez m'envoyer par la poste sous bande ordinaire des informations complètes touchant votre nouvelle découverte pour la guérison de la hernie.

Nom
Adresse
Ville
Etat

bill, parce qu'on n'a pas, selon lui, démontré que la commission scolaire actuelle n'a pas donné de bons résultats.

M. Galipeault appuie le bill. Selon lui, le mal existe non seulement à Montréal, mais à Québec aussi. Cette ville a l'intention de présenter un bill semblable à celui qu'on discute en ce moment.

M. Langlois dit que la commission scolaire n'a pas donné satisfaction aux citoyens. Il cite le voyage de délégués de la commission scolaire à Dublin, les travaux faits à l'école Olier, etc.

M. Lévesque déclare que personne ne s'est plaint du système actuel. La délégation venue de Montréal ne se composait que de deux personnes.

M. Gouin annonce qu'il a reçu une dépêche de Mgr Bruchési, se déclarant en faveur du système électif, mais contre le projet de loi tel que présenté. Il en donnera lecture demain.

Il se fait à cet égard une discussion un peu confuse, tout le monde parle en même temps.

Sir Lomer Gouin dit que Montréal occupe une position spéciale, unique. Il convient de lui faire une loi spéciale et un système spécial. Il en a toujours été ainsi. Le principe de l'élection ne doit effrayer personne. L'archevêque de Montréal lui-même est prêt à l'admettre.

Nous sommes entre deux systèmes celui suggéré par M. Langlois et celui présenté par M. Bourassa. Ce sera au comité à choisir entre les deux.

M. Prévost croit que le mieux serait d'avoir deux mesures présentées par chaque parti et le comité fera son choix.

M. Tellier croit qu'on devrait prendre le vote sur la question de savoir si le comité est en faveur du bill Langlois ou du statu quo.

M. Langlois n'est pas opposé au système paroissial, mais il s'y présente une objection: comment dresser-t-on les listes électorales avec ce système.

M. Tellier croit qu'on devrait remettre la question à une autre session pour donner au public le temps de l'étudier.

M. Langlois répond qu'il aimerait mieux pour son bill, un enterrement de première classe, qu'une mort lente diplomatique, telle que suggérée par M. Tellier.

M. Gouin dit que les partisans du système paroissial devraient venir devant le comité pour l'exposer et présenter une mesure.

Le comité est décidé d'ajourner au lendemain.

LA GREVE A HOHELAGA
Les ouvriers textiles se mettront en grève le 8 mai prochain. — On n'attend plus de réponse de la compagnie.

Les nouvelles données par la presse en général, sont absolument exactes et il paraît aujourd'hui certain, que nous verrons à bref délai une grève des ouvriers Textiles. A Hochelaga, à Saint-Henri, à Magog, au Sault Montmorency, tout le monde est d'accord et la cessation du travail n'est qu'une question d'ordre.

La "Domination Textile Co." est demeurée jusqu'ici complètement sourde aux appels réitérés de ses employés, qui de leur côté sont convaincus de la justice de leurs réclamations. Lorsque les chefs ouvriers se sont adressés aux officiers supérieurs de la Compagnie, ces derniers n'ont rien dit autre chose que ce que tout le monde connaît déjà, à savoir qu'il était impossible pour la compagnie, momentanément du moins, d'augmenter les salaires, que les affaires n'étaient pas bonnes, etc., etc.

A la date fixée par le dernier ultimatum qui a été envoyé à la "Domination Textile Co." le 8 mai, il est donc probable que la grève éclatera et il est actuellement certain qu'elle débutera par l'abandon du travail de la classe des fileurs, à Hochelaga.

Mardi soir, au cours d'une assemblée du Conseil Exécutif de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada (incorporée) l'attitude des ouvriers de Magog a été approuvée et le président général M. A. A. Gibeault a été autorisé de se rendre dès samedi sur les lieux afin de surveiller et défendre leurs intérêts.

INTERESSANT POINT DE DROIT MUNICIPAL
L'honorable juge Davidson vient de rendre un jugement qui intéresse particulièrement les maires des municipalités régies par le Code Municipal. En 1906, la Cie Municipal Homes & Investment Corporation Ltd., avait cédé certains lots de terre à la municipalité du village de Tétraultville de Montréal, pour être employés, par cette dernière, comme rues et ruelles publiques, à la condition expresse que la corporation municipale ferait des travaux de macadam dans certaines rues spécialement mentionnées, avant le premier janvier 1909.

La municipalité du village de Tétraultville n'ayant pas rempli les conditions portées à l'acte de cession, fût requise par la Cie Municipal Ho-

Avis de Déménagement

A partir du 1er de mai, les bureaux de H. R. N. Viau, Courtier d'Immeubles et de Placements, actuellement 74 St-Gabriel, seront transportés dans la bâtisse de "La Presse."

THE CITY ICE CO., Limited

AVIS IMPORTANT
Pour assurer nos clients de la pureté de la glace que nous avons emmagasinée, nous désirons attirer votre attention sur le rapport suivant du Dr J. T. Donald, Analyste du Gouvernement. Nous ajoutons aussi, comme manière de comparaison, une analyse de l'eau de la ville, retirée de la ville, et considérée être la meilleure.

MM. THE CITY ICE CO. LTD., 295 RUE CRAIG OUEST.
CERTIFICAT D'ANALYSE.
Echantillon de glace pris près du pont Victoria par mon représentant. Cet échantillon contient:

CHIMIE	Parties par Million	Glace	Eau de la Ville
Total des solides	12.0	124.0	
Ammoniaque libre	0.010	0.019	
Ammoniaque d'Ammoniaque	0.004	0.114	
Chlorure	0.014	0.133	
Oxygène requis	1.06	5.83	
	1.21	6.30	

BACTERIOLOGIE	Glace	Eau de la Ville
Formation d'acide	Nul	Nul
Réaction par la pression	pas de formation de gaz	192
Bactéries par C. C. sur Azéto	Nul	9
do sur Azéto	Nul	9
N.B.—L'absence de Bactéries vivantes dans cet échantillon vaut la peine d'être notée.	J. T. DONALD,	

THE CITY ICE CO. LTD., 295 rue Craig Ouest, Près du Carré Victoria, 19-9.

The Phenix Bridge & Iron Works, Ltd

83 rue Colborne
Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Aigles et Plaques de toutes sortes
83 RUE COLBORNE

Un Triomphe dans le Raffinage du Sucre.

St-Lawrence Crystal Diamonds

Petites tablettes ou blocs de sucre cristallisé d'un blanc pur brillant, toutes les tablettes étant d'une forme et de dimensions uniformes. Un sucre de table 'fancy' attrayant et tentant, un ornement particulier pour la table.

The St-Lawrence Sugar Refining Co., Ltd.

MONTREAL 289-1-j-n.

mes, d'avoir à lui retracer les lots donnés comme rues et, le 1er février, le conseil municipal décide, de fait, de retracer ces rues et autorise le secrétaire-trésorier, M. Marchand et M. le maire P. Légaré, à signer un acte de retrocession à cet effet; cependant, le maire, croyant que la résolution du 1er février était ultra vires refusa de signer l'acte de retrocession et la Municipalité Homes se pourvut par mandamus pour lui enjoindre de signer le dit acte.

C'est ce mandamus qui vient d'être maintenu par l'honorable juge Davidson, consacrant le principe que les maires des municipalités n'ont pas à s'enquérir de la légalité ou de l'illégalité des résolutions de leur conseil, mais doivent s'y conformer, sauf aux tribunaux à décider sur leur mérite.

The Garth Co.

FONDEE EN 1828

Ouvrages en Fer et en Cuivre de toutes descriptions

Salle d'Étalage
RUE
Ste - Catherine

ENTRÉ LES RUES STANLEY ET DRUMOND

Valleyfield, 28 — Le conseil municipal vient de refuser de confirmer le certificat de dix hôteliers de cette ville.

TEMPERATURE

Toronto, 29. — Probabilités pour aujourd'hui: Beau, suivi de pluie durant la nuit.

KIDNEY PILLS

FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM, BRIGHT'S DISEASE, DIABETES, GRACIA
NUMBER 23 THE PRODIGE

Lancet et Hôte Guillaume — Fort vent d'est. Pluie, et plus doux.
Valley de l'Ontario et Haut Saint-Laurent — Beau suivi de pluie durant la nuit.
Bas Saint-Laurent et Golfe — Vent ouest, beau et frais.
Provinces Maritimes — Vent d'ouest, beau et frais.
Lac Supérieur — Vent et bourrasques d'ouest. Neige et pluie.
Provinces de l'Ouest — Forts vents d'est et de nord. Un peu plus doux, avec neige locale.

TERRENEUVE ET LA CONFEDERATION

SIR FREDERICK BORDEN EXPLIQUE LA NATURE DE SA CORRESPONDANCE AVEC M. CROWE. — ELLE N'AVAIT AUCUN CARACTERE OFFICIEL

M. Crowe parle de ses négociations avec M. Downey et le ministre canadien. — Il produira sa correspondance.

ECHOS

UNE RECRUE A L'ORANGISME

L'"Orange Sentinel" publie la lettre suivante:
"A l'éditeur de
"The Sentinel."
"Bien qu'il soit désagréable d'avoir à mêler les questions religieuses à la politique, il paraît évident que les événements ont atteint un degré où il devient absolument nécessaire de prendre une position déterminée contre l'impérialisme papal. Je dis "papal", non "catholique". Quoi que je sois loin d'être catholique de croyance, je regarde et je désire traiter toujours avec un respect parfait la religion catholique proprement dite. Je sais quelles saintes personnalités elle a produites, et je suis sûr qu'elle en produit encore.
"La domination qui commet l'empérialisme, et à laquelle nous devons résister, n'est pas celle d'une doctrine spirituelle ou d'un rituel, ni celle d'une église proprement dite, c'est la domination temporelle, à laquelle le pape affirme des droits, et que le pape exerce dans le Sylabus, et pour le soutien de laquelle elle a toujours compté sur l'aide politique et même plus que politique des Jésuites.
"Le Canada, AVEC UN PREMIER MINISTRE CATHOLIQUE ROMAIN, EST MANIFESTEMENT TOMBE SOUS L'INFLUENCE DU VATICAN, EXERCÉE PAR L'INTERMEDIAIRE DU DELEGUE PAPAL, L'ADoption DU BILL D'AUTONOMIE EN EST LA TRISTE PREUVE. Malheureusement l'adoption du Bill d'autonomie a trahi un manque de fermeté politique parmi nos hommes publics. Oh regardons-nous pour trouver nos défenseurs?
"Votre dévoué,
"GOLDWIN SMITH."
Toronto, 15 avril, 1909.

LA PREFERENCE INTELLECTUELLE

Dans son discours annuel sur l'administration de son département, M. Sydney Duxton, directeur général des Postes du Royaume-Uni, a déclaré qu'il était heureux de pouvoir passer à la postérité comme l'homme qui a réussi à faire lire deux magazines anglais contre un magazine américain au Canada.

LES JOURNALISTES AUSTRALIENS A TORONTO

The Board of Trade de Toronto, la section de l'Association des Manufacturiers Canadiens et l'Association des Journalistes de Toronto ont formé un comité chargé de préparer une réception aux journalistes australiens. Ce comité se compose de MM. W. K. George, R. S. Gourlay, J. F. Ellis, G. A. Baker, J. F. Mackay et C. T. Pearce.

MEMOIRES DE MONSIEUR DE PARIS

La publication la plus sensationnelle de drames parisiens à 68c. le No. — Texas Jack, la terreur des Indiens, 65c. le No. — Sitting Bull, le dernier des Sioux, 55c. le No. — Ces publications populaires illustrées sont en vente à la librairie Victor Grenier, 1063 Notre-Dame-Ouest, Montréal. No. spécimen sur réception de 05c. Catalogue sur demande — Tel. Bell, Main 6281; Tél. Marchands 1274. 21-26-5-g.

LEGISLATURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pas de droit de vote pour les femmes
Par un vote de 24 à 14 la Législature du Nouveau Brunswick a rejeté mardi soir le bill de M. Hatheway proposant d'accorder le droit de vote aux veuves et filles majeures possédant une propriété ou jouissant d'un revenu de \$400.

LECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

(Correspondance Spéciale)
Québec, 28. — Une délégation des directeurs de l'École Technique de Montréal est venue, ce matin, conférer avec le premier ministre. La délégation veut obtenir la permission de porter de \$200,000 à \$250,000 l'emprunt pour la construction de cette école. Sir Lomer Gouin a donné une réponse favorable et il présentera aujourd'hui devant la Chambre un projet de loi à cet effet.

Edmond Hardy

36
NOTRE-DAME OUEST
Pianos, Violons, Clarinettes, Trompes, Trombones, Saxophones, Cornes, Basses, Contrebasses, Tambours, Bateria, etc.
Réparations de tous genres
2007-11-11-11-11-11
BONS D'EDUCATION
seul agent pour C. J. Williams & Co., 26, rue Thibouville, Laval, Québec, P. Q., etc.
Attention spéciale aux familles.
21-4.

La délégation était composée de MM. J. M. Fortier, Gaspard DesSerrès, M. Marchand, J. T. Marchand, et H. S. Archibald.

Chronique des Sports

TONNEMAN A DECLARE AUDACIEUSEMENT QU'IL TOMBERA TREMBLAY DEUX FOIS EN 30 MINUTES.

M. Pacifique Brouillet est président du comité de crosse de l'A.A. d'A. Nationale, depuis hier soir.

LE PRINCE HERITIER D'ALLEMAGNE ASSISTERA PEUT-ETRE A DES COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS L'AUTOMNE PROCHAIN, AUX ETATS-UNIS.

Le coureur canadien-français, Fatre, partira dans le Marathon du 1er mai, à Toronto.—Nouvelles de partout.—Echos sportifs.

ATHLETISME

QUE DE BRUIT

Un autre directeur du National a paru-il, démissionné. Le président de l'Association ignore à l'heure qu'il est si, cette démission est officielle, ou qu'il n'a pas encore reçu les papiers "ad hoc". C'est un incident qui s'est reproduit trop souvent depuis quelques temps pour l'annoncer à coups de "bambes", car, les sportsmen ne se laissent guère prendre aux démonstrations de ces pièces pyrotechniques d'un genre tout-à-fait nouveau.

UN AVIS OPPORTUN.

Vu que plusieurs athlètes ne connaissent pas exactement la définition du mot "amateur" telle que comprise par la Fédération Athlétique du Canada, je crois utile d'en donner une explication complète, afin d'éviter les transgressions.

DISQUALIFICATION

1. Tout athlète qui acceptera de l'argent soit comme cadeau, bonus, etc., dans un concours d'équipes ou individuel, sera disqualifié.

2. Tout athlète qui concourra directement ou indirectement pour un prix en espèces ou pour un pari sera disqualifié.

3. Tout athlète qui concourra contre un professionnel dans un concours individuel ou des prix d'entrées seront chargés de déclarer professionnellement.

4. Tout athlète qui s'occupera d'athlétisme comme professeur ou qui s'en servira comme de gagne-pain sera disqualifié.

5. Tout athlète qui recevra rémunération pour la perte du temps occasionnée par la pratique de l'athlétisme sera disqualifié.

6. Tout athlète concourant sous un nom d'emprunt sera disqualifié.

7. Tout athlète qui mettra ses prix en gage sera disqualifié.

PREROGATIVES

1. Tout athlète pourra rentrer dans les déboursés occasionnés par les voyages, mais devra en produire les reçus lorsqu'il sera requis de le faire.

2. Un amateur pourra concourir contre des professionnels dans les concours tels que crosse, hockey, football et autres semblables. Il y aura exception cependant pour les concours à pied et autres équipes ou concurrents individuels dans les concours de champ, de boxe et de lutte.

3. J'ai confiance que ces explications suffiront pour diriger sagement tous ceux qui désirent participer aux concours organisés sous la juridiction de la Fédération.

4. Votre dévoué,
C. A. SPRIGINGS,
Secrétaire-trésorier,
Fédération Athlétique d'Amateurs
du Canada

DES SIGNES CERTAINS.

Toronto, 28.—La paix que tous désirent voir régner dans l'athlétisme canadien sera-t-elle conclue après le 5 mai? Tout paraît l'indiquer, car la Fédération et la C.A.A.U. ont convoqué chacune une assemblée pour mercredi prochain, afin, disent les renseignements, de jeter les bases de l'entente qui régnera à l'avenir éternellement sous le ciel du Canada.

LA CROSSE

LE NOUVEAU PRESIDENT.

M. Pacifique Brouillet a été élu président du comité de crosse de l'A.A. d'A. Nationale à une assemblée tenue hier soir. M. W. Labrecque sera le secrétaire de ce comité.

LES JEUNES CLUBS DE TORONTO ONT FORME

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

QUERRIE PRETEND QUE SON "INSIDE" ADAMSON CRAINT LE DEMENAGEMENT.

Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

LES JEUNES CLUBS DE TORONTO ONT FORME

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

QUERRIE PRETEND QUE SON "INSIDE" ADAMSON CRAINT LE DEMENAGEMENT.

Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

LES JEUNES CLUBS DE TORONTO ONT FORME

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

QUERRIE PRETEND QUE SON "INSIDE" ADAMSON CRAINT LE DEMENAGEMENT.

Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

LES JEUNES CLUBS DE TORONTO ONT FORME

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

QUERRIE PRETEND QUE SON "INSIDE" ADAMSON CRAINT LE DEMENAGEMENT.

Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

LES JEUNES CLUBS DE TORONTO ONT FORME

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

QUERRIE PRETEND QUE SON "INSIDE" ADAMSON CRAINT LE DEMENAGEMENT.

Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

ELECTIONS DU ST-JACQUES.

Les promoteurs du club de crosse St-Jacques ont tenu une assemblée hier soir et ont élu les officiers suivants pour la saison prochaine:

Président: M. E. Pelletier.
Vice-président: M. A. Blondin.
Sec.-trésorier: M. L. Dandurand.
Capitaine: M. L. Laroche.
Assist.-capitaine: J. R. Laforce.

UN BON AUXILIAIRE

Québec, 28.—Léon Finet est l'un de ceux qui se font une juste idée de la nécessité de mener les affaires des clubs de crosse selon le principe amateur, dans le district de Québec. Son intelligence de ces choses est certaine. C'est un encouragement pour les sportsmen dont le but est de populariser davantage un genre d'amusement moral.

Finet a très clairement manifesté l'intention de jouer encore pour le club National intermédiaire de Québec. Il est en accord parfait avec les membres de cette société d'athlétisme, et nous avons pleine confiance que ses initiatives seront nombreuses.

Une telle communion d'idées pourrait bien produire de bons résultats. Léon Finet fit partie du club Mascotte de Montréal en 1902, alors que cette équipe était dirigée par le président actuel de la N. L. U., M. E. C. St-Père.

DANS LE CENTRE

Un richard d'Ottawa a offert \$1,000 pour la franchise du club Capital.

Les directeurs des Sénateurs croient que Taylor ne persistera dans la résolution qu'il a prise de ne plus jouer à la crosse.

Jack Ashfield, a fait savoir au public d'Ottawa qu'il se retire du jeu. C'est pour la quatrième fois à notre connaissance, que Jack renouvelle ce truc.

Le National d'Ottawa compte des dévoués parmi ses directeurs. Aux joueurs canadiens-français de la "Grande Capitale" de leur rendre la tâche agréable en s'entraînant au pré qui nous fait honneur, nous sommes heureux aujourd'hui de faire connaître à nos lecteurs ce que le club Chambré a décidé de faire cette année.

Quatre joûtes d'exhibition seront jouées l'été prochain à Rosedale.

Sport Murlon s'entraînera avec les Varsity, de Toronto, et jouera avec les Régina.

Ce système aura pour résultat certain de rendre Sporty tout-à-fait inutile contre les New-Westminsters. Sans l'entente avec ses coéquipiers, le meilleur joueur d'attaque ne vaut pas le "six".

Les jeunes d'Ottawa recevront de l'encouragement. Les Caps aideront tous les joueurs juvéniles, junior et intermédiaires. Ottawa fut autrefois un centre de recrutement pour les autres équipes. Que les temps sont changés depuis les beaux jours des Stars!

Jimmy Murphy a trouvé une autre étoile au ciel d'Oshawa. Il refuse de mentionner son nom.

Newsy Lalonde ira jouer deux parties à Régina, et recevra \$250 pour ses services. Lalonde soupire depuis longtemps après l'abolition de la loi des deux ans pour venir s'établir à Montréal.

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

Querrie prétend que son "inside" Adamson craint le déménagement. Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

Les jeunes clubs de Toronto ont formé

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

Querrie prétend que son "inside" Adamson craint le déménagement. Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

Les jeunes clubs de Toronto ont formé

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

Querrie prétend que son "inside" Adamson craint le déménagement. Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

Les jeunes clubs de Toronto ont formé

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

Querrie prétend que son "inside" Adamson craint le déménagement. Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

Les jeunes clubs de Toronto ont formé

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

Querrie prétend que son "inside" Adamson craint le déménagement. Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

Les jeunes clubs de Toronto ont formé

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

Querrie prétend que son "inside" Adamson craint le déménagement. Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

Les jeunes clubs de Toronto ont formé

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

Querrie prétend que son "inside" Adamson craint le déménagement. Les promoteurs de Vancouver crient de leur côté que Archie a accepté leurs offres. Qui croira?

Les jeunes clubs de Toronto ont formé

Le comité de crosse du National finira d'engager "nos joueurs" cette semaine. La liste des équipiers de 1909 sera publiée avant l'assemblée semi-annuelle de l'Association.

me une ligue de la Ville, à laquelle tous les journaux accordent leur support le plus chaleureux.

Le vieux Turnbull George Rennie et Galbraith, du club New-Westminster, ont organisé chacun un club junior qui se disputent le championnat de cette catégorie dans la B. C. L. A.

LA BOXE

JOHNSON SE FAIT ROSSER

New York, 28.—Johnson s'est fait rosser par deux Italiens au coin des rues Devane et William. Le nègre se rendait, mais très lentement, chez le photographe où il devait prendre ses plus belles poses de boxeur. Dans son imagination, il arrangeait à sa manière le coup de poing qu'il avait dû donner pour terrasser Burns et celui aussi dont il se servirait pour abattre l'orgueilleux Jeffries. Il marchait donc, ne songeant nullement aux piétons dont il rendait la circulation difficile, quand un des employés photographiques vint pour le faire se hâter, le heurta en prit offense. Le champion, ne connaissant pas son homme, se mit en défense et retourna que le tort était fait pour tout le monde et qu'un particulier n'avait pas le droit de s'y établir en seul souverain. Johnson fit remarquer qu'on pourrait se repentir de l'attaquer et qu'on aggraverait autrement si on le connaissait. A quoi le photographe répondit qu'il ne le connaissait que pour un des plus blancs de la ville. Le nègre allait faire expier cette malice quand deux Italiens arrivèrent à la rescousse et prenant fait et cause contre le champion, réussirent à le jeter à terre. Un troisième, ouvrant une fenêtre du second étage, lança un pot de fleurs à la tête du pauvre Johnson qui se trouva avec un œil au beurre noir.

LES ITALIENS, VOYANT ARRIVER DES AMIS DU NEGRE ET PRESENTANT LEUR DEFAITE, DETALBENT AU PLUS TOT.

BURNS CONTRE JOHNSON

Le public de Montréal a eu hier l'occasion de voir, pour la première fois, les vues animées du combat Burns-Johnson. C'est au théâtre His Majesty, rue Guy, que le cinématographe reproduit le mémorable combat qui a donné le championnat du monde de la boxe à un nègre. L'assistance, hier soir, était considérable, et a suivi avec un intérêt marqué les différentes scènes qui se sont déroulées sous ses yeux.

LA LUTTE

AUDACIEUSE DECLARATION.

Il paraît que la défaite complète infligée par Tremblay à Tonnenman a eu du retentissement aux Etats-Unis. On conçoit difficilement la bas qu'un des meilleurs poids-légers Américains, presque l'égal de Bothner, n'ait pas résisté contre le Canadien-français.

C'est pour cela que certains promoteurs de Chicago ont conseillé à Tonnenman, de venir vendre prochain à cette défaite, pour eux inadmissible. Tonnenman a fait mardi, la déclaration suivante, à notre confrère du "Chicago American": "Non seulement, je me fais fort de battre ce Tremblay, mais je suis prêt à tenir un enjeu que je le tomberai deux fois en moins de 30 minutes".

Que pense de cette affirmation hardie, l'excellent public montréalais. Avant le dessert Tonnenman-Tremblay, le club Canadien servira plusieurs beaux combats de boxe à l'assistance.

Toute une série de combats défilera sous les yeux des amateurs. Mike Barry et Dick Long feront les frais de la rencontre principale.

LA COURSE A PIED

LES TEMPS COMPARES

Voici un tableau comparatif des temps établis par Shrub et St-Yves dans leur dernière rencontre de 15 milles et dans le même parcours lors du Derby de New York:

SHRUBB—ST-YVES	H.M.S.
1. Shrubb.	0.04.54
2. Shrubb.	0.10.14
3. Shrubb.	0.15.32
4. Shrubb.	0.20.50
5. Shrubb.	0.26.08
6. Shrubb.	0.31.26
7. Shrubb.	0.37.29
8. Shrubb.	0.43.19
9. Shrubb.	0.49.23
10. Shrubb.	0.55.39
11. Shrubb.	1.01.52
12. Shrubb.	1.08.03
13. Shrubb.	1.13.15
14. Shrubb.	1.20.17
15. Shrubb.	1.26.12

UN VOYAGE A ATHENES

Hamilton, 28.—Afin d'aider au succès du prochain Marathon Hamilton-Brantford, le "Spectator", de cette ville, a promis de récompenser le vainqueur, en payant tous ses frais de voyage à Athènes en 1910. Les concurrents peuvent se procurer des blancs d'engagement en s'adressant à M. Robson, The Spectator, Hamilton.

LES QUILLES

\$50,000 EN PRIS

New-York, 28.—Moins d'un mois nous sépare de la date du grand tournoi de quilles du Madison Square

Baltimore, 28.—Voici les résultats des courses qui ont eu lieu hier à Pinlicko:

1ère course, 4 furlongs, à réclamer, 10. Busy, 108, Upton; 20. Racee Brooke, 101, Dugan, 30. Fauntlerov, 105, Deverich. Temps, 49 1-5.

2ème course, 1 mill, à réclamer, 10. Quantico, 95, Hinchecliffe; 20. Campaigner, 102, Deverich; 30. Lad of Langdon, 102, Crowley. Temps: 1:41 4-5.

3ème course, Pinlicko Handicap, 6 furlongs, 10. Royal Onyx, 163, Lie-Live Wire, 113. A. Lee. Temps: 1:13 4-5.

4ème course, 10. Patansco Steeplechase, environ 2 milles; 10. Thistledele, 153, Lynch; 20. Sir Wooster, 116, Davison, 7 à 2; 30. Grandpa, 153, Sampson. Temps: 4:29.

5ème course, 1 mille, 10. Hilltop, 105, Crowley; 20. Indian Hunter, 110; 30. Peetomoke, 110, Hinchecliffe. Temps: 1:31 3-5.

6ème course, 1 mille, 60 verges; 10. Statesman, 105, Dugan; 20. Pins and Needles, 123, Hart; 30. Juggler, 125, 3 à 1. Temps: 1:45 1-5.

7ème course, 4 furlongs à réclamer, Miss Loris, 101, B. Williams,

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

HIS MAJESTY'S Mats. Mer. et Sam. "Un voyage à travers l'Australie" et les vues de la Bataille.
"BURNS - JOHNSON"
Prix: 25c à \$1.00. Mat., barazin Merc.
ACADEMIE RELACHEE CET-TE SEMAINE DE MAT.
LE MYSTERIEUX M. BUGLE

FRANCAIS

CUMMINGS STOCK CO.
SHERLOCK HOLMES dans **SIGN OF THE FOUR**
Prix: 10c, 20c, 30c et 50c.
ROYAL Matinée, tous les Jours
FASHION PLATES AND THE GIRL IN BLUE
PRIX: 10c, 20c, 30c et 50c. 18-6-am

BENNETT'S THEATRE

Semaine du 20 Avril 1909.
Will H. Murphy, Blanche Nicholas & Jessie Laskys, Seven Hobson, Bert Kaimor & Jessie Brown, Estelle Worlette & Co., Will Lacey, Wynne & Lewis, Wills & Hassan, Netta Vesta, BennettoGRAPH.
PRIX, mat., 15c, 25c. Soirées, 15c à 75c 18-5-am

THEATRE NATIONAL

SEMAINE DU 26 AVRIL.
ONE ONE FRANCOISE
18-6-am

PRINCESS

Toute cette Semaine
Mat. Tous les Jours
"GAY NEW YORK"
Prix soirées, 10c, 20c, 30c et 50c. Matinées, 10c et 25c.
La semaine prochaine: "Rice & Barton Gaiety Co." 18-6-am

THEATRE NATIONAL

Red Hawk (Henry Jackson), John D. Marsh, W. F. Cumming, W. McNeil, R. Booth, R. J. Atton, A. C. Wood, Charles Graham, Ceasar Guala, Fred Meadows, David Bennett, Charlie Petch, Tom Coley, Percy Sellen, Peter John, Robert Redding, A. Windmill, W. F. Cumming, de Toronto, Wm. McNeil, de Toronto, R. Booth, de Toronto, Percy Sellen, de Toronto.

UN MOT DE SVANBERG.

Joân Svanberg, le Suédois, est certainement un coureur de marque. Sa victoire facile sur Simpson, le démontre suffisamment.

Samedi prochain, le Suédois courra 15 milles contre St-Yves, le vainqueur de Shrub.

Svanberg est en plus un gymnaste émérite, un lutteur et bien qu'il ne pèse que 126 livres, très peu d'athlètes lui peuvent résister. Svanberg a 28 ans et ressemble quant au physique à Shrub et Dorando.

Le dernier marathon couru par Svanberg, lui mérité le record de 2h, 41m, 14s, soit une minute seulement de plus que celui de St-Yves dans le Derby.

Les débuts de Svanberg dans la course sont assez singuliers. Un soir qu'il regagnait sa demeure après sa journée terminée, son attention fut attirée par les cris de la foule qui se pressait pour être témoin d'une course. Sans perdre le temps de déposer ses habits de travail et de se vêtir d'un costume plus léger, Svanberg demanda et fut admis à courir. Il n'enleva que ses chaussures et dans cet équipement gagna un adversaire bien entraîné.

Deux semaines plus tard, Svanberg prit part à une épreuve de 5,000 mètres dans laquelle figuraient Toraras, et la gagna.

Il représenta le Suédois aux joûtes olympiques à Athènes en 1906 et y décrocha deux médailles de second prix.

Dans l'épreuve maratonienne, Sherring seul put tenir la tête à Svanberg et finit huit minutes en avant.

MARQUE D'ESTIME.

Nashua, N. H., 28.—Pour l'endurance et le courage dont Renaud a fait preuve, dans la course Marathon de la Boston Athletic Association, les citoyens de Nashua ont décidé d'offrir à leur jeune héros un tribut de reconnaissance.

Le genre de cadeau qui doit être offert n'est pas encore décidé, mais l'ouverture des souscriptions est faite, et déjà les apparences promettent d'obtenir de généreuses contributions.

Une somme d'argent devrait être offerte, mais comme cela priverait le jeune Renaud de son titre d'amateur, le don d'une montre ion d'un diamant a donc été décidé.

UN VOYAGE A ATHENES

Hamilton, 28.—Afin d'aider au succès du prochain Marathon Hamilton-Brantford, le "Spectator", de cette ville, a promis de récompenser le vainqueur, en payant tous ses frais de voyage à Athènes en 1910. Les concurrents peuvent se procurer des blancs d'engagement en s'adressant à M. Robson, The Spectator, Hamilton.

LES QUILLES

\$50,000 EN PRIS

New-York, 28.—Moins d'un mois nous sépare de la date du grand tournoi de quilles du Madison Square

Baltimore, 28.—Voici les résultats des courses qui ont eu lieu hier à Pinlicko:

1ère course, 4 furlongs, à réclamer, 10. Busy, 108, Upton; 20. Racee Brooke, 101, Dugan, 30. Fauntlerov, 105, Deverich. Temps, 49 1-5.

2ème course, 1 mill, à réclamer, 10. Quantico, 95, Hinchecliffe; 20. Campaigner, 102, Deverich; 30. Lad of Langdon, 102, Crowley. Temps: 1:41 4-5.

3ème course, Pinlicko Handicap, 6 furlongs, 10. Royal Onyx, 163, Lie-Live Wire, 113. A. Lee. Temps: 1:13 4-5.

4ème course, 10. Patansco Steeplechase, environ 2 milles; 10. Thistledele, 153, Lynch; 20. Sir Wooster, 116, Davison, 7 à 2; 30. Grandpa, 153, Sampson. Temps: 4:29.

5ème course, 1 mille, 10. Hilltop, 105, Crowley; 20. Indian Hunter, 110; 30. Peetomoke, 110, Hinchecliffe. Temps: 1:31 3-5.

6ème course, 1 mille, 60 verges; 10. Statesman, 105, Dugan; 20. Pins and Needles, 123, Hart; 30. Juggler, 125, 3 à 1. Temps: 1:45 1-5.

7ème course, 4 furlongs à réclamer, Miss Loris, 101, B. Williams,

LES QUILLES

\$50,000 EN PRIS

New-York, 28.—Moins d'un mois nous sépare de la date du grand tournoi de quilles du Madison Square

Baltimore, 28.—Voici les résultats des courses qui ont eu lieu hier à Pinlicko:

1ère course, 4 furlongs, à réclamer, 10. Busy, 108, Upton; 20. Racee Brooke, 101, Dugan, 30. Fauntlerov, 105, Deverich. Temps, 49 1-5.

2ème course, 1 mill, à réclamer, 10. Quantico, 95, Hinchecliffe; 20. Campaigner, 102, Deverich; 30. Lad of Langdon, 102, Crowley. Temps: 1:41 4-5.

Le Canada

MONTREAL, 29 avril 1909.

LE "NEWS" ET SIR WILFRID LAURIER

La bassesse et la fausseté de l'organe tory de Toronto

Un incident de la discussion du budget, la semaine dernière à Ottawa, nous est rappelé par une discussion assez vive qui vient de s'élever entre le "News" et le "Globe" de Toronto.

A la fin de son discours sur le budget, M. Ralph Smith, député de Nanaimo, a pris à partie M. G. H. Cowan, député de Vancouver, qui ne représente qu'une minorité des votes donnés à l'élection.

M. Cowan, paraît-il, aurait dans une récente assemblée de ses électeurs, traité Sir Wilfrid Laurier de "white livered coward" expression qui implique lâcheté et manque d'honneur, parce que Sir Wilfrid, aurait refusé de remettre en discussion les réclamations de la Colombie-Anglaise pour une augmentation de subside.

M. Ralph Smith a demandé à M. Cowan, s'il avait bien prononcé ces paroles, pour lui donner occasion de les désavouer ou de s'en excuser.

Le correspondant du "News" prétendit que, alors, M. Cowan, au lieu de désavouer et de s'excuser, aurait répété ces paroles en les aggravant encore, aux applaudissements des conservateurs.

Et il y a ajouté des commentaires signalant la perte du prestige de Sir Wilfrid Laurier, que l'on est en train de descendre de son piédestal.

Or, nous avons sous les yeux le rapport sténographique officiel du débat, que publie le "Herald" et nous voyons que M. Cowan s'est empressé de désavouer le rapport de l'assemblée contenant les paroles en question.

Il a remercié M. Smith de lui fournir l'occasion d'expliquer le rapport de cette assemblée de Vancouver — qu'il n'a pas lu.

"Je suppose que l'on, député qui rend compte comme nous nous rendons tous compte que lorsque les reporters cherchent à condenser le discours d'un orateur, ils omettent souvent les arguments et se servent de quelque phrase à effet qui donnera du relief à leur rapport."

Et plus loin, comme M. Smith le rappelle à la question dont il cherche à s'écarter et lui pose carrément la question :

"A-t-il dit que Sir Wilfrid Laurier est un "white livered coward"?"

M. Cowan répond : NON !

De sorte que, non seulement M. Cowan n'a pas répété sa grossière injure, ce que d'ailleurs, l'Orateur ne lui aurait pas permis ; mais il l'a absolument désavoué et l'a attribuée à l'imagination du reporter.

Le correspondant du "News" a donc, lui aussi, pris dans son imagination la scène qu'il décrit, dans la conviction que la clientèle actuelle du "News", ce journal si "éminemment indépendant" se réjouira de voir que l'on peut insulter impunément Sir Wilfrid Laurier, en pleine Chambre des Communes !

Le "Mail and Empire", tout organe du parti conservateur qu'il se prétende, n'a jamais été si basement faux que cela !

DES MILLIONS POUR DES "DREAD-NOUGHTS"

Rien pour la province de Québec

"M. Foster est prêt à voter des millions pour des "Dreadnoughts," mais il n'aurait pas voté un sou pour construire la section de Winnipeg à Moncton du Transcontinental National."

C'est ainsi que M. E. M. McDonald, député de Pictou, N.E., fait ressortir les particularités du caractère du lieutenant de M. R. L. Borden.

N'est-ce pas, en effet, un point de vue très intéressant pour les Canadiens de la province de Québec et des Provinces Maritimes, que celui qui nous montre cette attitude de M. Foster ?

"Je suis prêt, et je parle au nom de l'opposition, à voter tous les millions que l'on voudra pour aider à la défense navale de l'Empire." Voilà le sentiment exprimé par M. Foster, en terminant son fameux discours qui a ouvert le débat sur la question.

Mais ni lui, ni M. Borden, ni les autres députés conservateurs — pas même M. Monk — ne comprennent que l'on engage le crédit du pays pour construire un chemin de fer destiné à développer toute la région nord de la province de Québec.

Quelle a été leur attitude, lors du premier débat sur l'emprunt proposé au G. T. P. ? Ils ont reproché au gouvernement de ne pas avoir accepté purement et simplement le premier projet de M. Hays, le gérant du Grand Tronc, qui faisait partir le Grand Tronc Pacifique de North Bay, dans la province d'Ontario.

Et, en cela, ils suivaient la tradition conservatrice. Le Pacifique Canadien n'a-t-il pas été organisé, d'abord, avec son terminus à North Bay ; et n'a-t-il pas fallu de suprêmes efforts pour obtenir qu'il vint à Montréal, sur une ligne construite par le gouvernement de Québec ?

Tout pour l'Empire, rien pour Québec, ni pour les Provinces Maritimes. Voilà le programme de M. Foster et du parti conservateur.

LE DREADNAUGHTISME

Une manœuvre tory en Angleterre

Un membre du parlement impérial, en la demeure.

Canadien de naissance, M. J. Allen Baker, qui représente Finsbury aux Communes, était l'autre jour à Montréal et a donné à un confrère une intéressante entrevue sur le Dreadnoughtisme dont on trouvera la traduction dans une autre colonne.

Dans cette entrevue, M. Allen énumère les points de supériorité de la flotte anglaise sur la flotte allemande et montre le ridicule des craintes exprimées par les organes torys, de voir la flotte allemande, en 1912, supérieure en force à celle de l'Angleterre.

Un "Dreadnought" ne se construit pas en cachette. C'est une trop grosse masse, qui absorbe trop de matériaux et de main-d'œuvre, pour qu'un œil exercé ne puisse en découvrir l'existence quelque soigneusement qu'il puisse être caché.

En somme, la flotte allemande, à la fin de 1912, comptera douze ou treize Dreadnoughts et la flotte anglaise vingt. Il n'y a donc pas péril en la demeure.

Le dernier emprunt de la ville de Montréal

On a soumis à la Commission Royale d'enquête le cas du dernier emprunt de \$2,000,000 de la ville de Montréal, où l'on a relevé l'anomalie suivante :

Le trésorier de la cité a fait annoncer dans les journaux qu'il serait prêt à vendre, à gage ouvert, des obligations de cet emprunt à 4 p.c. au pair.

Et, en même temps, il recevait — les avait-il sollicités? — des soumissions de banques et de financiers offrant de prendre tout l'emprunt à un prix supérieur au pair.

Et le comité des finances a accepté l'une de ces soumissions — qui lui a paru la plus avantageuse, de sorte que les citoyens qui ont pu se présenter au guichet du trésorier, pour acheter des obligations au pair, conformément à l'annonce, ont dû être déçus.

Il sera certainement intéressant d'apprendre de la bouche de M. Robb les raisons de cette contradiction entre l'annonce publique et les arrangements exécutés à la suite.

Cependant, comme l'acceptation des soumissions à prime constitue un bénéfice pour la ville, l'intérêt que soulève cet incident est plutôt de la nature de la curiosité que d'un scandale.

M. Robb pourra s'expliquer probablement sans courir de danger d'avoir à payer les frais.

Coups de plume

La majorité conservatrice de la législature du Nouveau-Brunswick vient d'imposer une taxe de \$5. par tête sur tous les électeurs dont le revenu est de moins de \$300 ; le paiement de cette taxe seul permettra à ces électeurs de voter.

Un moyen comme un autre d'empêcher les journaliers et ouvriers de jouir de leur droit de vote.

La décision de M. le juge Monet, ordonnant à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal de se conformer à la loi sur l'uniformité des livres, est une victoire, non seulement pour M. St-Denis, et pour le "Canada", mais pour tous les pères de famille peu fortunés, pour qui l'achat de nouvelles séries de livres à chaque dénégement était une taxe bien lourde.

L'hon. M. Alexandre Taschereau, Ministre des Travaux Publics et du Travail, a mérité les éloges les plus flatteurs de la presse et des députés par la manière claire et lucide dont il a exposé son projet de loi sur les compensations pour les accidents du Travail.

M. Teller, chef de l'opposition, et l'hon. M. Prévost l'en ont félicité, et le "Herald" de Montréal lui a consacré un élogieux article.

Il a fait, lundi, 8 degrés au dessous de zéro à Prince Albert et 12 au-dessus à Winnipeg.

Ces sautes subites du thermomètre sont déconcertantes pour les nouveaux colons. Elles pourraient être dangereuses pour les récoltes si le printemps avait été plus hâtif.

Heureusement que, sauf qu'elles sont désagréables, elles n'auront d'autre effet grave que de retarder les travaux agricoles.

La bordée de neige que nous avons eu dimanche appartient à la même catégorie d'écart de la température qui sont plus ennuyeux que nuisibles.

Avant de notifier M. Ingram, l'officier rapporteur de Brandon, que la poursuite contre lui était abandonnée, le gouvernement Roblin lui avait suggéré de s'entretenir pour obtenir le "paiement" des élections contestées des conservateurs du Manitoba contre la contestation de l'élection de M. Sifton, à Brandon.

Va sans dire que M. Ingram n'a pas écouté ces propositions et n'a fait aucune démarche en ce sens.

Le "paiement" des contestations d'élections est peut-être une pratique un peu vieille, mais il a été "patenté" pour l'usage des conservateurs, par M. Ames, député de Montréal, — St-Antoine, en novembre dernier.

L'HON. M. PREVOST ET L'"AVENIR DU NORD"

L'"Avenir du Nord" publié à St-Jérôme condamne l'attitude prise par l'hon. M. Prévost au Parlement de Québec, depuis le commencement de la session.

Voici les principaux passages de cet article :

"M. Jean Prévost, élu comme député libéral du comté de Terrebonne au parlement provincial, a pris, depuis l'ouverture de la présente session, une attitude qui le range parmi l'opposition conservatrice-nationaliste."

"L'"Avenir du Nord", qui n'est pas l'organe de M. Jean Prévost, nous l'avons écrit vingt fois, mais qui récite les idées libérales des vieux rouges comme des conservateurs sincères qui, depuis 1896, ne sont que des hommes de paille, n'ont rien de mieux à nous offrir que de déclarer qu'il n'approuve pas sans restriction l'attitude du député de Terrebonne."

Dans un article de notre système de colonisation et surtout de l'admission de ministres des terres de la province, M. Jean Prévost nous semble avoir raison, tellement raison que nous sommes tenté de lui reprocher de ne pas avoir dévoilé plus tôt les faits qu'il récite aujourd'hui."

"Toutefois, il s'arrête notre appro-

AU PAYS DE NOS PERES

LAMENNAIS — SA CORRESPONDANCE AVEC Mme COTTU — M. OLLIVIER ET LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE. — LES ACCIDENTS DE LA MARINE FRANÇAISE ET DES AUTRES. — GEORGES SAND ET FLAUBERT. — CONFÉRENCES DE M. RENE DOUMIC. — M. JULES LEMAITRE ET FENELON.

Rarement destinée fut plus singulièrement tourmentée et douloureuse que celle de Lamennais. Il semblait né avec, au cœur, une meurtrissure. Nature affectueuse et vibrante, certes, d'une sensibilité excessive, par là même aisément froissée et prompt à la colère, cet "éternel exaspéré," comme l'appelle M. Emile Faguet, fut, jusqu'au dernier jour, la victime des hommes et des choses.

A la vérité, deux êtres distincts s'agitaient et se heurtaient en lui : l'apôtre et le révolté. Dans le célèbre "Essai sur l'indifférence en matière de religion," d'une foi si exaltée, il promettait de devenir, qui sait ? un nouveau père de l'Eglise. Il prenait rang aux côtés de Joseph de Maistre et de Bonald. Mais la révolution de 1830 désorienta sa vie. Il s'engagea dans sa seconde et définitive manière. Peu à peu, il glissait sur la pente que l'on sait... "Ce nouveau Nicole passa toute la seconde partie de sa vie à réfuter la première, ou il avait passé la première à réfuter d'avance la seconde."

Combien doué, pourtant, poète — en prose — d'une grâce mélancolique et touchante, orateur pittoresque, avec des envolées superbes — la plume en main.

Sa faute irréparable, on l'a dit, fut d'entrer dans le sacerdoce, sans vocation certaine. (L'abbé Boutard, "Lamennais, 121.) Il s'en expliquera lui-même, tantôt. Peut-être aussi vint-il avant son heure. Ce message de l'esprit nouveau préconisait l'union de la science et de la foi et prêchait un catholicisme nettement libéral. Ce prophète éloquent, ce visionnaire méconnu annonçait l'avènement de la démocratie, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, — et aussi la puissance de l'argent : toutes réalités actuelles.

N'avait-il pas, dès le 1er volume de l'"Essai," en 1817, formulé cet avis, d'une si haute sagesse, que la religion catholique doit s'isoler et s'écarter des partis politiques. Evidemment, il avait raison trop tôt. On se détourna de lui comme d'un utopiste dangereux.

Que ne s'est-il tenu, toujours, sur ce terrain !

Tout cela nous revient en lisant des extraits d'une correspondance inédite de Lamennais que citait, le mois dernier, M. le comte d'Haussonville. L'apparition de l'"Essai" avait fortement ému certaines âmes, sans compter son retentissement en Europe. Une femme entre autres, Mme Lacan, devenue en secondes noces, Mme Cottu, se laissa prendre davantage à cette prose enflammée et entraînante. Elle ne tarda pas à entrer en relations avec l'auteur. De 1818 à 1851, ils échangèrent, encore qu'irrégulièrement, des pensées et des confidences.

Selon M. d'Haussonville, les premières lettres de Lamennais sont de vraies lettres de pré-terre. Toutes pénétrées de dévotion avant 1830, elles deviennent cependant après la rupture avec Rome comme les échos d'une âme sans cesse en bataille.

Mme Cottu ne laisse pas de s'y intéresser. C'est ainsi qu'elle raconte cette conversation très significative :

"Il m'a exprimé, dit-elle, une sorte d'horreur pour l'état ecclésiastique. "Je n'ai jamais été si heureux, n'a-t-il dit, que depuis que je suis sorti de tout cela."

"J'ai pris le courage de lui répondre : "C'est pourtant dans la plénitude de votre raison et de votre volonté que vous êtes rentré dans "tout cela."

Il m'a fait répéter deux fois cette objection si simple, comme s'il ne saisissait pas bien, évidemment parce qu'elle le laissait à court de réponse ; puis il m'a répondu avec embarras et en balbutiant : "J'avais eu de grands chagrins, auxquels je cherchais une consolation."

Quelques jours avant la mort de Lamennais, Mme Cottu lui rendit visite. "C'est vous qui m'avez fait chrétien," lui aurait-elle dit, et j'aurais la douleur de vous voir mourir sans les secours de la religion !" Là-dessus,

batton et nous déplorons que le député de Terrebonne ait entrepris une lutte de tous les instants contre le gouvernement libéral.

Sa critique concernant la colonisation est bien fondée, nous le répétons, et en la formulant, M. Jean Prévost fait usage d'une saine indépendance. Mais tous ses reproches multipliés à jet continu, battant en brèche les idées ministérielles, quelles qu'elles soient, ont une autre signification : ils démontrent, de la manière la plus évidente, que M. Jean Prévost verse dans un parti-pris qui le porte à faire au cabinet une opposition à outrance et irréductible sur tous les points à la fois.

Les libéraux amoureux de l'intérêt de leur province aussi bien que fidèles à leur parti, ne désapprouveront pas M. Jean Prévost, s'il se bornait à critiquer avec mesure, comme tout citoyen sincère et indépendant doit le faire en ayant en vue l'orientation pacifique de la prospérité et de la grandeur nationales.

Lamennais éclata en sanglots. On connaît le reste...

Mme Cottu n'en demeura pas moins fidèle au souvenir de son illustre ami. Au bas d'une photographie qui le figurait sur son lit de mort, elle avait tracé ces mots : "La miséricorde de Dieu est infinie, nul ne peut en sonder les mystères."

Elle-même ne devait expirer que quinze ans plus tard.

On a longtemps fait grief à M. Emile Ollivier d'un mot qui ne fut jamais prononcé — tout comme la plupart des mots supposés historiques.

Le chef du ministère du 2 janvier, (1870) aurait, soit-on voulu la guerre, l'aurait suscité contre la Prusse, "d'un cœur léger."

C'est tout le contraire qui est vrai et cette dernière expression fut inventée après coup. Aussi bien M. Ollivier, dans la "Revue des Deux-Mondes" (1er avril), nous donne par le détail, la version authentique de toute l'affaire. Il s'agit, chacun sait, de l'offre du trône d'Espagne par Prim au prince de Hohenzollern.

M. Ollivier raconte comment son ministère usa de tous les moyens diplomatiques en Espagne, à Enns, auprès de Guillaume, en Angleterre, dans les Etats du Sud de l'Allemagne et ailleurs pour conjurer une crise qui devait aboutir à la rupture de la paix.

"Depuis quatre ans à la tribune, depuis sept mois au ministère, je m'efforçais péniblement d'écarter tout sujet de froissement, d'apaiser les incidents désagréables entre la Prusse et nous par la patience et les bons procédés, à écarter définitivement cette guerre antichristienne que tant de gens proclamaient inévitable... C'est Bismarck, me disais-je, qui a machiné cette candidature; dès lors, quoi que nous fassions, il ne la retirera pas, et, d'autre part, quelle que soit notre volonté pacifique, il nous est interdit de la tolérer. Et après ? Sans oser prononcer le mot, je sentais en mon cœur la lugubre approche d'une guerre, de cette guerre dont j'avais horreur." Et M. Ollivier ajoute cette déclaration probe et loyale qui met sous son vrai jour la part qu'il prit aux événements d'ailleurs :

"Dans le cours de cette crise, je vais traverser bien des angoisses, éprouver bien des tortures morales, être obligé souvent de prendre des décisions rapides; à aucun moment, je ne perdrai la possession de moi-même; j'agirai comme si j'avais à résoudre un problème de géométrie ou d'alègre, inaccessible aux influences, soit de la presse, soit de l'empereur ou de l'impératrice, soit de mes amis ou de mes ennemis, n'ayant aucun souci de ce qu'on dira ou de ce qu'on ne dira pas, suivant ma propre initiative, ne me déterminant que par des considérations tirées du devoir envers ma patrie et l'humanité."

Et voilà la fin d'une légende.

Les accidents dans la marine française ont été l'objet de débats très vifs au Parlement et de préface d'articles de presse et de brochures plus ou moins hostiles au ministère actuel et passés. Or, sans vouloir atténuer l'importance du problème, M. Charles Ferrand se charge de mettre les choses au point dans les "Idées Modernes."

Les accusations d'incurie et d'anarchie, si vraiment celles-ci ont déterminé les accidents des navires français, peuvent aussi bien s'adresser au Japon, aux Etats-Unis, à l'Allemagne et à l'Angleterre.

D même que "Héna," le "Mikasa," saute en 1905 (256 tués, 290 blessés) et le "Matsushima" en 1908 (176 tués) ; sur le "Kashima" un accident de tourelles analogue à celui du "La-touche-Tréville" tue 35 hommes.

Aux Etats-Unis, en 1903, 1906 et 1907, cinquante hommes sont aussi victimes d'accidents mortels à bord de leurs navires.

En Allemagne, de 1907 à 1908 seulement, douze bâtiments sont coulés ou s'échouent avec des pertes considérables.

En Angleterre, outre quatre navires coulés en deux ou échoués en 1907-08, on constate pendant la seule période du 15 juin à la fin d'août (1908) douze accidents graves de contre-torpilleurs, échouages, abordages, ruptures d'arbres, etc.

Tous ces accidents, commente M. Ferrand, survenant dans les grandes marines proclament-ils la décadence de ces navires ? Il n'y a qu'en France qu'une opinion publique ignorante et

EN VINGT ANS RENTIER

VERSEMENTS MENSUELS :

25 CENTIMS DANS LA CLASSE A

50 CENTIMS DANS LA CLASSE B



Les Hommes
Les Femmes
Les Enfants
de tout âge peuvent y appartenir

Caisse Nationale d'Economie

INCORPORÉE EN VERTU DU STATUT DE VICTORIA, CHAPITRE 97
CASSA MUTUA DE TURIN
Cette Caisse d'Epargne et de secours a pour but de distribuer après 20 ans, des rentes à ceux qui rendus à un certain âge deviennent incapables de gagner leur vie et de soutenir leurs familles comme auparavant, et encore aider à l'établissement de nos familles canadiennes, pour en empêcher l'émigration en pays étranger.

MEMBRES INSCRITS DEPUIS SA FONDATION : 25,000 SECTION ET BUREAUX DE PERCEPTIONS : 400

PRECEDENTS

Il existe plusieurs sociétés semblables en Europe dont les plus anciennes sont "LES PREVOYANTS DE L'AVENIR" de France et "LA CASSA MUTUA DE TURIN".
Les Prévoyants de l'avenir fondés en 1881, après vingt-huit ans d'opération ont accumulé un fonds capital d'environ 80 MILLIONS de francs et l'intérêt de ce capital énorme leur a permis de distribuer des rentes durant les huit dernières années pour 12 MILLIONS de francs.

La Cassa Mutua de Turin commença le paiement aux rentiers dans trois ans et anticipe de payer annuellement à chaque pensionnaire une somme de 205 FRANCS pour un franc par mois versé pendant 20 ans.

En France et en Italie, les placements sont faits à un taux d'intérêt bien moindre qu'au Canada.

CAPITAL

Le capital de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE à l'expiration de sa onzième année d'opération aura accumulé un capital de \$400,000.00

Le capital augmentant sans cesse, reste inaliénable. Après vingt ans d'opérations, les intérêts seront distribués parmi les sociétaires qui auront vingt années de présence dans la Caisse, et les montants ainsi distribués seront insaisissables sur les personnes y ayant droit.

Les fonds de la Caisse sont placés sur les garanties les plus sûres ainsi qu'il appert des placements ci-après énumérés et rapportant un taux moyen d'intérêt de 5 pour cent par an.

DEBENTURES (Montants Originaires des Placements)

Ville de Montréal, à 40 ans.....	\$ 12,250.00
Municipalité scolaire de la Côte Saint-Louis, à 25 ans.....	20,000.00
Municipalité du Canton de Maniwagan, à 20 ans.....	10,000.00
Municipalité Scolaire de Shawinigan, à 30 ans.....	14,000.00
Ecoles séparées de Nepean, B. Ont., à 30 ans.....	3,000.00
Municipalité du Village de Jonquière, à 50 ans.....	26,000.00
Municipalité de Sturgeon Falls, à 30 ans.....	35,900.00
Municipalité de Sudbury, à 20 ans.....	20,000.00
Municipalité Scolaire du Village de Rigaud, à 30 ans.....	6,500.00
Municipalité du Canton de Chicoutimi, à 10 ans.....	6,000.00
Corporation Scolaire de la ville de Chicoutimi, à 50 ans.....	50,000.00
Ville de Roberval, à 50 ans.....	20,000.00
Ville de Victoriaville, à 50 ans.....	100,000.00

OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de Labelle, à 50 ans.....	20,000.00
Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de Dorval, à 12 ans.....	18,000.00
Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaskville, à 15 ans.....	60,000.00
Ecoles Séparées d'Alfred, Ont., à 20 ans.....	2,000.00
Oeuvre et Fabrique de la Paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, à 10 ans.....	20,000.00

Les personnes désireuses de s'inscrire doivent le faire immédiatement pour faire remonter leur présence au premier janvier de l'année courante. Pour renseignements s'adresser à nos Bureaux de perception ou à

ARTHUR GAGNON, Sec.-Trés.
Monument National, Montréal

Peintures, Pastels,

Par des Artistes Anglais, Français et Hollandais

99 RUE NOTRE-DAME OUEST

W. SCOTT & SONS

affolée arrive à une semblable conclusion.

Bien plus, l'accident est en marine, un fait si normal que l'amiralauté anglaise publie, chaque année, la liste officielle des accidents.

Ainsi, de janvier 1901 à mai 1908, on relève : 412 bâtiments ayant éprouvé des accidents; 16 bâtiments totalement perdus; 408 morts résultant d'accidents.

Voit-on prétendre, après cela, que la marine britannique est en décadence ?

Le successeur de M. Gaston Bois-sier à l'Académie Française, M. René Doumic a donné avec tout le succès qu'on imagine, dix "leçons" sur Georges Sand, devant la Société des Conférences de Paris. Sans doute les nombreux admirateurs du critique littéraire de la "Revue des Deux-Mondes", auront plaisir à les relire prochainement en un volume.

La rare faculté d'analyse, la finesse d'observation, une langue coulante et lumineuse, où perce, çà et là, une pointe d'ironie, où la pensée se développe sans effort, et davantage une haute conscience morale à laquelle ses adversaires mêmes rendent hommage, en sont, ici comme ailleurs, les traits dominants. Qu'il nous suffise pour l'instant, de détacher ces passages de sa dernière conférence.

M. Doumic met en parallèle George Sand et Flaubert, le romancier idéaliste et le réaliste. A celui-ci qui ne cesse d'en vouloir à l'injustice des hommes et qui vocifère contre la stupidité universelle, l'ancienne amie de Musset se contente de répondre :

"Pauvre chère bête, que je ne fais pas et que je regarde avec des yeux maternels !" Et la critique continue :

Car si le genre humain est absurde, il faut bien nous dire que nous sommes peut-être aussi absurdes que lui. Il y a quelque chose de morbide dans le cas de Flaubert, et George Sand lui indique avec une égale clairvoyance la cause de son mal et le remède. Son mal ne vient que de son isolement et de ce qu'il a coupé tous les liens qui le rattachaient au reste de l'humanité. Malheur à celui qui est seul ! Le remède ? N'y a-t-il pas quelque part au monde une femme qu'il pourrait aimer et qui le ferait souffrir ? N'y a-t-il pas un enfant

M. Jules Lemaitre a presque promis d'être le conférencier littéraire, l'année prochaine, devant le même public. Il parlera de Fenelon. — Après son "Jean-Jacques Rousseau" et son "Racine", ce sera pour l'éminent écrivain l'occasion d'affirmer à nouveau l'étonnante versatilité de son talent.

H. G.
Montréal, 28 avril 1909.

Lampes de Chemin de Fer et Signaux

The Hiram L. Piper Co., Ltd.

17 Rue Normand,
Bert: 1000 rues St-Pierre et St-Jacques
Phone Main 408

JOSEPH FORTIER

FABRICANT, PAPIETIER

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Ci-devant 251 rue St-Jacques

A maintenance terminée l'installation de nos ateliers de réglage, polissage, imprimerie et estampe. Toute commande que vous voudrez bien lui confier sera exécutée avec soin et promptitude.

Le fonds de livres blancs, papeterie, fournitures de bureau est des plus assortis.

Votre visite sera chaleureusement accueillie.

88-ma-l-a-g

LEGISLATURE DE QUEBEC

LE BILL DE LA DOMINION LIGHT, HEAT & POWER CO. EST ADOPTE EN 3^{ème} LECTURE

Discussion à propos de comptes publics

LE BILL LAVERGNE CONCERNANT L'USAGE DU FRANÇAIS ADOPTE A L'UNANIMITE AU COMITE DE LEGISLATION

(Service spécial du "Canada")
 Québec, 28.—Après un long débat le bill de la "Dominion Light" a été adopté aujourd'hui, plaçant cette compagnie sur le même pied que la "Canadian" et les autres.

La séance de l'après-midi fut absorbée toute entière par une discussion sur une demande d'enquête faite par M. Lavergne au sujet de certaines transactions de MM. Tanguay frères, de Montmagny. L'opposition voulait que le comité des comptes publics reçut de la chambre pouvoir spécial de s'enquérir de tous faits relatifs au revenu de la province.

Le gouvernement soutient que c'était dépasser les attributions du comité que de lui donner ce droit. Mais pour montrer qu'il ne s'opposait pas aux enquêtes, il lui accorda le droit d'enquêter sur le cas Tanguay. Il offrit en même temps d'étendre ce droit à toute autre enquête spécifique que l'opposition demanderait.

Enfin M. Prévost a fait son discours quotidien sur la colonisation.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

M. Gouin présente un projet de loi pour augmenter le droit d'emprunt des écoles techniques de Montréal et de Québec.

M. Weir introduit une loi amendement la loi des assurances, et dont la principale clause est que le reçu temporaire d'assurance pour être valable ne doit contenir que les clauses dérogatoires à la loi, et non toutes les conditions de la police.

Comptes publics

Le gouvernement répond ensuite à une série d'interpellations, puis M. Lavergne propose que, vu le rapport de la commission des comptes publics, en date du 2 avril dernier, pouvoir spécial soit donné à la dite commission de s'enquérir de tous faits relatifs au revenu de cette province et aux voies et moyens s'y rapportant.

M. Lavergne explique que cette motion est faite pour s'enquérir en particulier de certaines transactions de M. M. Tanguay de Montmagny. Cette enquête, commencée au comité, a été arrêtée sur l'objection qu'elle dépasserait ses attributions.

Sir Lomer Gouin répond que ce pouvoir général d'enquête ne peut être accordé au comité. Ce dernier n'a que le droit de s'enquérir des dépenses des sommes votées par la chambre. Il cite à l'appui de cette doctrine parlementaire, Todd et autres auteurs; il cite un précédent de Sir John Thompson et la coutume de la chambre.

M. Prévost soutient que ce n'est pas la véritable interprétation de la doctrine parlementaire. Selon lui, le comité d'examiner les sources du revenu. Il cite à ce sujet, avec force commentaires, différentes autorités.

M. Weir appuie la théorie de M. Gouin. Il dit que l'article 213 de la Chambre est formulé et que le comité est limité à l'étude des dépenses.

M. Bourassa cite la doctrine parlementaire anglaise. Il est surpris de voir le comité refuser d'ouvrir les livres de la province, quand en Angleterre le président de ce comité n'est jamais un ministre, et souvent un opposant.

M. Taschereau s'en tient à l'article 213 qui dit :
 "Le comité des comptes publics est institué pour examiner l'emploi des crédits votés par la législature."
 Libre à M. Prévost d'interpréter les auteurs à son avantage, mais le texte est formel. Mais le gouvernement ne craint pas les enquêtes et comme preuve propose en amendement que pouvoir soit donné au comité de faire enquête sur les transactions Tanguay. Si l'opposition a d'autres enquêtes spécifiques, à demander, le gouvernement est prêt à les accorder. C'est tout.

ce qu'il peut faire, étant lié par les règles de la Chambre; donner des enquêtes spécifiques, mais aucun pouvoir général.

M. Tellier croit que cette interprétation ferme la porte aux enquêtes. Il est surpris de la voir préconiser par un parti libéral. Il est surpris de voir le trésorier de la province, M. Weir, président le comité des comptes, puisque c'est lui qui rend les comptes. Les députés ont le droit de s'enquérir des recettes comme des dépenses. En conséquence, il propose, en sous-amendement, que l'article 213 soit interprété de façon à permettre au comité de s'enquérir de tous faits relatifs au revenu.

Le sous-amendement Tellier est mis aux voix et perdu par un vote de 13 à 42. L'amendement Taschereau accordant l'enquête sur les transactions Tanguay est accepté et la motion elle-même adoptée, sur même division.

M. Prévost débute ensuite son discours quotidien sur la colonisation. Il prétend que dans le canton Campbell on ne peut obtenir des lots. Pas un seul n'a été concédé depuis un an. On veut de lancer un nouveau billet de location. Il exige que le colon défriche 15 acres au lieu de 10, et attende 5 ans pour devenir propriétaire. Ce billet, dit-il, est un billet maudit, qui va pousser nos colons dans l'Ontario, où les conditions d'établissement sont plus faciles. A six heures, la Chambre s'ajourne.

SEANCE DU SOIR

La Chambre étudie le bill de la "Dominion Light, Heat & Power Co."

Il se fait une longue discussion autour de ce bill.

M. Tellier, puis MM. Bourassa et Prévost demandent que la compagnie soit obligée d'acheter son droit de passage. Ils se donnent comme les défenseurs de l'autonomie municipale.

M. Mousseau défend le bill. Cette compagnie a droit aux mêmes privilèges que la "Canadian", et les autres. Pour faire concurrence, elle doit être sur le même pied. Finalement le bill est adopté. M. Tellier propose alors un amendement obligeant la compagnie à obtenir le consentement des municipalités qu'elle traverse. L'amendement est perdu par un vote de 12 à 36. M. Bourassa propose un amendement statuant que la compagnie ne pourra passer dans Joliette, sans son consentement, ce qui est adopté ainsi qu'un amendement similaire s'appliquant à Louiseville. Enfin le bill est lui-même adopté en 3^e lecture.

Colonisation

On reprend le débat sur la motion de M. Prévost au sujet du canton Campbell. Le député de Terrebonne continue son discours de l'après-midi. Il cite le cas de deux colons, les frères David qui n'auraient pu obtenir de lots dans le canton Campbell.

M. Caron prétend que M. Prévost a parlé à côté de la question. Il a traité la motion 45, au lieu de la motion 14.

M. Prévost répond qu'il était convenu de traiter les deux à la fois. Et il s'ensuit entre les deux députés une série d'affirmations et de négations contradictoires.

M. Caron dit qu'il n'est pas prêt à répondre au No 45, puisqu'on devait traiter le No 44. Il répondrait sur cette dernière motion, mais M. Prévost n'en a pas parlé.

Pour ce soir, il dira seulement que les plaintes des colons de M. Prévost ne sont pas fondées.

Quant à la colonisation en général il suffira de dire que le gouvernement a vendu 3,000 lots l'an dernier.

L'augmentation de la valeur foncière dans le seul comté de colonisation d'Ottawa a monté d'un million. Quant au billet de location, il en parlera après la critique que M. Prévost doit en faire demain.

La chambre adopte ensuite sans discussion une dizaine d'avis de motions de M. Bourassa pour production de documents.

Sur une autre demande de docu-

ments, MM. Bourassa et Prévost protestent contre la vente faite précédemment d'un pouvoir d'eau sur la Rivière du Nord.

La chambre adopte ensuite en troisième lecture le bill de M. Mackenzie donnant droit d'appel des décisions du recorder en matières scolaires et municipales, pour les montants excédant \$500. La Chambre ajourne à demain.

COMITE DE LEGISLATION

Le bill Lavergne concernant l'usage du français est adopté à l'unanimité.

(Correspondance spéciale)
 Québec, 28. — Le comité de législation a adopté, ce matin, à l'unanimité le bill de M. Lavergne, concernant l'usage obligatoire du français dans les contrats faits avec les compagnies de services d'utilité publique. Seulement quelques changements de mots ont été introduits au bill tel que rédigé par le sous-comité formé de MM. Tellier, Lavergne et Galipeault.

Voici maintenant le texte actuel du bill, qui n'a plus qu'à subir sa troisième lecture :
 Loi amendement le code civil concernant les contrats faits avec les compagnies de services d'utilité publique.

Sa Majesté de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :
 Les articles suivants sont ajoutés à l'article 1681 du code civil tel qu'il se lit à l'article 6239 des Statuts révisés de Québec :
 1681A. "Doivent être imprimés en français et en anglais les billets des voyageurs, les bulletins d'enregistrement des bagages, les imprimés pour connaissements, lettres de voiture, dépêches télégraphiques, les feuilles formules des contrats, faits, fournis ou délivrés par une compagnie de chemin de fer, de navigation, de télégraphe, de téléphone, de transport, de messageries ou d'énergie électrique, ainsi que les avis ou règlements affichés dans les gares, voitures, bateaux, bureaux, usines ou ateliers."

1682B. Toute contravention, par une compagnie de chemin de fer, de navigation, de télégraphe, de téléphone, de transport, de messageries ou d'énergie, faisant affaires en cette province, à une des dispositions de l'article précédent, sera punie d'une amende n'excédant pas vingt piastres, sans préjudice ou recours pour dommages."
 2. — Cette loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

COMITE DES BILLS PRIVES

La dernière séance (Correspondance spéciale)

Québec, 28. — Le comité des bills privés a tenu, cet avant-midi, sa dernière séance. Il a considéré le seul et dernier bill qui restait sur la liste : celui de la succession Fraser. Il a été adopté après discussion.

Sir Lomer Gouin se lève alors et propose en quelques phrases, des remerciements à M. Tessier, président du comité. Il le félicite de la façon habile et courtoise, dont il a conduit les débats, parfois si difficiles, du comité. Ces paroles furent chaleureusement applaudies.

M. Tessier remercie le premier ministre et les députés de ce témoignage de remerciement. Il est heureux à son tour de féliciter les députés sur la façon dont ils ont fait la discussion et qui lui en a rendu la direction facile.

Ainsi finit la dernière séance du comité des bills privés au milieu des applaudissements et à la satisfaction des députés. La fin de ce comité marque une étape dans la session. C'est un signe du commencement de la fin.

FAITS DIVERS

Dommages contre le maire Payette

La vieille femme que le maire a fait mettre à la porte de l'hôtel de ville, la semaine dernière, lui a fait servir, hier matin, par le ministre de ses avocats, Mmes McAvoy, Dupré et Godin, un avis que, dans trente jours, elle lui intentera une action pour \$5,000 de dommages pour les raisons suivantes : "Que, le 21 avril dernier, elle vint chez le maire pour demander l'assistance de la Ville, et que le maire l'aurait éconduite comme anarchiste et femme de mauvaise vie et qu'il se serait servi de la force de la police pour lui brayer les bras et la faire mettre dans les cellules."

Figurant voleur

Les constables spéciaux Beauchamp et Pelletier ont arrêté, lundi, un figurant qui avait volé pour \$200 de bijoux aux artistes du théâtre National Français.

Le jeune filou, qui apparaissait dans la troupe comme figurant, a avoué sa culpabilité.

SONT AU ST. JAMES

W. Brown, Moncton, N.-B., H. Glazier, Old Head, N.-Y., H. Gendreau, St-Jean, Qué., D. B. Bea, Bristol, N.-B., M. et Mme Lemoine, Sorel.

SONT AU VIGER

N. Gagné, Ptre, La Tuque, J. H. Vi-gneault et fils, Trois-Rivières, P. H. Lamoureux, M. N. S. M. et Mme Octave Demers, Québec, F. Hannahan, Halifax, N.-B., Blanchet, Ste-Anne la Pocatière, Albert Lamasse, et J. Toussaint Thibodant, Lévis, J. D. Houde, Ste-Croix, A. Naurette, Farnham, Qué., J. C. B. Leclair et J. G. Moquin, Sorel, Qué.

SONT AU RIENDEAU

J. H. Acor, Grand-Mère, Dr J. Szymanski, Chicago, John Laird, Québec, J. E. A. Dubuc, Chicoutimi, G. White, Penbrooke, R. Binkat et N. Lavigne, Québec.

MAISONNEUVE

Le plus bel Endroit de l'Île de Montréal à Habiter en toutes Saisons

ET QUI OFFRE LE PLUS D'AVANTAGES A TOUS LES POINTS DE VUE

Magnifiques Couvents et Collèges donnant l'Instruction moderne la plus complète.

Située sur le bord du fleuve.

Maisons très bien bâties, plans hygiéniques et modernes.

Logements et Magasins à prix modérés.

Localités superbes pour résidences privées ou places d'affaires.

Suffisamment de travail pour tous.

Quantité de Manufactures de Chaussures, Biscuits, Sucre, Tapiserie, Coton, Fonderies, etc.

Toutes les améliorations modernes et commodités rendant la vie heureuse et facile.

Rues très larges et bien entretenues.

Un air pur et sain vu la proximité de l'eau.

Une administration de progrès qui cherche le bien-être des citoyens.

Et mille autres raisons qui parlent en faveur de Maisonneuve comme lieu de résidence.

Locataires, AVANT DE LOUER Visitez Maisonneuve

LA VILLE DE L'AVENIR

LES DEUX COTES DE LA MEDAILLE

LA QUESTION JUIVE DANS LES ECOLES VUE PAR LES PROTESTANTS ET PAR LES JUIFS — LES PREMIERS VEULENT GARDER A LEURS ECOLES LEUR CARACTERE CHRETIEN

Payant les taxes, les Juifs croient avoir le droit d'être représentés dans la commission scolaire. — Plus du tiers des élèves des écoles protestantes sont des enfants juifs.

Dans une entrevue avec un journaliste, le principal Shaw, président de la commission scolaire protestante, a exprimé son opinion sur la question juive dans les écoles. La campagne contre les Juifs n'est pas contraire aux principes démocratiques, car l'application de ceux-ci n'est possible que là où le peuple est tout à fait homogène, ce qui est impossible en Amérique. Et malgré qu'ils se vantent d'avoir des écoles publiques libres

FEMMES MALADIVES

SANS COULEURS, CONSTAMMENT FATIGUEES, A FIGURE RIDEE ET BLEMES.

Elles obtiennent toutes la santé. — Vitalité — Energie — Force, de Ferrozone.

Une fois que vous avez employé le célèbre vivificateur et tonique des nerfs Ferrozone — que vous avez ressenti sa puissance magique pénétrer dans votre système affaibli — alors vous saurez que la santé certaine vous attend.

Ferrozone est si vif et si certain pour rétablir et restaurer que des milliers de personnes n'emploient pas d'autre remède.

Mlle L. P. Sinclair, de Sault Ste-Marie, écrit : "Me portant bien maintenant, je crois de mon devoir de dire à toute jeune femme, le bénéfice que j'ai obtenu de Ferrozone. Je devins très maigre, et à vingt ans, ma figure était blême et ridée — ma couleur était mauvaise et je paraissais 10 ans plus vieille. J'étais nerveuse et hystérique, sans sommeil, sans appétit, je pleurais pour un rien. Puis j'eus peur de mourir, et états si déprimée le matin, que la vie pour moi n'était plus heureuse."

"Je fus étonnée de la rapide et complète action de Ferrozone. Il me donna force et vitalité permanentes, les peurs nerveuses disparurent, l'indigestion et faiblesse d'estomac furent guéries. Le bon sommeil revint. Je parus mieux et plus jeune avec de belles couleurs. J'engraissais, j'étais heureuse, vigoureuse, forte et j'y ai un an depuis la première fois que je pris de Ferrozone. Il m'a redonné une santé que je ne m'étais jamais connue avant, et je continuerai à le recommander comme le plus grand tonique et fortifiant sur terre."

Très peu de filles et de femmes ont une assez bonne santé pour n'avoir pas besoin de remède. Rien n'exécute Ferrozone peut donner : force, sang et puissance nerveuse. Ce n'est pas un stimulant, mais un tonique nutritif. 50c la boîte, ou 6 pour \$2.50, chez tous les marchands. Essayez Ferrozone aujourd'hui.

21-1-ya ou wii

pour tous, les Américains sont cependant obligés d'avoir des écoles séparées pour les noirs du Sud et pour les Orientaux de la Côte du Pacifique. En 1903, il n'y avait que 700 enfants juifs dans les écoles protestantes. Nous les avons admis parce que l'on nous a dit que par là nous pourrions élever la taxe scolaire, chose dont nous avions grandement besoin. Avant cette date les Juifs payaient leurs taxes à la commission catholique. Nous avons probablement fait là l'acte le moins sage de notre administration, car aujourd'hui, nous avons 4,000 enfants juifs dans nos écoles, soit plus du tiers du nombre total. Nous recevons \$360,000 en taxes. Les Juifs devraient payer plus même cette somme. De plus nous avons des propriétés au montant de \$1,684,827 payées par les protestants. "C'est pourquoi je crois, dit le Rév. Shaw, que les Juifs devraient se contenter des concessions considérables que nous leur avons faites et comprendre que nous voulons garder à nos écoles le caractère chrétien qu'elles ont aujourd'hui. Je ne crois pas à l'établissement d'une troisième commission scolaire pour les Juifs, pas plus qu'à l'établissement d'un système commun d'écoles publiques, alors que les catholiques sont bien déterminés à conserver leurs écoles sous leur contrôle immédiat."

D'un autre côté, à une réunion tenue de l'Institut du baron de Hirsch, il a été passé une résolution à l'effet que les Juifs ne sont pas responsables de l'introduction du bill du Dr Finnie à la Législature.

"Nous n'avons donc pas brisé notre entente avec les Protestants. Les rapports de la Commission montrent bien que nous n'avons jamais voulu enlever quoi que ce soit du caractère chrétien des écoles, mais ils ne montrent pas que nous ayons consenti à abandonner nos droits relativement à notre représentation future dans la Commission."

"Nous ne comprenons pas que les écoles protestantes ne soient pas des écoles publiques puisqu'elles sont soutenues par l'argent du public. Nous croyons que toute personne payant taxe a droit d'être élu membre de la Commission si tel est le désir de la majorité des contribuables. C'est pourquoi nous favorisons l'élection des commissaires par le peuple."

"Nous ne voyons pas comment l'emploi d'instituteurs juifs munis de diplômes de l'École Normale puisse élever quoi que ce soit au caractère chrétien des écoles. La commission devrait avec un peu de tact et de bonne volonté employer ces instituteurs spécialement dans les écoles où la grande majorité des élèves sont des Juifs. Nous avons aidé à l'augmentation de la taxe scolaire et fait obtenir une subvention additionnelle du gouvernement. Nous désirons continuer nos bonnes relations et aider à l'avancement de l'éducation et à la formation patriotique des enfants de manière à en faire de loyaux sujets de l'Empire."

AUX ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

L'ouvrage que vient de publier M. l'abbé A. Desrosiers : "Les écoles normales primaires de la Province de Québec, et leurs œuvres complémentaires. Récit des fêtes jubilaires de l'École normale Jacques-Cartier, 1857-1907", est un livre utile à tous ceux qui s'intéressent aux questions d'éducation. On y trouve l'histoire et la justification de l'établissement de notre magnifique système d'écoles confessionnelles dans notre pays ainsi que la justification de l'établissement et du maintien des écoles normales, pour les laïques parmi les écoles catholiques de la province de Québec. En achetant dès maintenant ce volume, grand in-8 de 390 pages, avec

TERRIBLE REQUISITOIRE

LES ACCUSATIONS PORTEES PAR LE PARLEMENT CONTRE ABDUL HAMID, ET AUXQUELLES LE SHEIK-UL-ISLAM A REPONDU DANS L'AFFIRMATIVE, SONT DES PLUS GRAVES.

L'ancien sultan a été transporté secrètement de Constantinople à Salonique, où il subira probablement son procès, dont l'issue sera sa mort ou son emprisonnement.

Constantinople, 28. — Le Fetva, ou décision officielle du Sheik-ul-Islam, autorisant la déposition d'Abdul Hamid, a été rendue publique. Il contient les questions posées par le parlement au Sheik-ul-Islam et la réponse de celui-ci. Voici le texte des questions :

"Que devient un Iman (c'est le titre du sultan de Turquie comme chef de la foi orthodoxe) qui a détruit certains écrits sacrés, qui a saisi des biens en contravention aux lois Shéri, qui a commis des actes de cruauté en ordonnant l'assassinat et l'emprisonnement d'exilés sans aucune justification en vertu des lois Shéri, qui a gaspillé l'argent public, qui, ayant juré de gouverner conformément aux lois Shéri, a violé son serment, qui, par des dons d'argent, a provoqué l'effusion de sang et la guerre civile, et qui n'est plus reconnu dans les provinces ?"

Le Sheik-ul-Islam a répondu : "Il doit abdiquer ou être déposé." Pas un seul journal de Constantinople n'a un bon mot à l'adresse d'Abdul Hamid, dont la vie et le règne sont voués à l'exécution universelle. L'avènement de Mehmed V, d'autre part, est regardé comme l'aube d'une ère nouvelle.

L'état de siège a été suspendu temporairement jusqu'à dix heures, ce soir, afin de permettre des réjouissances publiques à l'occasion de l'avènement du nouveau sultan. La ville sera illuminée, mais les feux d'artifice sont prohibés.

Londres, 28. — Hallid Halid Bey, le représentant des Jeunes Turcs à Londres, a déclaré aujourd'hui que l'ancien sultan Abdul Hamid devra probablement subir son procès sur les accusations portées contre lui dans le Fetva qui le dépose. "Une sentence d'exécution capitale n'est pas à prévoir, dit-il, mais il sera probablement mis en prison. Abdul Hamid a cependant été pratiquement prisonnier volontaire depuis quelques années, de sorte que ce ne sera pas un grand châtiement pour lui. Ses biens acquis illégalement seront confisqués par l'Etat. Je ne m'attends à aucun désordre sérieux dans les provinces, excepté peut-être en Albanie, où Abdul Hamid recrutait sa garde du corps."

Constantinople, 28. — Abdul Hamid a quitté la capitale hier soir, pour aller à Salonique. Il était accompagné de onze femmes de son harem.

Il a été conduit en secret du palais impérial à la gare du chemin de fer à Stamboul, et mis à bord d'un train qui est parti immédiatement.

CHATEAU ST-LOUIS

VALOIS, QUE.

OUVERTURE LE 1^{er} MAI. Agrandi et aménagé à neuf. Accommodation pour 200 personnes. Grande salle de danse et de banquet. Billards, Jeu de quilles, Tennis, Croquet, Etc. Dépôt de gazoline pour Automobiles. Magnifique promenade de 300 pieds de long.

Taux spéciaux pour familles. Pour informations, écrivez ou téléphonez à J. EUG. DION, Gérant, Valois, Qué. 21-29-av-1-mai-g.

gravures, chaque ancien élève s'assure la possession d'un beau souvenir et aide à en payer les frais de publication. Il est en vente à l'École normale, même, Parc Lafontaine, au prix de \$1.50 l'exemplaire.

A L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Le Cercle des Débats de l'Université d'Ottawa doit donner dimanche prochain, le 2 mai, une soirée littéraire et musicale à la salle du Monument National.

A cette soirée, il y aura un débat littéraire dont le sujet sera "L'immigra-

CORSETS

Avant de Commander vos Robes Nouvelles.

Laissez-nous vous montrer un de nos nouveaux modèles pour cette saison, afin que vous puissiez commander votre Robe en conséquence.

Notre assortiment est complet en formes ou grandeurs, et permet de vous satisfaire à tous les points de vue.

Tous seront heureux de démontrer les qualités de nos dessins nouveaux afin de vous faire connaître tous les avantages et les qualités des

CORSETS DIRECTOIRE BINNER
CORSETS GOSSARD se lançant avant
 VENTE SPECIALE DE
CORSETS FRANCAIS
 JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
 29, 30 AVRIL et 1^{er} MAI.

150 corsets en jolies soies brochées, couleurs : blanche, rose et bleu, grandeurs : de 18 à 30, prix régulier \$6.50. \$3.50 Spécial

75 corsets en coutil français, couleurs : rose et bleu, grandeurs : 18 à 24, prix régulier \$3.50. \$2.50 Spécial

100 corsets de fabrication américaine, lot assorti, 99c échantillons, etc. Prix spécial

PARIS KID GLOVE STORE,
 464 RUE STE-CATHERINE OUEST.
 TEL. UP. 1668. Magasin Ouvert le Samedi Soir.

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR G. E. L. Desaulniers & Fils, 71a rue Saint-Jacques

\$3,500 — VISITATION, coin de rues, magasin, logement, grand terrain. Comptant, \$1,000.

\$12,000 — OULFANS, coin, magasin, logement. Prendra terrain en échange.

\$6,800 — DORCHESTER, coin magasin, etc.

\$5,600 — ONTARIO, trois beaux flats.

\$13,500 — BEAUBRY près Ste-Catherine, 8 magnifiques flats, très bon placement.

\$5,300 — AVENUE DESJARDINS, 6 beaux flats, comptant, \$1,000 à \$1,200. Balance sans intérêt.

CHAMBLY BASSIN — Belle propriété à échanger pour maison ou terrain.

\$6,600 — MARIE-ANNE, trois beaux flats et six flats très bien bâtis. \$12,500

ST-ANDRE, entre Demontigny et Ontario, Magnifique bloc de maisons. Grand terrain, loué \$3,000. Conditions faciles. Un barain.

\$8,000 — Parc Lafontaine, près Roy, trois logements.

\$10,000 — Aline Avenue, Magnifique neuf flats loués au-delà de \$1,000. Comptant \$500. Vente pour cause de santé.

\$17,000 — Turner, trois flats modernes loués \$1,000. Comptant \$6,000.

\$1,150 — St-André 4 flats. Conditions faciles.

\$12,000 — Ste-Catherine Est. Deux magnifiques et logements. Comptant \$2,500. Balance facile.

\$6,000 — Desjardins Ste-Catherine, six flats loués \$640. Comptant, \$1,000. Un barain.

\$2,300 — Herri, cottage. Conditions très faciles.

HOTEL A vendre ou échanger pour propriété au Antier.

BEAUBRY, Village — Belle terre à échanger pour propriété.

\$6,400 — ROYER près Rachel, trois flats, conditions faciles.

\$25,000 — BOULEVARD ST-LAURENT, coin de la rue Ste-Catherine, magasin, etc. Très bonne propriété.

\$5,000 — ST-DENIS, un des plus beaux coins de cette rue. Place d'avant.

\$8,500 — ST-ANDRE, entre Demontigny et Ontario, quatre logements et grand terrain.

\$3,500 — MONT-ROVAL, flats et terrain, près St-Hubert. Très beau local.

\$3,500 — AVENUE DU PARC, Cottage, beau.

\$3,300 — MONT-ROVAL, près St-André, magasin et logement.

\$8,500 — ST-HUBERT, près Mont-Royal, 3 flats de 4 pièces de front, magnifique propriété.

\$1,150 — ST-DENIS, près Mont-Royal, coin de rues, Place d'avant.

MARGAIN — Coin, Mont-Royal, Bover et Mont-Royal 4 flats. Comptant \$1,000. Trois flats valent toutes les dépenses et vous êtes loué pour rien.

\$3,850 — ST-ANDRE, vis-à-vis 16 pièces de front, 3 flats modernes. Comptant \$2,000.

MARIE-ANNE, trois beaux flats, comptant \$1,200. Deux flats valent les dépenses et vous êtes loué pour l'intérêt de vos \$1,200.

\$6,400 — AMHERST, près Demontigny, maison d'angle louée près \$700. Comptant \$2,000.

\$1,800 — Parc DeSole, Village, 2 flats. Comptant \$300.

\$3,300 — SANGHVIN, près Ste-Catherine, flat et terrain loués près \$400.

SAULT AU RECOLLET, belle propriété à vendre ou échanger.

\$2,200 — RIVARD, deux beaux flats, prendra terrain en échange.

\$15,000 — STEWIS, trois flats modernes. Conditions faciles.

\$1,500 — STE-CATHERINE, magasin et deux logements.

\$1,600 — CHRISTOPHE COLOMB, près Mont-Royal, trois flats. Comptant, \$1,200 à \$1,500.

\$1,500 — DELORMIER, près Ontario, six flats loués près \$300.

\$2,200 — ST-CHRISTOPHE, 3 flats, très bon marché.

\$5,000 — DES PRAIRES, près Mont-Royal, 3 flats en pierre. Comptant, \$2,000. Neuf flats, \$19,500. Comptant, \$5,000.

ST-CATHERINE, près Visitation, magasin, logements, échangera pour propriété.

\$3,200 — GUILFORD, 2 flats, en pierre.

PROPRIETES DE CAMPAGNE A vendre ou échanger pour propriété de ville. Notre-Dame des Anges, Dorville, St-Laurent, St-Jérôme, Sault au Recollet.

\$11,000 — ALBERT, près Atwater, 12 flats, loués \$1200. Conditions faciles.

\$5,600 — MONT-ROVAL, magasin et deux logements, loués \$900 — \$3,000.

\$1,250 — BEHRI, près Mont-Royal, 2 flats et deux logements en pierre. Comptant \$1,000.

\$4,500 — COIN Duluth et St-André, magasin et logements, loués \$700. Comptant, \$1,000.

\$1,000 — RACHEL, magasin, logements. Conditions faciles.

DORCHESTER, coin à échanger pour propriété.

\$5,150 — ROYER 3 flats. Conditions très faciles.

ST-HUBERT, près Roy, trois flats des plus modernes. \$12,000 et \$14,000.

CHRISTOPHE COLOMB, plusieurs beaux flats à bon marché.

\$3,200 — St-André, coin de rue, deux flats.

12 FLATS à échanger pour propriété.

\$5,500 — ESPLANADE, 3 flats loués près \$600.

\$6,500 — ST-ANDRE, près Demontigny, deux logements avec grand terrain.

\$10,500 — CAIRE ST-LOUIS, deux logements.

\$3,200 — ST-CHRISTOPHE, deux logements.

\$3,500 — STE-ELISABETH, 2 logements près Demontigny.

MONTREAL ANNEE, six flats, rue St-Urbain, Manon, Waverley, Esplanade Nuttman, bon marché.

\$9,500 — Parc Lafontaine, 8 flats modernes.

G. E. L. DESAULNIERS & FILS, 71a rue Saint-Jacques, Bureau 9 à midi. Téléphone 1150. Paris, près Mont-Royal, Héli Est. 3129. Marchés 1906.

RENTS & PROPERTIES

Propriétés à Vendre

RUE LAFONTAINE, coin d'une grande belle propriété, commerce, cuisine, brique, cave, de 7 piéds, cimentés, grande cour et remise à 2 étages en brique, 5 logements et magasin rapportant \$1,100. Prix \$9,000. Prendra en échange une terre près de Montréal. S'adresser à J. A. VAILLANT, chambre 67, 107 St-Jacques, Montréal. 21-6-8.

RUE DROLET — A quelques pas du Carré St-Louis, un magnifique cottage en pierre et brique solide, 3 étages, 12 appartements, bain double, gaz et système à eau chaude de très classe. Prix \$4,500. Conditions faciles. S'adresser immédiatement à J. A. VAILLANT, Chambre 67, 107 St-Jacques, Montréal. 21-6-8.

PROPRIETES A vendre, 3 beaux plain-pieds construction moderne, bien loués, situés dans le quartier Saint-Louis de France, Revenu \$1,920. Prix \$17,000. Conditions faciles. S'adresser 891 boulevard Saint-Laurent. Téléphone 51 5020. 20-6-8.

NO 19 RUELE SAINT-JULIE, 45-46, un magnifique 160 rue Saint-Denis, 12 pièces à trois étages, environ 9,000 piéds carrés de blancherie, autorisée en un seul lot ou en plusieurs. S'adresser chez J. CHRISTIN ET CIE, Inc., 21 Sainte-Julie. 17-45-8.

Maison à Vendre

MONTREAL ANNEXE — Nos. 73, 75, 77, 79, 79A Clarke. 6 Plain-pieds neufs, 10 pièces, toutes bien éclairées, avec le confort de la plomberie, hauteur, cave cimentée, avec gaz électrique. Tara Heater à gaz, fournaise à eau chaude à chaque logement. Bains, lavabos, chaises en fonte émaillée, Corneille en cuivre, balcon, galeries, etc. Loués \$1,548-90 par année. Prix \$17,500. S'adresser à J. A. VAILLANT, 1558 Blvd. St-Laurent, Tél. Bell Est. 2606. 19-6-8.

Propriétés de Campagne à Vendre

TEBERHONNE — A vendre, très jolie propriété, très belle, dépendances, conditions faciles. S'adresser, téléphone ou passer chez le DR. H. LECLERCQ 873 Ontario Est. 16-2-8.

BOUCHERVILLE — Jolie propriété à vendre avec bâtiments et grand terrain, situation au centre du village à proximité des chars et bateaux. S'adresser à 732 St-Denis. 21-6-8.

BOITIQUE DE FORGE à vendre, avec bonne maison bien finie, bon terrain, dans un bon village, grosse clientèle. Pour renseignements, s'adresser par lettre à A. B. "Le Canada". 3-26-8.

AHUNTSIC

A VENDRE, cottage double, 2 étages, bonne construction, solage en pierre, bain, w. c., lumière électrique, cave de 7 piéds. Lot mesurant 150 x 220, d'une rue à l'autre. Grand jardin avec toutes sortes de fruits et arbres d'ornement. 2 minutes des chars électriques, bon trottoir et rue macadamisée. Prix, \$3,500. Conditions, \$1,000 à \$2,000 comptant, balance à H. S., "Le Canada".

Terres à Vendre

CARANE RONDE — Terre à vendre, 1/2 acre à l'Épiphanie, Saint-Henri. Magnifique terrain, stationnement, accès par auto-desus 3 arpents de terre, maison, granges, autres dépendances, toutes espèces d'arbres fruitiers. NAPOLEON BOIS-FOURME, 3-26-8.

FERME à vendre, 125 acres, dans la comté de Charlottetown, Glenora, Ontario. Splendide site, bonne terre, bâtiments et eau. Tout près du bureau de la vente de la terre, 1760, St-Jacques. S'adresser à JOHN O'CONNOLLY, 80 Cornwall, Ontario. 3-26-8.

UNE de 100 arpents avec maison, \$500.00, payable \$10.00 par mois, une 200 acres bien bâtie, l'eau dans les habitations \$1,300, une autre terre, 100 OSW. CHAPT CIE., Edifice "La Presse".

SABLE — Très beau sable à construction à vendre au Parc Molson, Terré Côté J. T. CLARK, Chemin des Carréris ou M. DUFFORD, chambre 58, Edifice Canada Life. 21-26-8.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION à vendre, consistant en briques, pierres de taille et maçonnerie, poutres en bois et fer, colonnes en fer, chéris et portes. LECLERCQ, entrepreneur, sur les hauteurs Notre-Dame, à la fabrique de biscuits Vite. 20-26-8.

PROFITS — Offre spéciale. A l'occasion de la première communion, l'aidé de faire une douzaine de bons portraits cabinets avec 13ème colorié pour \$1.50. E. VINCENT, 500 Parc Lafontaine, coin Dufferin. 20-6-8.

NOUVELLE COLLECTION de Romans illustrés à 25¢ par la poste. 300 — "Les Deux Orphelins", par d'Ennery. "André la Charmeuse", par Richelieu. "Le Médecin des Pauvres", par Montplaisir. "Le Capitaine Corcoran", par P. FABRE. "Rocambole", par Ponsou du Terrail, etc. etc. Catalogues sur demande. L'ÉDITEUR VICTOR GARDIN, 1008 Notre-Dame Ouest, Montréal. Tél. Bell Main 6284. 81-26-8.

PUPIRE à vendre, "rolling top". À vendre, presque neuve, bon marché. JOSEPH DROUIN, 61 St-Catharine Est. M. 4147. 17-6-8.

TAPISSERIE de à \$1.00 la pièce, articles de poche, revolvers, mannequins à gaz, peintures, vitres, étagères, etc. J. L. ROULLIARD, 332 Mont-Royal, coin Rivard. 11-26-8.

CAMERAS HUITIF, meilleurs que les Kodaks, tous les genres, la plupart complètes. Ces caméras n'ont pas leurs frères. E. SMITH, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 15-26-8.

DEMANDEZ nos prix pour gazoline benzène et alcool éthylique et accessoires. VICTOR GARDIN, 1008 Notre-Dame Ouest, Montréal. 10-26-8.

A VENDRE — Vitrites, silent saloons, man à avec tiroirs, tablettes, tables, comptoirs, lampes arc à gaz, auvent, s'adresser E. COTE, 143 rue St-Antoine. 19-6-8.

MACHINE A COUDRE en bon ordre, vendra pour \$7.00. S'adresser à 29, Avenue Viger. 21-6-8.

MOTEUR A VAPEUR "Canadian Fairbanks" à vendre, deux cylindres, tout neuf à servi que quelques mois, y compris brûleur, carburateur "Kingston", coil magneto "Ward", réservoir à gazoline, Roue de direction, etc. S'adresser à A. DELORME, chez Laporte Martin et Cie, Ltd. 21-6-8.

BOIS DE C.P.R. — USINES ANGUS A \$1.50 et \$1.75 par voyage. Est de Boulevard St-Laurent, et \$2.00 Est ouest du Boulevard St-Laurent. Téléphonez votre commande à Est 6275. 4-20.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

Chances d'Affaires

A VENDRE — Hôtels, Restaurants, Terrains, Plots, Épiceries, Magasins de Cigarettes, Boutiques, Maisons, de Locations, Salles à Manger, Salons de Toilette, et tous autres commerces. S'adresser à JEAN CASTELLI, 117 rue Ste-Catherine, Nord-Est, en face "La Patrie".

ON DEMANDE A ACHETER — Les personnes qui désirent acheter leurs biens, places d'affaires, trouvez tous jours des acheteurs au bureau de JEAN CASTELLI, 117 Ste-Catherine Est, en face "La Patrie". Aucune commission à payer si la vente n'a pas lieu. Tél. Est. 4563. 17-6-8.

MOULIN A SCIE A vendre, 4,000 billes, lots rendus au moulin, turbine, 70 forces, gros planer, scie ronde, machine à bardoux, moulannes, maison 14 piéds, améliorations modernes, 220 arpents de terre adjoignant, en plus limites à bois. Rond de course. Forte clientèle. Cause de vente: fortune faite et décès de mon épouse. Qui a chance? Une offre raisonnable sera acceptée. "Fast" et "Rapid" Accepter en échange propriété de ville. LOUIS MATHÉ, Propriétaire, Pont-Rouge, comté de Portneuf, Québec. BROSSAULT, 105 Brossault, Montréal. 19-26-8.

Hotels à Vendre

OCASIONS D'AFFAIRES — Hôtel C.P.R., licencié, voisin de la gare du Pacifique, coin des rues Notre-Dame Est et Henri, contenant grand, salle de lecture, de réception et à dîner, et 24 chambres à coucher. Cet hôtel est, en pleine opération et doit être vendu immédiatement pour cause de santé. S'adresser à ALEX. DESMAIRTEAU, 60 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 3247. 17-6-8.

Magasins à Vendre

MAGASIN A vendre, magnifique magasin de modes et lingerie pour dames et enfants, discontinuons les affaires pour cause de maladie. L'ouverture des modes étant faite, offre un avantage à l'acheteur. Loyer, \$25. Bail 2 ans. 1221 Sainte-Catherine Est. 303-26-8.

Argent à Preter

ARGENT A PRETER — Plasteurs mille piéds, à preter, par gros ou par petits montants, sur propriétés ou villes, ou de campagne, sur maisons, titres, billets, assurances, deuxième hypothèque, ou toutes autres garanties. Aussi sur hypothèques ou aux Fabriques. Écrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHAPT. CIE., Edifice "La Presse". 220-8.

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE — Argent à preter sur première hypothèque ou aux Fabriques. Écrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHAPT. CIE., Edifice "La Presse". 220-8.

ARGENT A PRETER, à 6 pour cent, sur première hypothèque, sur propriétés situées à bon marché, en ville ou en campagne. S'adresser HARRY REBER, 132 St-Jacques, Main 3362. 15-26-8.

A Vendre

TAUREAUX Holstein-Friesen pure race, un an, pour la reproduction, à vendre. Aussi des vaches pure race. Prix raisonnables. J. C. PÉTTES, West Bromo, Qué. 19-25-8.

\$35,000.00 — Stock de marchandises séchées, vendues à sacrifice, dû à l'expiration de notre magasin, près du Canadian Pacific. E. COTE, 143 rue St-Antoine. 19-6-8.

BOIS DE SERVICE A VENDRE — Un lot de bois de service, épinette de 3 piéds et échafaudage pour charbon, bois de service, 180 rue St-Jacques. 19-6-8.

SABLE — Très beau sable à construction à vendre au Parc Molson, Terré Côté J. T. CLARK, Chemin des Carréris ou M. DUFFORD, chambre 58, Edifice Canada Life. 21-26-8.

MACHINES — A vendre, machines en bon état, bon marché, en bois, en fer, en acier, en aluminium. S'adresser à F. BÉGIN, 303-26-8.

MOTEURS ELECTRIQUES A vendre, neufs et d'occasion à très bas prix. Aussi réparations de tout genre. Avec liste de prix. GARDIN, 1008 Notre-Dame Ouest, Montréal. 10-26-8.

PEINTURES — 400 gallons peinture (santant), couleurs assorties, peintures, demi-gallons, gallons, à 90¢ le gallon, chez JOSEPH PAPINEAU, 1479 Notre-Dame Ouest, près Atwater. 303-26-8.

NOUVELLE COLLECTION de Romans illustrés à 25¢ par la poste. 300 — "Les Deux Orphelins", par d'Ennery. "André la Charmeuse", par Richelieu. "Le Médecin des Pauvres", par Montplaisir. "Le Capitaine Corcoran", par P. FABRE. "Rocambole", par Ponsou du Terrail, etc. etc. Catalogues sur demande. L'ÉDITEUR VICTOR GARDIN, 1008 Notre-Dame Ouest, Montréal. Tél. Bell Main 6284. 81-26-8.

PUPIRE à vendre, "rolling top". À vendre, presque neuve, bon marché. JOSEPH DROUIN, 61 St-Catharine Est. M. 4147. 17-6-8.

TAPISSERIE de à \$1.00 la pièce, articles de poche, revolvers, mannequins à gaz, peintures, vitres, étagères, etc. J. L. ROULLIARD, 332 Mont-Royal, coin Rivard. 11-26-8.

CAMERAS HUITIF, meilleurs que les Kodaks, tous les genres, la plupart complètes. Ces caméras n'ont pas leurs frères. E. SMITH, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 15-26-8.

DEMANDEZ nos prix pour gazoline benzène et alcool éthylique et accessoires. VICTOR GARDIN, 1008 Notre-Dame Ouest, Montréal. 10-26-8.

A VENDRE — Vitrites, silent saloons, man à avec tiroirs, tablettes, tables, comptoirs, lampes arc à gaz, auvent, s'adresser E. COTE, 143 rue St-Antoine. 19-6-8.

MACHINE A COUDRE en bon ordre, vendra pour \$7.00. S'adresser à 29, Avenue Viger. 21-6-8.

MOTEUR A VAPEUR "Canadian Fairbanks" à vendre, deux cylindres, tout neuf à servi que quelques mois, y compris brûleur, carburateur "Kingston", coil magneto "Ward", réservoir à gazoline, Roue de direction, etc. S'adresser à A. DELORME, chez Laporte Martin et Cie, Ltd. 21-6-8.

Articles de Pêche

Sac, pêche, manche de ligne, de 10¢ à 25¢. Produits de pêche, sacs, poissons, etc. J. L. ROULLIARD, 332 Mont-Royal, coin Rivard. Tél. Est. 4049. 19-26-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS DE C.P.R. — USINES ANGUS A \$1.50 et \$1.75 par voyage. Est de Boulevard St-Laurent, et \$2.00 Est ouest du Boulevard St-Laurent. Téléphonez votre commande à Est 6275. 4-20.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'adresser à A. MONTBAULT, 97 Saint-Denis. 17-6-8.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS — A vendre, bois pour allumer le feu, collection complète du "Journal", 1850-1904, "Album" Universel 1901-1906. A vendre bon marché. S'

Cartes d'Affaires
AGENTS D'IMMOBILIERES - Girard & Gagnon, Ltee., agents d'immobilier, socialité, Organismes de compagnie, administrateurs de propriétés et de succession.

FAU DE JAVELLE
AVIS AUX MENAGES - L'eau de javelle Parisienne est la meilleure pour blanchir, détacher et désinfecter.

NETTOYAGE DE TAPIS
DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, No. 205 Dorchester Ouest.

CANADA CARPET CLEANING AND RUG WORKS
NETTOYAGE de tapis, collections de tapis avec de vieux tapis, vente de tapis, fabrication de matelas.

MANUFACTURE DE PIANOS PRATTE
DEPARTEMENT D'ACCORDS ET DE REPARATIONS
Pianos remis à neuf.

PORTES - CHASSIS
W. M. RUTHERFORD CO., Limited.
En un mois un grand assortiment de portes et chassis et manufacture toutes sortes de menuiseries.

Entrepreneurs.
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES
A. G. BELISLE, directeur de funérailles.

REPARATIONS
POUR réparations de dynamos, moteurs électriques, autres appareils électriques.

Phrénologie
Mme Amédée
AUTREFOIS de la Rue Berri, Phrénologie, locuteur, physionomiste, palmariste.

Madame La Célébre
Phrénologie. Dit le présent, le passé et l'avenir. Prix: 25c et 50c.

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE
Certains personnes commencent à solliciter des annonces pour être publiées dans un programme des fêtes du mois de juin.

FIN DE L'ENQUETE
L'enquête du Coroner sur la mort de Mlle Florence Neault et sur celle de Mlle Bernadette Dubreuil.

UN HABILE ESCROC
Valleyfield, 28-Aimé Houle, accusé d'avoir assassiné Domine Pelletier.

ENQUETE SUR LA MORT DE CHARLES ROY
Il y aura aujourd'hui enquête du coroner sur la mort de M. Charles Roy.

RECLAIR IMPRESSIONS RELIEUR
La Cie Gareau-Sauriol
Successeurs de Gareau-Gareau

LES SPORTS
(Suite de la page 3)
BASE-BALL
PAS ENCORE LOUE.

LIGUE DE L'EST
A Baltimore: .00001101 - 3 9 1
Toronto: .02020000 - 4 9 1

POSITION DES CLUBS
Jersey City: 5 1 883
Providence: 3 2 600

LIGUE NATIONALE
A New-York: .010100120 - R H E
New York: .20100000 - 3 8 5

POSITION DES CLUBS
Chicago: 6 4 696
Boston: 6 4 690

LIGUE AMERICAINE
A Boston: .00020130 - 12 10 2
New York: .01000001 - 2 5 7

POSITION DES CLUBS
Detroit: 9 3 750
New York: 7 4 638

NOTES
Billy Sherring a décidé de demander son enrôlement dans les rangs de la Fédération.

Madame La Célébre
Phrénologie. Dit le présent, le passé et l'avenir. Prix: 25c et 50c.

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE
Certains personnes commencent à solliciter des annonces pour être publiées dans un programme des fêtes du mois de juin.

FIN DE L'ENQUETE
L'enquête du Coroner sur la mort de Mlle Florence Neault et sur celle de Mlle Bernadette Dubreuil.

UN HABILE ESCROC
Valleyfield, 28-Aimé Houle, accusé d'avoir assassiné Domine Pelletier.

ENQUETE SUR LA MORT DE CHARLES ROY
Il y aura aujourd'hui enquête du coroner sur la mort de M. Charles Roy.

RECLAIR IMPRESSIONS RELIEUR
La Cie Gareau-Sauriol
Successeurs de Gareau-Gareau

Lequel Vaut Mieux l'Ete?
Le Sous-Vêtement en Toile ou en Coton, étant facilement pénétré par la transpiration, demeurant humide, fatigant, refroidissant la peau, et exhalant bientôt une mauvaise odeur.

OU BIEN -
La Laine, qui a été choisie par la nature comme étant le vêtement le plus confortable, salubre et propre pour les êtres à sang chaud (vous-même) dans tous les climats - l'été comme l'hiver?

Le Sous-Vêtement en Toile ou en Coton, étant facilement pénétré par la transpiration, demeurant humide, fatigant, refroidissant la peau, et exhalant bientôt une mauvaise odeur.

OU BIEN -
La Laine, qui a été choisie par la nature comme étant le vêtement le plus confortable, salubre et propre pour les êtres à sang chaud (vous-même) dans tous les climats - l'été comme l'hiver?

Le Sous-Vêtement en Toile ou en Coton, étant facilement pénétré par la transpiration, demeurant humide, fatigant, refroidissant la peau, et exhalant bientôt une mauvaise odeur.

OU BIEN -
La Laine, qui a été choisie par la nature comme étant le vêtement le plus confortable, salubre et propre pour les êtres à sang chaud (vous-même) dans tous les climats - l'été comme l'hiver?

Le Sous-Vêtement en Toile ou en Coton, étant facilement pénétré par la transpiration, demeurant humide, fatigant, refroidissant la peau, et exhalant bientôt une mauvaise odeur.

OU BIEN -
La Laine, qui a été choisie par la nature comme étant le vêtement le plus confortable, salubre et propre pour les êtres à sang chaud (vous-même) dans tous les climats - l'été comme l'hiver?

Le Sous-Vêtement en Toile ou en Coton, étant facilement pénétré par la transpiration, demeurant humide, fatigant, refroidissant la peau, et exhalant bientôt une mauvaise odeur.

OU BIEN -
La Laine, qui a été choisie par la nature comme étant le vêtement le plus confortable, salubre et propre pour les êtres à sang chaud (vous-même) dans tous les climats - l'été comme l'hiver?

Le Sous-Vêtement en Toile ou en Coton, étant facilement pénétré par la transpiration, demeurant humide, fatigant, refroidissant la peau, et exhalant bientôt une mauvaise odeur.

OU BIEN -
La Laine, qui a été choisie par la nature comme étant le vêtement le plus confortable, salubre et propre pour les êtres à sang chaud (vous-même) dans tous les climats - l'été comme l'hiver?

Le Sous-Vêtement en Toile ou en Coton, étant facilement pénétré par la transpiration, demeurant humide, fatigant, refroidissant la peau, et exhalant bientôt une mauvaise odeur.

OU BIEN -
La Laine, qui a été choisie par la nature comme étant le vêtement le plus confortable, salubre et propre pour les êtres à sang chaud (vous-même) dans tous les climats - l'été comme l'hiver?

Le Sous-Vêtement en Toile ou en Coton, étant facilement pénétré par la transpiration, demeurant humide, fatigant, refroidissant la peau, et exhalant bientôt une mauvaise odeur.

OU BIEN -
La Laine, qui a été choisie par la nature comme étant le vêtement le plus confortable, salubre et propre pour les êtres à sang chaud (vous-même) dans tous les climats - l'été comme l'hiver?

Le Sous-Vêtement en Toile ou en Coton, étant facilement pénétré par la transpiration, demeurant humide, fatigant, refroidissant la peau, et exhalant bientôt une mauvaise odeur.

OU BIEN -
La Laine, qui a été choisie par la nature comme étant le vêtement le plus confortable, salubre et propre pour les êtres à sang chaud (vous-même) dans tous les climats - l'été comme l'hiver?

GRAND TRUNK SYSTEM
VOYAGES DE FIN DE SEMAINE A BON MARCHÉ
DEPART - Le Samedi ou le Dimanche par importe quel convoi.

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

ABENAKI SPRINGS \$3.00
AUXVILLE \$2.50
BELLVILLE \$2.50

LE PACIFIQUE CANADIEN
SERVICE DES TRAINS D'ETE
Les trains commenceront à circuler le lundi 3 mai 1959 et circuleront tous les jours, excepté le dimanche, tant dans les cas où il est indiqué autrement.

De la Gare Viger
BOURDEAUX - 8.20 a.m., 8.45 a.m., 8.50 a.m., 9.00 a.m., 9.10 a.m., 9.20 a.m., 9.30 a.m., 9.40 a.m., 9.50 a.m., 10.00 a.m., 10.10 a.m., 10.20 a.m., 10.30 a.m., 10.40 a.m., 10.50 a.m., 11.00 a.m., 11.10 a.m., 11.20 a.m., 11.30 a.m., 11.40 a.m., 11.50 a.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p.m., 2.40 p.m., 2.50 p.m., 3.00 p.m., 3.10 p.m., 3.20 p.m., 3.30 p.m., 3.40 p.m., 3.50 p.m., 4.00 p.m., 4.10 p.m., 4.20 p.m., 4.30 p.m., 4.40 p.m., 4.50 p.m., 5.00 p.m., 5.10 p.m., 5.20 p.m., 5.30 p.m., 5.40 p.m., 5.50 p.m., 6.00 p.m., 6.10 p.m., 6.20 p.m., 6.30 p.m., 6.40 p.m., 6.50 p.m., 7.00 p.m., 7.10 p.m., 7.20 p.m., 7.30 p.m., 7.40 p.m., 7.50 p.m., 8.00 p.m., 8.10 p.m., 8.20 p.m., 8.30 p.m., 8.40 p.m., 8.50 p.m., 9.00 p.m., 9.10 p.m., 9.20 p.m., 9.30 p.m., 9.40 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.10 p.m., 10.20 p.m., 10.30 p.m., 10.40 p.m., 10.50 p.m., 11.00 p.m., 11.10 p.m., 11.20 p.m., 11.30 p.m., 11.40 p.m., 11.50 p.m., 12.00 p.m., 12.10 p.m., 12.20 p.m., 12.30 p.m., 12.40 p.m., 12.50 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 1.40 p.m., 1.50 p.m., 2.00 p.m., 2.10 p.m., 2.20 p.m., 2.30 p

FINANCE ET COMMERCE

LA JOURNEE A LA BOURSE

A la remarque des marchés de New-York et de Londres, la Bourse de Montréal, a subi, hier, une hausse quasi-générale dans les cotés des principales valeurs. Celles de Lake of the Woods, se sont très bien comportées...

LA SITUATION DU BLE

Légère hausse au marché de Chicago. Chicago, 28. - Les prix ont encore monté à cause de la demande, considérable. Le maïs, l'avoine et les produits alimentaires ont été bas.

LA COMPAGNIE CHANGE DE MAINS

L'importante nouvelle s'est répandue hier matin, que la Canadian Lake & Ocean Navigation Company est passée aux mains du Canadian Northern Railway...

LE CHEMIN DE FER ERIE

New-York, 28. - Les directeurs de la "Erie Railroad Company" ont accepté les conditions de la Commission du service public au sujet d'une émission d'obligations pour la somme de \$30,000, projetée par la compagnie.

DIVIDENDE DE LA BANQUE DE COMMERCE

Le bureau des directeurs de la banque de Commerce canadienne ont déclaré le dividende trimestriel régulier au taux de huit pour cent, per annum, payable le 1er juin.

LA CHAMBRE DE COMPENSATIONS DE CALGARY

Les compensations à Calgary, pour la semaine dernière, indiquent une augmentation de 100 pour cent; c'est-à-dire la hausse la plus sensible de toutes les villes de l'Amérique.

LA M.S.R.

Les recettes de la compagnie des tramways, pour la semaine finissant le 27 avril ont été de \$67,714.01, ce qui donne une augmentation de \$48,853 sur la semaine correspondante de l'année dernière.

BANQUE DES MARCHANDS

Les directeurs de la banque des Marchands du Canada ont déclaré le dividende régulier trimestriel de 2 pour cent, payable le premier juin aux actionnaires qui seront sur le registre le 15 mai.

LA SITUATION MONETAIRE

Certaines banques signalaient une amélioration dans la situation monétaire. A Montréal, les surplus des banques sont tellement élevés qu'elles doivent recourir à des emprunts.

\$125,000,000 DANS LES AUTOMOBILES

Dans tous les Etats-Unis, il y a actuellement 250 usines d'automobiles. D'après le géant-général de la American Motor Car Manufacturer's Association, Alfred Reeves, fabrique-t-elle à peu près 175,000 voitures au cours de 1909...

Brown, DeLaronde & Co.

Dans leur lettre hebdomadaire sur le marché disent: "L'action du marché durant la semaine dernière a pleinement démontré que les stocks sont en des mains solides..."

COMMERCE

Comme nous l'avions annoncé, hier matin, le premier voyage de fraises de la saison ont été vendues à l'encan. Cet arrivage était expédié de Caroline du Nord...

LES FRAISES

Comme nous l'avions annoncé, hier matin, le premier voyage de fraises de la saison ont été vendues à l'encan. Cet arrivage était expédié de Caroline du Nord...

THE ROYAL TRUST CO

107 RUE ST-JACQUES MONTREAL

CAPITAL

Souscrit... \$1,000,000 Payé... 700,000 Fonds de Réserve... 800,000

BUREAU DES DIRECTEURS

Très honorable Lord Strathcona et Mount-Royal Q.O.M.G. Président. Non Sir George Drummond, K. G.M.C. Vice-Président.

H. ROBERTSON

VOUVE DE SURETE POUR DEPOTS L'office de la Banque de Montréal, 107 rue St-Jacques, MONTREAL

LE GRAIN

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE: Maïs américain No 3 jaune... 78 c Mois No 2... 1.04 c Avoine, Ouest No 2... 51.1-2c

FARINE

Patente printemps sacs... \$6.10 Seconde... \$5.60 Forte... \$5.85

ISSUES DE BLE

Son, Manitoba... \$23.00 Recettes, Shorts... \$23.00 Son, Ontario... \$24.00

POIN PRESSE ET FOURRAGES

Poin pressé No 1... \$13.00 Poin pressé No 2, extra... \$12.00 Poin pressé No 3... \$10.00

SIROP D'ERABLE

Sirup, lb... 4c Sirup, bidon... 4c Sucre, la livre... 9c à 10c

MARCHE DE TORONTO

Blé, Ontario, No 2, blanc, \$1.20 Blé, Ontario, No 2, roux, \$1.20 Blé, Ontario, No 3, mélangé, \$1.12

COURS DE WINNIPEG

Blé, Mai... 1.22 Blé, Juin... 1.09 7-8 Blé, Juillet... 68-12

MARCHE DE CHICAGO

Blé, Mai... 1.22 Blé, Juin... 1.09 7-8 Blé, Juillet... 68-12

LES VOLAILLES

Dindons... 20c Poulets... 17c Volailles... 14c Canards... 17c Oies... 15c

BEURRE ET FROMAGE

Arrivages de fromages: 684 contre 170 Cours du jour: Ouest, 12-8

LES OEUFS

Arrivages de la journée, 1837 pour la semaine, contre 1483 il y a un an. Cours du jour: Coques... 19 c doz. Chœluis... 19-12c doz. No 1... 95 c doz.

HORS LISTE

Beaver... 1.00 19 18 British American... 1.00 484 47

TRANSACTIONS DE L'AVANT-MIDI

L of Woods-130 à 104-12, 153 à 105, 50 à 105-14

TRANSACTIONS DE L'APRES-MIDI

Mont St Hy-25 à 208 Power-100 à 115-12, 10 à 117, 50 à 116-12

ARGENT A PRELIER SUR HYPOTHEQUES

Cette Compagnie est prête à considérer des demandes de prêts sur de bons immeubles de Montréal.

MONTREAL TRUST AND DEPOSIT COMPANY

BUREAU DE FIDEI-COMMISS - 2 PLACE D'ARME VOIES DE SURETE pour les Dépôts: 67 rue Notre-Dame Ouest

BRUNEAU & DUPUIS COURTIER

MEMBRES DU MONTREAL STOCK EXCHANGE QUEBEC: 123 rue Saint-Pierre. MONTREAL, No 4 rue Hospital

W. MURRAY ALEXANDER

Edifice LAWLOR, Toronto. Tous Stocks, obligations et Valeurs de Cobalt

LE POISSON

Cours du jour: Morue, 6-12c la livre. Morue, 1-2c, la livre. Petite morue, \$1.25 le baril

LA VIANDE

Lard, colts... 26 Viande, colts... 8 Boucané et jambon, colts... 4

ARRIVAGES A WINNIPEG

No 1 nord... 15 No 2 nord... 23 No 3 nord... 15

COURS DE WINNIPEG

Mai... 118-5-8 Juillet... 119-1-2

MARCHE DE CHICAGO

Blé, Mai... 1.22 Blé, Juin... 1.09 7-8 Blé, Juillet... 68-12

LES OEUFS

Arrivages de la journée, 1837 pour la semaine, contre 1483 il y a un an. Cours du jour: Coques... 19 c doz. Chœluis... 19-12c doz. No 1... 95 c doz.

La Banque des Marchands du Canada

Tient sa Charte du Gouvernement de la Puissance. Capital \$6,000,000. Réserve et profits non divisés \$4,400,997.

LA MINE BATEESE

Montrant beaucoup d'argent - voisine de la mine Devlin - petit capital - bonne gérance - 50c l'action.

W. W. MACQUAIG

180 rue St-Jacques, Chambre 111. 111 ST-JACQUES

BROWN, DELARONDE & CO.

BANQUIERS ET COURTIER 97 RUE SAINT-JACQUES

LAMARQUE & CLAYTON

BANQUIERS ET COURTIER En commun'cat'on directe par Fil Privé avec New-York

W. B. SMITH, du New-York Consolidated Exchange

3 et 5 rue Saint-Sacrement, Montréal.

Stocks de Cobalt et Stocks Non Cotés une Spécialité

En vertu de l'Acte des Liquidations PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - COUR SUPERIEURE

Banque d'Hochelega

AVIS DE DIVIDENDE Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent...

DERNIERS COURS DE BOURSES

BOURSE DE MONTREAL - FERMETURE

Table with columns: Valeurs Industrielles, Banques, Obligations, and various stock prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Valeurs, Bourse de New-York, and various stock prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Valeurs, Bourse de New-York, and various stock prices.

LA PANIQUE EN ANGLETERRE

M. Atlin Baker, un Canadien de naissance, député de Pinstbury, aux Communes anglaises, est en ce moment à Montréal.

Et au cours d'une entrevue avec un confrère, il s'est exprimé dans les termes les plus catégoriques contre les manœuvres de ceux qui tentent d'exploiter le préjudice du regret que le Canada se soit laissé entraîner par les clameurs de ces gens-là. C'est très joli, dit-il, de voir l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada venir, l'un après l'autre offrir leur assistance oratoire à la mère-patrie en cas de guerre, mais les autorités impériales n'ont, en réalité, pas besoin d'un secours de ce genre-là. L'offre des secours de ce genre est une leçon pour l'Allemagne en lui montrant le côté pratique de l'unité impériale.

M. Baker dit qu'on ne saurait en retenir le moindre doute sur la fausseté de la rumeur allant à dire que l'Allemagne a tenu cachés un certain nombre de Dreadnoughts et que, dans trois ans, elle aura la distance de la Grande-Bretagne au point de vue de la puissance maritime.

Il est vrai que si l'Allemagne exécute en entier son programme naval, elle aura treize Dreadnoughts à la fin de 1912, mais il est absurde de prétendre que l'Allemagne aurait pu mettre en chantier des cuirassés à l'instar de l'Amirauté anglaise. Il est tout simplement ridicule de supposer qu'un pays relativement peu étendu comme l'Allemagne puisse construire un seul navire de guerre sans que les autorités britanniques en soient immédiatement informées. La Grande-Bretagne est en mesure de suivre pas à pas les préparatifs de l'Allemagne dont l'ampleur a du reste été considérablement exagérée.

A la fin de 1912, si l'Allemagne possède douze ou treize Dreadnoughts, l'Angleterre en aura vingt. Et ce n'est pas tout. La flotte anglaise comptera probablement une trentaine de navires de guerre d'une valeur presque égale aux Dreadnoughts sans parler de la vitesse. A ces unités de combat, l'Allemagne ne pourrait opposer que des navires de guerre de second et de troisième ordre. M. Asquith avait donc raison de dire dans son grand discours sur la question navale que la Grande-Bretagne était toujours maîtresse des mers et le restera longtemps encore.

M. Baker regrette l'erreur en laquelle tombe le public anglais lorsqu'il s'imaginerait que l'Allemagne nourrit des desseins hostiles contre la Grande-Bretagne. Il a pu se convaincre au cours d'une récente visite à Berlin que les Allemands sont eux-mêmes stupéfaits de la panique qui a affolé l'opinion anglaise.

Cette panique, dit M. Baker, est tout simplement le résultat d'une campagne conservatrice. M. Dalrymple et les siens ont trouvé là un splendide moyen de se faire du capital politique pour les prochaines élections générales. Ces élections, d'ailleurs, selon toute probabilité n'auront pas lieu avant l'année prochaine. Le Parlement actuel a encore deux années devant lui. D'ici là l'opinion a le temps de se ressaisir.

La campagne se fera surtout, autant qu'il en peut juger maintenant, du côté conservateur sur "le péril germanique", du côté libéral sur la réforme de la Chambre des Lords. La question fiscale sera également discutée par les deux partis.

M. Baker dit que le Canada commettait une grosse erreur, une véritable folie s'il se laissait entraîner à de très grosses dépenses pour l'armée ou la marine.

COURRIER DE QUEBEC

Québec, 28. — Hier après-midi, un accident pénible s'est produit à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, à St-Jean-Baptiste.

Vers 3 h. 30, un jeune élève de la 3ième classe, du nom de Louis Lachance, fils de M. Adolphe Lachance, pilote, rue St-Gabriel, était à s'amuser avec une cartouche calibre 32, qu'il traitait avec une éponge, histoire d'enlever la capsule recouvrant la poudre, lorsqu'une formidable détonation se produisit.

L'infant mortel, qui n'a que 11 ans, eût les quatre doigts de la main droite enlevés complètement, le sang jaillissant même sur la muraille de la classe.

Le frère professeur s'empressa auprès de la jeune victime, dont le père fut immédiatement appelé et l'enfant reconduit dans sa famille où les soins les plus pressés des médecins lui furent prodigués.

Le frère du jeune blessé, élève de première, avait aussi plusieurs cartouches dans les poches de ses habits. On ne sait d'où provenaient ces projectiles si dangereux.

L'explosion a été si forte que les doigts n'ont pas même été retenus par les phalanges et qu'ils ont été ramassés sur le plancher.

Une jeune fille de 17 ans, Emma Picard, à l'emploi de l'hôtel Blanchard, comme fille de chambre, est tombée malade, la semaine dernière et le médecin a ordonné son transport immédiat, le lendemain, à l'hôtel-Dieu. L'une de ses sœurs, à l'emploi de M. Hunt, courtier, ayant passé la nuit auprès d'elle, ce matin, la jeune fille exprima et sa soeur tomba gravement malade à son tour.

La mère de ces jeunes filles, qui a déjà été fille de chambre à l'hôtel Blanchard, demeure à Berthier, et n'avait que le salaire de ses filles pour sa subsistance. Une souscription a été immédiatement commencée au Blanchard pour la famille en détresse, et si cruellement affligée, le propriétaire s'inscrivit en tête.

La dévouée mortelle de la jeune Emma Picard, est partie aujourd'hui pour Berthier, où l'inhumation aura lieu. Les sympathiques sont pour cette pauvre famille.

M. Louis Lamontagne, de l'administration du "Soleil" est décédé hier, à 2 h. p. m., après une longue maladie, à l'âge avancé de 80 ans, à la résidence de sa fille, madame Fortunat Gilbert, côte d'Abraham.

Le défunt était depuis onze ans, attaché à l'administration du "Soleil", s'occupant exclusivement d'impression, s'acquittant de ses fonctions avec beaucoup de tact.

Depuis près de trois mois il avait été contraint de suspendre son admirable assiduité au bureau; on sentait que c'était fatal et final.

Louis Lamontagne avait été l'administrateur du "Journal de Québec" durant de longues années, sous les divers propriétaires de ce journal, feu l'hon. Cauchon et feu Augustin Côté, dernier propriétaire de cette feuille. Il avait même fait un voyage de plusieurs mois en Europe dans les intérêts de l'établissement d'imprimerie, dont il avait le contrôle.

Le défunt était de l'ancienne génération et avait vu passer plus d'un politicien dans le parlement de Québec, dont il connaissait tous les recoins.

Québec, 28. — Un journal local propose pour en arriver à une solution du conflit relatif au projet de gare un peu sur la place du marché Champlain et qui surgit à la suite des négociations entamées entre la commission municipale des finances et la Commission Royale du Transcontinental, d'en appeler à une tierce partie, une commission qui fera un rapport indépendant sur la valeur du terrain dont on projette un changement de destination.

On sait que le terrain désigné est évalué par les cotiseurs municipaux à \$783,375, que le comité demande \$250,000, afin de défrayer les dépenses d'une nouvelle installation à peu près équivalente au point de vue du site accessible aux cabotiers et que la commission du Transcontinental offre \$100,000.

Un grand nombre croient que cette offre de \$100,000 n'est pas suffisante. Il s'agit donc de trouver un prix qui conviendrait aux deux parties vivement intéressées. L'une ne voudrait pas sacrifier son terrain et l'autre ne veut pas payer un prix trop élevé attendu qu'elle estime que les améliorations qu'elle apportera compenseront largement et même dépasseront de beaucoup la différence.

D'autre part, le comité des finances serait prêt même à céder gratuitement le terrain en question, s'il y avait possibilité de trouver un endroit aussi avantageux pour le cabotage.

On chuchote qu'il y aurait une assemblée de citoyens afin de discuter la question qui est capitale pour la ville de Québec.

Une quarantaine d'ouvriers ferrassiers ont commencé hier, les travaux d'excavations sur le terrain situé au coin des rues St-Joseph et Dorchester, où s'élèvera le nouvel hôtel des postes. Le montant du contrat de construction accordé à M. Juchereau et Lamonde est de \$75,000.

Pendant qu'il s'amuse, hier soir, après la classe, sur la Terrasse Dufferin, un jeune garçon a fait un trouvaillage lugubre sur le gazon, près du monument Champlain. Gisant à découvert, sur un léger amas de neige à moitié fondu, une main humaine était exposée à la vue des passants. Tout effaré en apercevant cet objet macabre, le pauvre garçon courut au poste de police No 1 où il fit part de sa découverte au constable Clarke, qui alla recueillir ce débris de corps humain.

La main a certainement été détachée du corps d'une femme avancée en âge, car les ongles sont étroits et effilés, prouvant que la main était celle d'une femme, et les doigts sont légèrement crochus, indiquant l'âge avancé de la personne. La peau en a été enlevée et elle a été séparée du bras à la jointure du poignet et de l'avant-bras.

D'où vient ce débris de cadavre? Voilà une question fort intrigante. Quelqu'étudiant en anatomie pourrait peut-être en donner la provenance.

CAUSERIE APICOLE

Chemin Côte-des-Neiges, Montréal.

Faite avec soin et intelligence, l'apiculture offre, en agriculture, une spécialité aussi productive qu'intéressante. Et, si l'on prend en considération les modestes déboursés qu'elle exige, ses profits sont plus rémunérateurs.

Dans l'industrie abeillière, l'imprévu joue un rôle fort important pour permettre de préconiser aucune méthode particulière. La localité, elle-même, offre bien encore des difficultés, mais, au moins, l'étude les surmonte. La direction d'un rucher doit répondre à celui de son outillage. Tous deux se résument par un seul mot: "Simplicité".

En apiculture, les grands facteurs sont: la fécondité de la reine, la flore, les fortes colonies et l'intelligence de l'apiculteur.

RUCHER EN PLEIN AIR

Pour rucher extérieur, je voudrais dans un lieu solitaire, entouré de pâturages, un terrain sec, uni, composé de pentes faibles, sans branches émondées et libre de tous petits arbres. Ainsi protégées des grands vents, sous un soleil tamisé, mes ruches reposeraient sur un tapis de trèfle aux fleurs blanc carné dont le parfum égale la richesse du nectar qu'elles distillent. Et pour compléter ce paisible et riant oasis où Flore le dispute à Pomone, un tendre ruisseau serpentant mollement à travers la prairie, de son doux murmure inviterait l'abeille à venir se désaltérer dans son eau fraîche et limpide.

Jusqu'à ce qu'il nous soit donné de réaliser cet idéal, efforçons-nous d'améliorer et d'embellir celui que la nature et les circonstances ont mis à notre disposition. Avant tout, que les colonies aient toute l'attention requise et soient garanties de l'humidité, l'humidité vicie l'air de la ruche, produit la moisissure des gâteaux et engendre la dysenterie.

DEMEUREMENT DES RUCHES AU PRINTEMPS.

Des jours plus ensoleillés, des fleurs plus nombreuses et plus riches en pollen, annoncent déjà l'approche de mai. C'est le temps de déménager les ruches dans leur nouveau quartier d'été, et, ce, sans égard au local favorable qu'elles pourraient occuper. Jusque-là, l'élevation de la température interne se combat par l'aération nocturne. Mais si les abeilles deviennent agitées, laissent leur ruche, et demandent beaucoup d'air, sortez les immédiatement sans chercher à mieux faire.

FRANÇOIS BENOIT.

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada" sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne française.

COMBATS DE COQS

Ils furent en honneur à Athènes. -- Les interdira-t-on en France?

La question des combats de coqs va de nouveau se poser à la justice. Le dimanche 7 mars, en effet, le commissaire de police de Saint-Denis a dressé procès-verbal à un commerçant, M. Majorbanq, qui organise publiquement chez lui des combats de coqs. Le rapport a été transmis à la préfecture de police et M. Majorbanq comparaitra prochainement devant le tribunal de simple police pour infraction à la loi du 2 juillet 1850, ou loi Grammont, réprimant les mauvais traitements infligés publiquement et sans nécessité aux animaux domestiques.

M. Majorbanq qui fait partie de la Société des "coqueleurs" ou éleveurs de coqs de combat est résolu à soulever, au cours de son procès, la question de principe et à plaider le droit pour chacun d'organiser des combats de coqs.

La jurisprudence dans cette matière a été jusqu'ici fort instable. Dans ces derniers temps, la Cour de cassation a donné raison aux coqueleurs et a déclaré que le fait d'organiser des combats de coqs ne constituait pas une contravention tombant sous le coup de la loi Grammont.

Les coqueleurs en effet s'appuient sur cet argument spécieux: l'homme n'intervient pas dans le combat, il ne peut donc être considéré comme l'auteur de sévices sur les animaux. Les coqs destinés au combat sont d'une espèce spéciale: à l'état libre, ils se livrent des luttes terribles. Dès que l'on met deux coqs en présence ils se précipitent furieusement l'un sur l'autre et se portent des coups terribles, exciter. Dans tout le combat, l'homme ne joue qu'un seul rôle: il ouvre la porte de la cage où sont enfermés les animaux.

Bien plus, les partisans de ces combats prétendent que l'homme en a-t-elle la sauvegarde. Les coqs en effet, avec leurs armes naturelles, luttent parfois de longues heures avant de se porter le coup mortel; à l'aide de leurs ergots, ils se font des blessures terribles, mais qui ne sont pas toujours mortelles. Lorsqu'un contraire, leurs ergots sont armés d'un formidable éperon en acier, la lutte est bien moins longue, le coup mortel plus vite porté et les souffrances par conséquent fort atténuées.

Ces arguments, il faut le reconnaître, n'ont pas convaincu la plupart

des magistrats, car il existe plusieurs jugements condamnant les organisateurs de combats de coqs. Le tribunal de simple police de Roubaix, dès le 16 février 1866, déclarait: "Le fait abusif de faire battre publiquement des coqs, après avoir armé leurs ergots d'éperons artificiels en acier, pour leur faciliter plus sûrement le moyen de se blesser et même de s'entre-tuer, constitue l'exercice de mauvais traitements sur des animaux domestiques."

Depuis, d'autres tribunaux ont suivi cet exemple et il semble bien que leur décision est conforme à la volonté du législateur de 1850. En effet, dans les circulaires du ministre de l'Intérieur du 4 septembre 1873 et du 23 juin 1881 interdisant les courses de taureaux, la pensée qui fait proscrire tous ces spectacles sanglants s'exprime d'une façon évidente: "Ce genre de spectacle présente un caractère barbare qui ne peut qu'habituer les populations à rechercher les émotions violentes et malsaines que fait éprouver la vue du sang. Une pareille tendance à développer encore, paillardise de nature à entraîner les résultats les plus funestes dans les habitudes et dans les mœurs de la nation."

"Ni l'esprit ni la portée de la loi de 1850 ne semblent douteux. Elle s'applique évidemment à des spectacles dont le programme comprend la mise à mort des animaux après une série de mauvais traitements également énumérés et prévus.

"Elle ne procède pas, comme on a parfois affecté de le dire, d'un sentimentalisme exagéré, mais d'un légitime souci de la dignité des mœurs publiques et de cette pensée juste que certains exhibitions sont plus propres à éveiller les instincts cruels qu'à stimuler le courage et le mépris du danger.

En dépit de la volonté très claire du législateur, les amateurs de combats de coqs, et ils sont légion dans le Nord de la France et même dans les environs de Paris, ne veulent pas désarmer. Ils forment des associations parfaitement organisées. L'élevage des coqs est poursuivi avec une méthode savante, les combats régis par des règles très strictes sont suivis avec passion et des paris souvent fort importants sont engagés sur les petits animaux. Le spectacle sauvage

exercé sur les amateurs un attrait auquel ils ne peuvent résister.

Cette véritable passion pour les combats de coqs n'est pas nouvelle. En Grèce, ils furent longtemps en honneur. On les trouve représentés sur les Monnaies, sur les calendriers liturgiques.

Longtemps même ils furent organisés devant les magistrats des cités et les juges, qui décernaient les prix aux populations. Elles ne sont pas un exercice, mais un spectacle."

"En outre, les courses de ce genre ne peuvent même pas être représentées comme un exercice propre à développer ou la force ou l'adresse des vainqueurs. Ils faisaient si intime-ment partie des mœurs de la population qu'Aristophane, dans les "Chevaliers", fait adresser au charcutier Agoracrite qu'il va lancer contre Créon l'exhortation suivante: "Soyez-vous-toi de bien le mordre, de lui dévorer la crête et de ne revenir qu'après lui avoir mangé les barbes du jabot!"

Mais bientôt ces combats se confirent dans les tripots à côté des jeux de dés et les dominateurs macedoniens et romains durent interdire ce spectacle immoral.

"C'est alors que les Grecs qui tenaient passionnément à ces luttes sauvages inventèrent, pour s'efforcer de justifier leur vice, la fable suivante: "Thémistocle, en conduisant les Grecs contre les Perses, aurait aperçu deux coqs qui se battaient. Les montrant à ses troupes il se serait écrié: "Alors que des animaux déploient un tel héroïsme, uniquement pour la gloire, il serait honteux que des hommes ne montrassent pas le même courage pour défendre leur pays!"

"C'est après ce fait, dit Elien, que le peuple athénien décida d'instituer des combats de coqs aux frais du public, car la vue des coqs aux prises produisait le même effet moralisateur sur les descendants que sur les ancêtres."

Les contemporains ne se firent guère illusion sur la véracité de ce récit. Les amateurs des combats de coqs ne venaient pas y puiser une leçon de courage! Tous comprirent que les Grecs, comme les Français aujourd'hui, ne cherchaient qu'un prétexte pour justifier un spectacle qui leur était cher.

(De la "Petite République".)

L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE FRANÇAISES

UN DISCOURS DE M. MELINE

L'Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises a tenu au milieu de mars à Paris, au Palais d'Orsay, son assemblée générale qui a été suivie d'un grand banquet.

M. Méline y a prononcé un important discours dont nous donnons les principaux passages.

M. Méline commence en constatant que les années se suivent et ne se ressemblent pas; c'est une vérité courante dans la vie ordinaire, mais plus applicable encore à la vie économique des nations. Il y a deux ans, nous traversions une ère de prospérité incomparable; l'année dernière, on commençait déjà à apercevoir des points noirs très menaçants et cette année nous sommes en pleine crise.

Le ralentissement de notre commerce extérieur au cours de l'année dernière, dit-il, ne peut laisser aucun doute à ce sujet; mais il est juste de dire qu'il n'a rien d'alarmant.

A l'importation, le mouvement d'introduction des matières premières est plutôt rassurant puisqu'il a augmenté de six millions, bien loin de diminuer, ce qui prouve que l'activité de notre production industrielle ne se ralentit pas encore.

La plus forte diminution porte sur l'importation des denrées alimentaires étrangères qui a diminué de 118 millions, mais ce n'est pas notre agriculture qui nous en plaint.

Le côté de l'exportation est moins satisfaisant.

Les produits fabriqués a baissé de près de 300 millions, et il est à remarquer que cette diminution porte sur la plus grande partie sur nos industries textiles et chimiques.

Le mouvement de toutes nos exportations de ces industries et pour l'industrie cotonnière seule, elle atteint 60 millions, mais la lingerie, qui est une confection qui tient une place importante dans notre exportation de tissus.

Cette diminution de l'exportation qui est le résultat de la crise actuelle, est une confirmation de la vérité que nous avançons: l'industrie française est en crise.

Or, nous n'avons même pas de banque pour assurer le fonctionnement régulier et le développement de l'industrie sur notre marché intérieur, en sorte qu'on peut dire que la France est peut-être en ce moment, un des rares pays industriels où le crédit à l'industrie n'existe pas.

— Je dois à la vérité, continue l'orateur, de dire que la crise économique qui sévit sur la France en ce moment ne nous est pas particulière et que c'est chez nous peut-être qu'elle est la moins aigüe.

La plupart des grands pays industriels souffrent autant et même plus que nous de la crise actuelle. L'Angleterre, surtout en France, a une exception et paraît moins frappée que les autres.

Sans doute elle doit en partie son extraordinaire résultats à sa science industrielle et surtout à son véritable génie industriel qui lui donne une avance si considérable sur tous ses concurrents.

Je crains fort qu'avant peu nous n'en fassions l'expérience à nos dépens sur le marché intérieur, en sorte qu'on peut dire que la France est peut-être en ce moment, un des rares pays industriels où le crédit à l'industrie n'existe pas.

Tout cela s'est fait en dehors de nous, sans nous, bien souvent contre nous, sans que nous ayons opposé la moindre résistance, sans que nous fassions entendre la moindre menace. Nous respectons chez les autres l'exercice d'un droit que nous revendiquons pour nous-mêmes.

Malheureusement, au lieu d'agir, on s'est contenté de mettre la question à l'état de question. L'état de question, c'est la Commission des Douanes de la Chambre, sous l'impulsion de son orateur, M. Clotet, ne s'était démise à Paris, la Chambre et à lui demander l'autorisation de procéder elle-même à la révision douanière qui s'imposait.

Sans doute les conclusions de la Commission ne forment pas un bloc inattaquable; les problèmes qu'elle soulève sont trop complexes, trop délicats, trop nettement en cause trop d'intérêts pour

LES SOUVENIRS DES PLUS ANCIENS PAIRS DU ROYAUME

Le 3 avril, est survenue à Londres, la mort du plus ancien pair d'Angleterre Lord Gwydr. Né le 27 avril 1810, il se rappelait la bataille de Waterloo et les réjouissances qui avaient marqué cet événement. Il avait assisté au couronnement de quatre souverains: George IV, Guillaume IV, la reine Victoria et le roi Edouard VII.

Il avait dix ans quand George IV monta sur le trône. Juché sur une tribune, il assista au couronnement qui impressionna vivement son imagination enfantine. L'incident qui restait plus profondément gravé dans sa mémoire était l'entrée du champion héréditaire du souverain, Dymoke, monté sur un destrier, recouvert d'une éclatante armure, il avait pénétré à grand fracas dans Westminster Hall et d'un geste noble avait jeté son gant, en défi à tous les ennemis du roi. Depuis lors, cette cérémonie impressionnante a été abolie.

Lord Gwydr aimait à rappeler une autre épisode moins solennel du couronnement de George IV. C'était au banquet de Westminster Hall, sitôt après la cérémonie. La foule était énorme. Lord Gwydr était assis à côté de lady Elphinstone, femme du Lord Chambellan. Ni l'un ni l'autre n'avaient rien mangé de toute la journée. A la prière de lady Elphinstone, lord Gwydr fit un signe de détresse à son cousin, Lord Prudhoe, aperçu au loin. Lord Prudhoe comprit. Sans hésiter, il trancha un jambon, enveloppa un morceau dans un papier et lança le paquet, d'une main sûre, par-dessus d'illustrés têtes, à son jeune cousin, qui le saisit au vol, et l'alla porter au Lord Chambellan. Les hauts fonctionnaires de la cour contemplant la scène d'un œil plutôt surpris.

Lord Gwydr avait vu naître les chemins de fer, le télégraphe, les bateaux à vapeur. Il avait une santé robuste qu'il attribuait à sa sobriété, à son amour des exercices physiques, à son habitude de se lever à six heures du matin.

Il y a quelques semaines, il assistait un de ses arrière-petits-fils planté à Stoke Park un arbrisseau à côté d'un arbre vénérable, planté par Lord Gwydr en personne quatre-vingt-quatorze ans auparavant.

QU'EST-CE QUE LA RESEMBLANCE?

Un mot de Théodore de Banville. — Actrice et sculpteur. — Une expertise délicate. — Opinions éblouies. — L'avis de Mme Judith Gautier.

Théodore de Banville se plaisait à répéter que chacun de nous pourrait trouver son portrait dans les tableaux célèbres. L'habile poète des "Odes funambulesques" poussant le paradoxe à sa dernière limite, ajoutait: "Si vous désirez votre portrait aujourd'hui, à quel lieu le faire faire? Il vous suffit d'aller chez le marchand de bric-à-brac, vous l'y découvrirez certainement."

Une actrice française célèbre n'était pas allée chez le marchand de bric-à-brac, mais bien chez un statuaire de talent qui sculpta son buste dans le marbre le plus pur.

Tous s'étonnèrent sur la beauté de ce visage et de ces épaules, sur la grâce prestigieuse, la distinction du mouvement, la transcendante interprétation de la vie, tous sauf... l'actrice elle-même qui alléguait que ce buste ne ressemblait point, refusa de payer à l'artiste la bagatelle de dix mille francs qu'il lui réclamait.

Un procès s'ensuivit. Le sculpteur vint de la perdre. Trois experts, nommés par le tribunal ont jugé que le magnifique buste n'était pas, en effet, ressemblant.

Ces experts avaient là un rôle bien délicat à remplir. En donnant raison à l'actrice, ils n'ont point péché par galanterie.

Voici le principal passage de leur rapport: "Le buste a été exécuté avec une préoccupation évidente de créer une œuvre essentiellement décorative; ce qui a conduit l'auteur à modifier volontairement les traits et la physiologie de son modèle en augmentant le nez, en diminuant la bouche, en agrandissant le cou, les épaules et la poitrine, de telle sorte que si la tête et la physiologie ont évidemment emprunté l'artiste, celui-ci cependant n'est pas attaché à reproduire les traits pour en faire un portrait. Ce buste intéressant en tant qu'œuvre décorative ne saurait être accepté en tant que portrait."

Le jugement des experts, dont l'autorité est incontestable, puisque ce sont trois sculpteurs renommés, doit être juste. Aussi le tribunal n'a eu qu'à le confirmer.

Il nous a semblé cependant que le procès passait la barre, et que la question de la ressemblance, qui est beaucoup le jugement du public méritait de se greffer sur l'actualité de ce procès.

Qu'est-ce donc que la ressemblance et quelle est, à cet égard, la loi? "La ressemblance est-elle le résultat de la reproduction exacte et mesurée des traits du modèle?"

2o "Une femme doit-elle préférer cette franchise d'exécution à une interprétation artistique de sa beauté?"

Nous sommes allés poser ces questions à quelques artistes célèbres.

— C'est la bouteille à l'encre! nous a répondu Rodin. Tel portrait sera ressemblant pour quelques personnes, il ne le sera pas pour d'autres. Pourquoi?

Je crois qu'il y a beaucoup de snobisme dans les appréciations.

Antonio de la Gandara, qui envoie, cette année au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts un admirable portrait de Mme Antonia Dhyas, nous reçoit en pourpoint de velours dans son vaste atelier où, dès le seuil attire le portrait sobre et troublant de Jean Lorrain.

— La ressemblance exacte n'existe pas, dit-il. Chaque artiste digne de ce nom a une personnalité d'interrogé-

Aux Abonnés du "Canada"



Une Montre à GRATIS Remontoir

Cette magnifique montre à remonter que nous avons offerte en prime à plusieurs occasions a donné une telle satisfaction que nous avons décidé, pour répondre aux demandes qui nous sont faites, de l'offrir de nouveau à nos abonnés de campagne à l'Édition Quotidienne.

Donc, tout abonné de Campagne qui nous enverra son nom et son adresse sur le coupon ci-dessous, accompagnée de Six Dollars (\$6.00) en paiement de deux années d'abonnement à l'Édition Quotidienne, soit pour l'année écoulée et l'année courante ou pour l'année courante et l'année à venir, recevra franco, par le retour du courrier, cette belle prime.

COUPON

NOM

ADRESSE

Le "Canada"
73 et 75 rue St-Jacques,
MONTREAL

A LIRE DANS LE "CANADA"

En 1ère page — Une dépêche de Québec annonçant l'adoption par la Législature du bill de Montréal. — Une dépêche d'Ottawa sur le mouvement progressif du commerce canadien.

En 2ème page — La lettre de notre correspondant parlementaire d'Ottawa et la réponse de l'hon. M. Graham aux interpellations des conservateurs sur le G.T.P. — Le rapport des délibérations sur le bill de la commission scolaire. — La décision des chefs des ouvriers textiles de déclarer la grève le 8 mai prochain.

En 12ème page — Un aperçu des séances de la commission royale où les hôteliers admettent avoir contribué au fonds électoral de certain échevin.

MORT DE M. W. B. DESMARTEAU

Le gouverneur de l'île Ste-Hélène s'est éteint hier soir, à l'âge de 74 ans.

M. W. B. Desmarteau, gouverneur de l'île Sainte-Hélène, est décédé hier soir, à 9.45 heures, en la résidence de son gendre, M. D. Dalton, 757 rue de Lorimier. Il y a quelques semaines, M. Desmarteau fut atteint de paralysie et vu son grand âge, 74 ans et 7 mois, les médecins désespérèrent de son cas.

Le défunt était très connu et sa réputation d'homme affable et bon vivant n'était plus à faire.

Il laisse une veuve et six enfants. Ces derniers sont: MM. Arthur Desmarteau, établi dans le nord du comté de Labelle; Albert Desmarteau, de Southbridge, Mass.; Wilfrid Desmarteau, de Saint-Jean-Baptiste, Saskatchewan; Mme D. Dalton; Mme Gustave Grenier; Mlle M. L. Desmarteau. M. Desmarteau était gouverneur de l'île Sainte-Hélène depuis 20 ans.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à l'église de l'Immaculée Conception.

Les séances de la commission royale

PLUSIEURS HOTELIERS ADMETTENT AVOIR AIDE A L'ELECTION DE L'EHEVIN PROULX; MAIS ILS N'ONT FAIT CELA QUE DE LEUR PROPRE INITIATIVE, SANS QUE L'EHEVIN PROULX EN EUT EU CONNAISSANCE.

Le marasme règne à l'hôtel de ville par suite de cette enquête et de l'incapacité des échevins déqualifiés de siéger. — Le maire se rend personnellement responsable pour \$28,000.

Il se peut que les séances de l'enquête royale attirent des foules considérables de curieux avides de sensation, mais on s'en plaint à un autre point de vue, à l'hôtel de ville, où toutes les affaires sont en suspens et où l'on a vu s'accumuler au point de ne plus pouvoir en sortir, à une époque où les travaux permanents pressent, tant à cause de l'impossibilité pour la commission des finances de siéger, qu'à cause des ordres formels qu'on leur envoie, tous les secrétaires de départements de préparer tous les documents consignés aux archives depuis 1902. C'est là un travail fort considérable et absorbant, et tandis que les secrétaires s'occupent de cette besogne, ils ne peuvent faire autre chose, et rien ne va. C'est le marasme, et l'on songe à prendre des mesures pour empêcher tous retards.

D'un autre côté, l'enquête elle-même semble prendre une drôle de tournure, si l'on en juge par le fait que le juge Cannon dit, hier après-midi, qu'il n'aurait pas d'objection à ce qu'on lui présente la séance avant l'heure fixée (4.30 h.), attendu que les avocats du comité des citoyens déclarent avoir assez interrogé d'hôteliers, une dizaine environ, alors qu'il y en avait encore une quarantaine en cour, tous également assignés. On dit que les avocats du comité des citoyens ont été déçus par le fait que les témoins interrogés ont admis, pour la plupart, les faits qu'on leur imputait mais sans porter d'accusations spécifiques contre l'échevin Proulx ou le chef Campeau.

La plupart ont admis avoir dépensé de l'argent pour l'élection de l'échevin Proulx, tout comme ils en avaient dépensé pour d'autres élections, sans admettre que l'échevin Proulx en avait eu connaissance, mais dans l'unique but de se mêler d'élections, comme c'est le droit de tout citoyen. L'un des témoins, du nom de Martin, a même déclaré qu'il préférait avoir comme président de la police, l'échevin Proulx, plutôt que l'échevin Carter, qui, s'il le pouvait, supprimerait tous les hôtels de Montréal.

M. T. A. Gauthier, de la cour des records, qui avait rendu témoignage dans la matinée, demanda à corriger son témoignage à l'effet que M. Jos. Gravel, du Café parisien, avait payé deux fois l'amende; que M. Raymond avait été poursuivi deux fois mais n'avait payé l'amende qu'une seule fois; que M. Laporte avait payé deux fois les frais et qu'il avait souscrit \$25 au fonds électoral de l'échevin Proulx. Le témoin ajoute qu'il fut prié de percevoir ces argent électoraux à la fin de janvier 1908. Il a remis le tout à M. Jules Durand, hôtelier, sans rien garder et sans se rendre compte du total des montants reçus et sans rien garder pour lui. Il ignore si l'échevin Proulx était au courant de ces souscriptions; il ne le croit pas; pour sa part il n'en a jamais parlé au président de la police.

M. Jos. Durand, hôtelier, est le témoin suivant. Il connaît l'échevin Proulx et le chef Campeau depuis plusieurs années. Il s'est occupé de l'élection de l'échevin Proulx en suivant les assemblées et en cabalant de sa propre initiative, les hôteliers de Montréal. Il a aidé l'échevin Proulx et d'autres candidats aux honneurs publics. Il connaît aussi M. T. A. Gauthier lequel est allé le voir au sujet de la souscription électorale; il ajoute que MM. Daignault et Landry ont souscrit comme lui à ce fonds électoral. Il jure que pas plus de six hôteliers ont souscrit à ce fonds électoral.

M. Daignault, à son tour, confirme à peu près le témoignage ci-dessus. M. Kavanagh, hôtelier, dont l'établissement est situé à l'angle des rues Rachel et Saint-Dominique, et qui, auparavant tenait buvette à l'angle des rues de Seignours et Saint-Jacques, a été accusé en 1907, d'avoir vendu de la boisson le dimanche; il n'a cependant jamais pu prouver quoique ce soit contre lui. Il n'a jamais eu de procès et pour s'éviter des ennuis il a consenti à payer \$6.60 de frais. Il déclare avoir connu l'échevin Proulx par l'entremise d'un ami, M. Ed. Lepeage, 58 rue Saint-Jacques. Ce dernier aurait demandé au président de la police de lui en parler, et le lendemain, mandat par téléphone, il se rendrait chez le chef Campeau et aurait payé la somme de \$6.60. Le témoin déclare qu'il n'a jamais fait

de cadeau à l'échevin Proulx pour le remercier, seulement il a cru bon de dépenser de sa poche, lors de l'élection de ce dernier, une somme de \$800 ou \$900.

M. James Walker a été hôtelier pendant 21 ans, mais il est maintenant retiré des affaires. Il a eu à répondre à 10 ou 15 accusations de vente de la boisson le dimanche, et il n'a jamais été poursuivi, mais il a été condamné en plusieurs cas et qu'il a été condamné. Il ne s'est mêlé de l'élection de l'échevin Proulx qu'en demandant à ses clients de voter pour lui. L'échevin A. Lapointe s'est intéressé à l'histoire de l'élection de l'échevin Proulx, mais il n'a rien fait. M. McCoogan appelé à rendre témoignage, a déclaré qu'il ne dépensait pas d'argent pour les élections, et qu'il n'aurait pas fait autrement.

M. Bauset, assistant-greffier de la ville, produit ensuite les documents suivants: liste des échevins depuis 1902; liste des comités, leurs membres, leurs présidents, leurs secrétaires; liste des départements, les chefs, les employés, les règlements, règles du conseil, la charte, etc. Tout cela depuis 1902 jusqu'à date.

M. Raoul Bolté est le témoin suivant, il est le secrétaire de la Commission des chemins. Il n'a pu, jusqu'ici, préparer les documents qu'on lui a demandés; cela lui prendra trois semaines ou un mois.

La Commission de la Voirie ne reçoit pas moins de 200 souscriptions par année, pour une infinité de maues diverses. Cela représente 1,400 souscriptions de 1902 à 1909. Il y a de plus les contrats et autres documents à produire. Quant aux contrats ils sont entre les mains du Contrôleur qui devra dire où ils se trouvent, et qui pourra les produire; quant à lui il n'en connaît rien.

MM. John Barry et Jules Crépeau viennent ensuite déclarer qu'ils produiront leurs documents l'après-midi.

M. Chs. E. Gagnon, secrétaire de la Commission de l'Hôtel de Ville, étant absent, le juge ordonne qu'une règle d'ordre soit émise contre lui, mais M. Gagnon se présente quelques minutes après, et l'émanation de la règle n'a pas lieu.

M. L. A. Lefebvre, greffier de la Cour du Recorder, continue son témoignage au sujet de causes contre les hôteliers, qui ont été suspendues depuis 1902. Il produit 9 dossiers pour 1905, et trois pour 1903. Ces trois dernières poursuites ont été prises par des particuliers et suspendues à leur demande, moyennant les frais.

M. T. A. Gauthier, assistant-greffier de la Cour du Recorder, dit qu'il a sa connaissance les premières causes qui ont été suspendues à la demande du chef de police, l'ont été en 1905. Il n'en connaît pas les raisons, toute discrétion étant laissée au chef dans ces cas.

Ici, Mre Alban Germain soutient l'objection soulevée par Mre Désaulniers, hier. Il ne croit pas que l'on devrait faire du "fishing for evidence"; on devrait porter des accusations spécifiques.

M. P. Perron, en ce qui concerne l'objection de Mre Perron, dit qu'il n'a jamais eu de procès, et que le chef Cannon croit que la Commission a le droit et le devoir de s'enquérir de toutes circonstances sur un fait qu'il y a devant elle.

Un autre chef de police, dit le Commissaire, il aura toute la latitude de s'expliquer, de se défendre, de s'excuser même. S'il le faut, je l'interrogerai moi-même. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes ici

A suivre à la page 11

NAISSANCES

BEAUCHAMP — A L'Assommoir, le 25 avril 1909, l'épouse de M. Jean Beauchamp, une fille, baptisée Marie-Gilberte-Anghina. Poirain et marraine, M. Auguste Roy et Mlle Angéline Grignon. 21-1-D. VIAU — A Montréal, le 25 avril 1909, au No 143 rue Ste-Catherine Est, l'épouse du prof. J. R. Viau, directeur de l'Association des Inventeurs du Canada et l'auteur du "Système Viau", un fils, baptisé Joseph Raymond. Poirain et marraine, M. et Mme Narcisse Dupuis de Lachine, oncle et tante de l'enfant. 21-1-D. LABROSSE — A Saint-Eugène, Ont., le 6 avril, l'épouse de Dr Albert Labrosse, une fille, baptisée Marie-Félicie-Aline Poirain et marraine, M. Louis Labrosse et Mme Simon Labrosse, oncle et grand-mère de l'enfant. 21-1-D.

MARIAGE

MARTEL-LEBEL — A Ottawa, le 23 avril, M. David Martel, de Montréal, fils de M. Joseph Martel bourgeois de Beauce, a conduit à l'autel Mlle Claire-Aurore Lebel, fille de M. Godfrey Lebel, négociant d'Ottawa. L'heureux couple est parti en voyage de noces immédiatement après la cérémonie. 21-1-D.

DECES

MIRBAU — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 58 ans et 2 mois, Honoré Mirbau, de la New-York Laundry. Les services funéraires ont lieu à Erie, Michigan, lieu de la sépulture. Le convoi funéraire est parti de la demeure du défunt, No 441 rue Sherbrooke Est, à 9.15 p.m., hier soir, pour se rendre à la gare Bonaventure. 21-1-D.

MIGNERON — A Montréal, le 27 avril 1909, à l'âge de 83 ans et 7 mois, M. Migneron, bourgeois. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, M. Alphonse Braut, No 1259 rue Papineau, vers 6 h. 30, à 7.1-2 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Cote-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 21-1-D.

VALQUETTE — A Ste-Thérèse, le 27 avril, 1909, à l'âge de 80 ans, Dame Adeline Charbon, épouse de Casimir Valquette, autrefois de Ste-Dorothée. Les funérailles ont lieu ce matin. Le convoi funéraire partira de l'Église du Sacrament, vers 8 h. 30, pour se rendre à Ste-Dorothée, où le service sera chanté, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 21-1-D.

M. Charlemagne Rodier a annoncé que son client avait choisi M. Geo. Gonthier, comptable, comme expert, au sujet de l'emprunt de \$3,000,000.

M. Robb, trésorier de la ville, produit les états demandés au sujet des dépenses et des recettes de la ville, de 1902 jusqu'à date; les dépenses et les recettes de chaque département pour la même période; les intérêts sur la dette flottante et la dette consolidée; les salaires annuels; les dépenses incidentes et imprévues à même le fonds de réserve, etc.

M. Bauset, assistant-greffier de la ville, produit ensuite les documents suivants: liste des échevins depuis 1902; liste des comités, leurs membres, leurs présidents, leurs secrétaires; liste des départements, les chefs, les employés, les règlements, règles du conseil, la charte, etc. Tout cela depuis 1902 jusqu'à date.

M. Raoul Bolté est le témoin suivant, il est le secrétaire de la Commission des chemins. Il n'a pu, jusqu'ici, préparer les documents qu'on lui a demandés; cela lui prendra trois semaines ou un mois.

La Commission de la Voirie ne reçoit pas moins de 200 souscriptions par année, pour une infinité de maues diverses. Cela représente 1,400 souscriptions de 1902 à 1909. Il y a de plus les contrats et autres documents à produire. Quant aux contrats ils sont entre les mains du Contrôleur qui devra dire où ils se trouvent, et qui pourra les produire; quant à lui il n'en connaît rien.

MM. John Barry et Jules Crépeau viennent ensuite déclarer qu'ils produiront leurs documents l'après-midi.

M. Chs. E. Gagnon, secrétaire de la Commission de l'Hôtel de Ville, étant absent, le juge ordonne qu'une règle d'ordre soit émise contre lui, mais M. Gagnon se présente quelques minutes après, et l'émanation de la règle n'a pas lieu.

M. L. A. Lefebvre, greffier de la Cour du Recorder, continue son témoignage au sujet de causes contre les hôteliers, qui ont été suspendues depuis 1902. Il produit 9 dossiers pour 1905, et trois pour 1903. Ces trois dernières poursuites ont été prises par des particuliers et suspendues à leur demande, moyennant les frais.

M. T. A. Gauthier, assistant-greffier de la Cour du Recorder, dit qu'il a sa connaissance les premières causes qui ont été suspendues à la demande du chef de police, l'ont été en 1905. Il n'en connaît pas les raisons, toute discrétion étant laissée au chef dans ces cas.

Ici, Mre Alban Germain soutient l'objection soulevée par Mre Désaulniers, hier. Il ne croit pas que l'on devrait faire du "fishing for evidence"; on devrait porter des accusations spécifiques.

M. P. Perron, en ce qui concerne l'objection de Mre Perron, dit qu'il n'a jamais eu de procès, et que le chef Cannon croit que la Commission a le droit et le devoir de s'enquérir de toutes circonstances sur un fait qu'il y a devant elle.

Un autre chef de police, dit le Commissaire, il aura toute la latitude de s'expliquer, de se défendre, de s'excuser même. S'il le faut, je l'interrogerai moi-même. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes ici

A suivre à la page 11

La Cie S. CARSLLEY Limitée MAGASIN FERME A 6 HEURES P.M. JEUDI, 29 AVRIL 1909. MAGNIFIQUES ET SOLIDES BALANCOIRES DE PELOUSE A \$8.30

BRETELLES en Tissue élastique pour Hommes. 23c. Ceintures pour Hommes. 41c. BOTTINES POUR HOMMES. EN VEAU NOIR POUR HOMMES.

OU LUNCHER? Café Kraussman, 80 St-Jacques. HOTEL ARBOUR. Dr J. G. A. GENDREAU. CHIRURGIEN-DENTISTE MONTREAL.

La Maison d'un Anglais est la perfection du confort, étant meublé de Fauteuils et Chaises commodes et bien rembourrés.

LE CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE DE L'EMPIRE. Le Board of Trade nomme ses délégués hier.

Eau Sun Ray EST ARRIVEE. Demandez-la à votre fournisseur. LAPORTE, MARTIN & CIE, LTEE, AGENTS, MONTREAL.

Comment Gagner de \$50 à \$75 PLUS QUE TROIS JOURS POUR RETIRER UN BÉNÉFICE DE CES CHEQUES

\$1,000 aux Hôpitaux SI ON PEUT NOUS PROUVER LE CONTRAIRE. U.A. HURTEAU & CIE, LIMITEE 316 Rue Sainte-Catherine Est.

LA QUALIFICATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le comité du code municipal rejette le bill Langlois, obligeant les conseillers municipaux à savoir lire et écrire. — La question reviendra devant la Chambre.

Le comité du code municipal a eu une réunion ce matin sous la présidence de l'hon. M. Décarie, qui a pris en considération le bill présenté par M. Langlois, à l'effet d'obliger les conseillers municipaux de la province de Québec à savoir lire et écrire. Des 27 membres du comité, 7 seulement étaient présents. Sur proposition de M. Gosselin, député de Missisquoi, le bill a été rejeté. Ont voté pour: l'hon. M. Décarie, l'hon. M. Caron et M. Lafontaine (Berthier). Ont voté contre: MM. Benoit, Bernard, Gosselin et Lafontaine (Maskinongé). M. Langlois a donné avis dès cet après-midi, pour faire remettre son bill sur le feuilleton de la chambre. C'est dire que ce projet de loi sera discuté ces jours-ci à la chambre même.

EXPLOITS DE DETROUSSEURS DE TRAINS

Le wagon-poste d'un convoi de l'Intercolonial est enfoncé à Dalhousie, N. B., et toutes les lettres recommandées ont été volées. — Il manque une somme de \$2,000.

Un événement sensationnel, semblable à ceux dont l'ouest nous offre tant d'exemple, c'est produit à Dalhousie, N. B., avec une audace inouïe. Les sacs de malles ont été volés à bord du wagon-bagage de l'embranchement du chemin de fer, à Dalhousie. Le vol a été commis, à bonne heure, ce matin. Les sacs ont été trouvés éventrés, dans un vieux hangar, situé près de la gare du chemin de fer et toutes les lettres, enfeutrées, ouvertes, gisaient éparpillées sur le parquet. Un paquet contenant une somme de \$2,000 était aussi disparu.

Le vol a été commis avec une audace et une habileté consommées et on croit avoir affaire à des experts dans le crime.

L'EXCURSION DES EPICIERS A QUEBEC

Les épiciers devaient partir ce matin en délégation à Québec par train spécial, mais leur président a refusé de leur envoyer un télégramme de Québec, qui lui disait qu'il leur était inutile de s'y rendre. Immédiatement on a annulé l'ordre de train spécial et l'on a décidé de ne pas aller à Québec.

LES REVENUS DE LA VILLE DE TORONTO

Ils se sont élevés à \$6,076,172 pour l'an dernier.

Toronto, 28. — Le trésorier de la cité a préparé le rapport des taxes perçues l'an dernier. Le montant total s'élève à \$6,076,172. De ce chiffre, \$3,259,399 ont été payés directement au bureau du trésorier et le reste par les collecteurs.

CHAMPAGNE En France et en Grande-Bretagne, où le CHAMPAGNE est vendu entièrement sur son excellence, le POMMERY a toujours eu le plus haut prix Law, Young & Co., Montréal.

CHAMBRE DE COMMERCE

On approuve la création par le gouvernement d'une commission permanente des ressources naturelles.

M. Jos. Contant signala à l'attention de ses collègues le projet de loi 97, sur les assurances, actuellement devant la Chambre des Communes à Ottawa. Ce bill, qui contient des clauses très importantes, fera l'objet d'un rapport spécial du comité de législation.

M. Isaac Préfontaine, président de la Chambre, a exprimé sa très grande satisfaction au sujet du projet de loi de l'hon. M. Sydney Fisher, proposant la création d'une commission permanente pour la protection de nos ressources naturelles.

Il manifesta aussi son contentement relativement à un autre projet de loi présenté par Sir Wilfrid Laurier pour l'institution d'un département des affaires extérieures.

La Chambre réclamait incessamment ces innovations depuis longtemps déjà.

Le secrétaire a communiqué à la Chambre une lettre du gouvernement japonais remerciant la Chambre de lui avoir fourni les renseignements demandés au sujet de la fondation et du fonctionnement de la Chambre de Commerce.

M. Masson, président des diners caennais, annonça que le dernier de la série aurait lieu au Bout de l'île le 19 mai prochain. Cette idée d'une excursion "de famille" fut accueillie par l'enthousiasme général des membres présents.

Les applications pour devenir membres de la Chambre de Commerce sont remarquables depuis quelques semaines, autant par leur nombre que par la qualité des aspirants.

Assistant: MM. Isaac Préfontaine, président; M. A. V. Roy, F. C. Larivière, C. H. Catelli, Ludger Gravel, Jos. Contant, A. H. Hardy, S. D. Vallières, D. Masson, J. T. Marchand, Jos. Fortier, A. J. de Bray, L. C. de Tonnancourt, N. Beaudry.

INAUGURATION DE LA SAISON DES AUTOS

Un auto, faisant du 40 milles à l'heure, tamponne un fiacre, rue Ste-Catherine-Ouest, vers onze heures du soir.

Un automobile, qui faisait du quarante milles à l'heure, sur la rue Ste-Catherine-Ouest, hier soir, vers onze heures a culbuté un fiacre et l'a complètement brisé. Heureusement pour lui, son cocher, Patrick Moore, n'a reçu dans ce tamponnement inattendu que des blessures insignifiantes. Le constable Saint-Jean, du poste No. 6, a eu le temps de prendre le No. de l'auto, qui s'enfuyait, et son propriétaire aura à répondre, grâce à cette précieuse indication, des dommages causés au malheureux automobiliste et de l'infraction aux règlements municipaux concernant la vitesse des automobiles.

NOTRE COMEDIE FRANCAISE

L'entreprise est sérieuse et l'ont tient à ne nous donner que du beau. Pour cela il faut un bon point de départ.

Un journal du soir publiait hier une interview avec M. J. L. Perron, C.R., le président du bureau de direction provisoire de la compagnie du théâtre de la Comédie française de Montréal, où il était dit que la compagnie était définitivement organisée et que nous aurions un théâtre français à Montréal, dès que le montant des souscriptions s'élèverait à \$250,000.

Comme ce chiffre nous paraissait passablement élevé, nous avons à notre tour interviewé M. Perron qui nous a déclaré que le projet était absolument sérieux, et que c'était justement à cause de cela que le montant initial des souscriptions se trouvait forcément si élevé. "Si nous ne sommes pas prêts dans quelques mois, nous dit M. Perron, nous le serons dans un an ou deux, réal. Le bureau de direction provi-

NOTRE COMEDIE FRANCAISE

mais au moins, nous partirons sur des bases solides, assurés d'avance du succès. Nous voulons donner du beau et quand on veut donner du beau et du bon, il n'y a pas de demi-mesures.

Mais, vous ne craignez pas, demandâmes-nous, que quelque autre ne vous supplante et nous serve d'ici là, de la comédie française dans le théâtre des Nouveautés tel qu'il existe actuellement?

— Libre à celui-là ou à ceux-là, nous répondit M. Perron, de tenter l'aventure pour arriver à un fiasco à la fin de l'année. Pour ma part je ne prêterai jamais mon nom à une entreprise qui n'offrirait aucune garantie de succès. Je vous le répète, nous voulons donner du beau et du bon; le public n'a rien de mieux à nous offrir que de notre part. Seulement cela coûte cher pour donner des spectacles de première classe. C'est le public qui est le maître de la situation. On se hâte de souscrire et le plus tôt nous aurons atteint la somme de \$250,000, le plus tôt nous aurons notre scène française permanente et de tout premier ordre.

— Jusque-là, une somme d'environ \$30,000 a été souscrite, et nous comptons parmi les souscripteurs les meilleurs éléments de la population canadienne-française et anglaise de Montréal. Nous serons dans un an ou deux, réal. Le bureau de direction provi-